



Numéro 19 - Janvier 2014

Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2013

SSP - Insee

Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation Session du 12 décembre 2013

Au sommaire

- Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2013
- Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2013
- RICA 2012 : situation financière et disparité des résultats économiques des exploitations
- Les concours publics à l'agriculture en 2013
- Le compte social prévisionnel de l'agriculture pour 2013
- Compte-rendu des débats sur les rapports



Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2013

Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation Session du 12 décembre 2013

Page 3

- I - Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2013

Page 43

- II - Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2013

Page 61

- III - RICA 2012 : disparité des résultats et situation financière des exploitations

Page 79

- IV - Les concours publics à l'agriculture en 2013

Page 99

- V - Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2013

Page 113

- VI - Compte-rendu des débats sur les rapports



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN)

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation est placée auprès de la Commission économique de la Nation et a pour mission d'assurer l'analyse et la diffusion des comptes économiques décrivant la situation de l'agriculture et des agriculteurs dans l'économie nationale et internationale.

Elle examine toute question qui lui est soumise par le ministre chargé de l'économie ou par le ministre chargé de l'agriculture. Elle comprend des membres de l'administration, de la profession agricole et des experts qualifiés. Son président est une personnalité nommée conjointement par le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé de l'agriculture. La présidence est actuellement assurée par Claude Chéreau, inspecteur général honoraire de l'agriculture. Le secrétariat de la Commission est assuré par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF).

Cette instance se réunit deux fois par an :

- la réunion de décembre est consacrée notamment à l'examen des résultats prévisionnels des comptes économiques de l'agriculture de l'année en cours et du RICA de l'année précédente ;
- la réunion de juin examine la version révisée, dite « provisoire » de ces comptes.

Les rapports sur les comptes sont élaborés et présentés à la Commission conjointement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Des rapports complémentaires sur les concours publics à l'agriculture et le compte social de l'agriculture sont présentés par les bureaux compétents du Secrétariat général du MAAF. Outre les comptes annuels de l'agriculture, la CCAN examine également des dossiers de fond sur des sujets d'actualité.

Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2013 ⁽¹⁾

(Estimation au 15 novembre 2013)

Avertissement	6
Résumé	7
Définitions	8
I - La production	11
1 - La production hors subventions	11
2 - Les subventions sur les produits	13
3 - La production au prix de base	14
II - La production par familles de produits	15
1 - Les céréales	15
2 - Les plantes industrielles	17
3 - Les fruits et légumes	19
4 - Les vins	21
5 - Le bétail	22
6 - Les produits avicoles	24
7 - Les autres produits animaux	25
III - Les consommations intermédiaires	26
IV - La valeur ajoutée	29
V - Le résultat agricole	30
VI - Le revenu d'entreprise agricole	32
Annexe - Le compte de l'agriculture en 2013	35

(1) Présenté par Marie-Hélène BLONDE, rapporteur de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, ce rapport a été préparé à la division Agriculture de l'Insee par Marie-Hélène BLONDE, Claire LESDOS et Alexandre BERNAUDEAU, avec la collaboration du SSP.

LE COMPTE PRÉVISIONNEL DE L'AGRICULTURE EN 2013

Résumé :

L'année agricole 2013 est marquée, après la flambée de 2012, par une forte baisse des prix des céréales, oléagineux, protéagineux et pommes de terre, ainsi que de ceux des œufs. Les volumes sont globalement stables, ils se réduisent nettement pour le colza et le blé dur tandis qu'ils progressent fortement pour les œufs. Au total, la valeur de la production agricole, y compris subventions, diminue de 3,7 % par rapport à 2012.

Parallèlement, les charges des agriculteurs augmentent à nouveau, principalement en raison du renchérissement de l'alimentation animale et de la progression des quantités d'engrais utilisées. Après trois années de hausse, le résultat de la branche agricole régresserait globalement. L'emploi agricole continuerait par ailleurs à décroître.

D'après les estimations du compte prévisionnel de l'agriculture, le résultat agricole net (ou valeur ajoutée nette au coût des facteurs) par actif se réduirait de 16 % en termes réels en 2013, après trois années de croissance. Cette évolution résulte de grandes disparités selon les orientations des exploitations.

Mots-clés : agriculture, comptes

AGRICULTURAL INCOME IN 2013 - FIRST FORECASTS

Abstract :

The agricultural year 2013 is marked, after the leap of 2012, by a strong drop in prices for cereals, oleaginous plant, beans and potatoes, as well as for eggs. Volumes are globally stable, they are clearly reduced for the colza and the durum wheat whereas they progress strongly for eggs. All in all, the value of the agricultural production, including subsidies, decreases in 3,7 % compared with 2012.

Meanwhile, charges farmers increase again, mainly because of the price increase of the animal feed and the progress of the used quantities of fertilizer. After three years of increase, the result of the agricultural branch would decline globally. The agricultural employment would besides continue to decrease.

According to provisional estimates account of agriculture, agricultural factor income (or net value added at factor cost) per labour unit would be reduced by 16 % in real terms in 2013, after three years of growth. This evolution results from large disparities depending on the orientations of the farms.

Key words : agriculture, accounts

AVERTISSEMENT

A la demande de la Commission européenne, Eurostat publie au mois de décembre de chaque année un compte agricole prévisionnel pour l'ensemble de l'Union européenne. Comme chaque Etat membre, la France est donc amenée à établir un compte prévisionnel. Afin qu'il soit analysé avec les professionnels préalablement à sa publication dans un cadre européen, le compte français est présenté en France à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation de décembre. Son établissement est rendu possible par un suivi statistique agricole développé de longue date par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, ainsi que par l'existence de différents organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole.

Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2013 présenté dans ce document a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 15 novembre 2013.

Comme les années précédentes, il convient de souligner le caractère prévisionnel de l'ensemble de ces évaluations.

En particulier, les prévisions de prix concernant les récoltes 2013 reposent sur une estimation de la campagne de commercialisation qui se poursuivra par exemple jusqu'en juin ou juillet 2014 pour les grandes cultures, au-delà pour les vins.

Les informations relatives aux consommations intermédiaires et à l'évolution du volume de l'emploi agricole sont à cette date incomplètes.

Contributions

Le compte national de l'agriculture a été présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN), lors de la session du 12 décembre 2013.

La rédaction du rapport a été assurée par Marie-Hélène Blonde, Alexandre Bernaudeau et Claire Lesdos, de l'Insee, Direction des statistiques d'entreprises (DSE).

RÉSUMÉ

Selon les comptes prévisionnels de l'agriculture établis pour l'année 2013, la **production agricole** hors subventions serait quasiment stable en volume (-0,2 %) mais baisserait en valeur (-3,8 %). Cette évolution résulte de mouvements de volumes et de prix de sens et d'ampleur différents selon les produits.

En volume, le recul des **productions végétales** (-0,6 %) touche essentiellement les oléagineux, certaines céréales et les légumes qui ont connu soit une réduction des surfaces cultivées, soit des baisses de rendement liées aux aléas climatiques. En revanche, certains vignobles, les fruits et les pommes de terre voient leur production se redresser après une année 2012 particulièrement défavorable. Après une année de fortes augmentations, la plupart des prix reculent nettement en 2013. Seuls les prix des fruits, légumes et des vins progressent. Au total, leur baisse s'établit à -7,8 %.

Les **productions animales** augmentent légèrement en volume (+ 0,4 %). La production d'œufs se redresse fortement tandis que la production de bétail recule (-1,3 %) et que la production laitière reste stable. Les prix du bétail et du lait progressent (respectivement + 4,4 % et + 7 %) tandis que le prix des œufs s'effondre (-28 %). Pour l'ensemble, la hausse atteint + 3,1 %.

La valeur des **consommations intermédiaires** de la branche agriculture continue de croître (+ 2,6 %) mais moins qu'en 2011 et 2012. Hors aliments intraconsommés, le prix des consommations intermédiaires est en hausse de 2,3 % : les prix des aliments pour animaux augmentent de 6 % alors que ceux des produits énergétiques fléchissent (-1,5 %). Leur progression en volume est faible (+0,4 %) : la consommation d'engrais remonte de 7 %, mais celle des aliments pour animaux achetés baisse de 1,5 %.

Depuis la mise en place en 2010 de la nouvelle réforme de la PAC, l'importance des **subventions** sur les produits est limitée. Les subventions d'exploitation, qui constituent désormais près de 90 % des aides directes à l'agriculture, diminuent de 3,1 % en 2013.

Selon les données prévisionnelles 2013, la conjonction d'une production au prix de base, c'est-à-dire y compris subventions sur les produits, en baisse de 3,7 % et de consommations intermédiaires en hausse conduirait à un net recul (-17 %) du **résultat net de la branche agricole (RAN)**. L'emploi diminuant tendanciellement (-2 %), la baisse du résultat agricole net par actif serait de 15 %. Compte tenu de la hausse du prix du PIB attendue (+ 1,2 %), le résultat agricole net par actif en termes réels se réduirait de plus de 16 % en 2013. Après trois années en forte croissance, l'indicateur ne fléchit que légèrement en tendance.

Comme toujours, il apparaît des **divergences** entre les résultats des différentes activités agricoles en fonction des évolutions respectives de leurs productions et de leurs intrants.

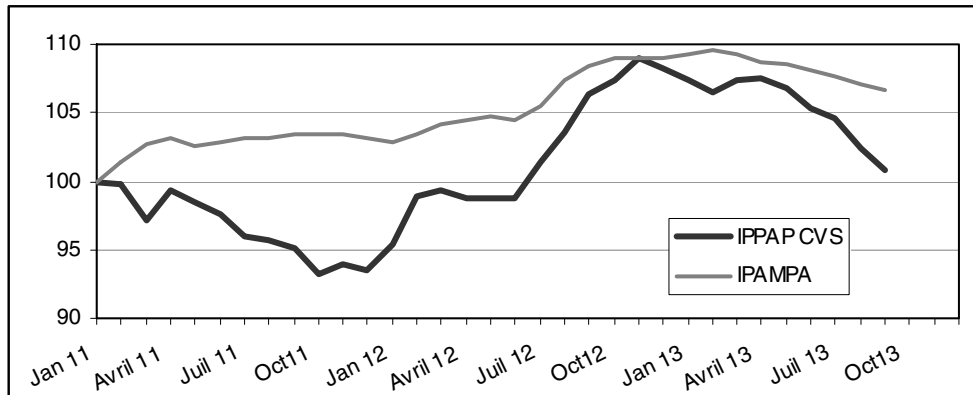
Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 95) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.
- La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.
- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation**. Les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment le paiement unique, les aides agro-environnementales, les aides pour calamités agricoles... Elles se substituent de plus en plus largement aux premières.
- La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. La **valeur ajoutée nette** est égale à la valeur ajoutée brute diminuée de la consommation de capital fixe.
- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital. Notion voisine de l'amortissement, elle en diffère par le fait que les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques (et non fiscales) et que les actifs sont évalués à leur coût de remplacement (et non au coût historique utilisé en comptabilité privée). La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.
- Deux indicateurs de revenu de la branche agriculture sont définis à partir des soldes comptables :
 - le résultat net de la branche agricole ou "**résultat agricole net**" (**RAN**) ou "**valeur ajoutée nette au coût des facteurs**" est égal à la valeur ajoutée nette de la consommation de capital fixe + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production (dont impôts fonciers). Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **résultat agricole net par actif**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
 - le **revenu net d'entreprise agricole** est égal à : résultat net de la branche agricole - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts - charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
 - Les évolutions mesurées en **termes réels** correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

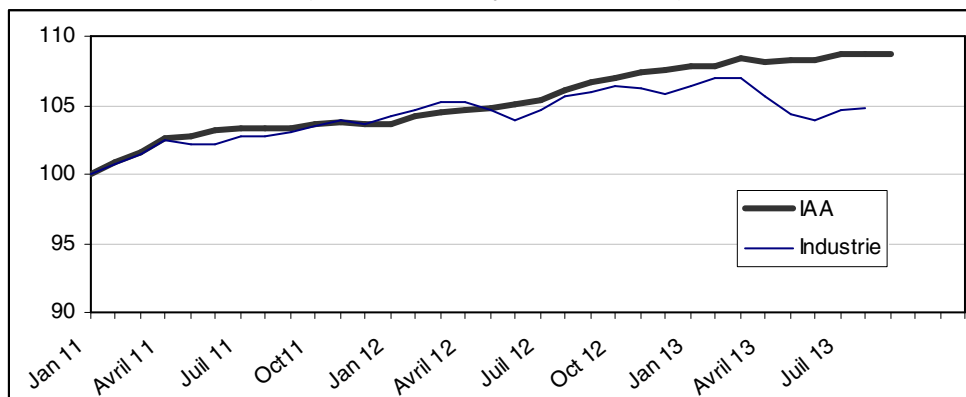
Graphiques conjoncturels

Graphique C.1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)
(indices mensuels - janvier 2011 = 100)



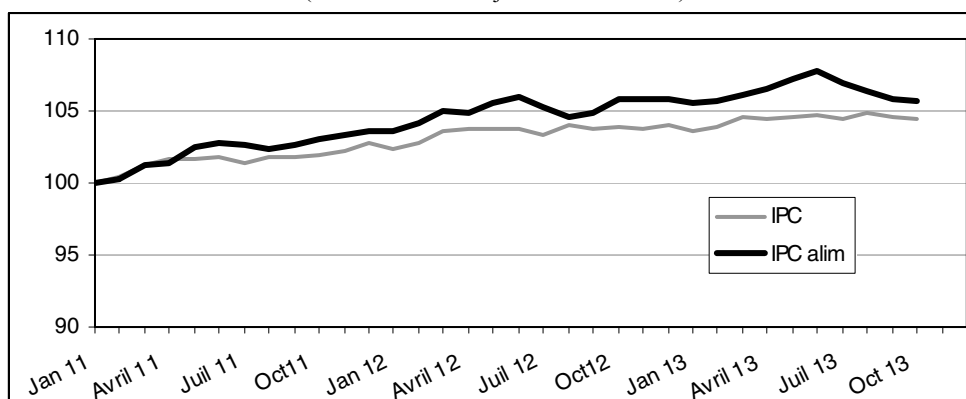
Source : Insee

Graphique C.2 - Indice des prix de production de l'industrie française
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français
(indices mensuels - janvier 2011 = 100)



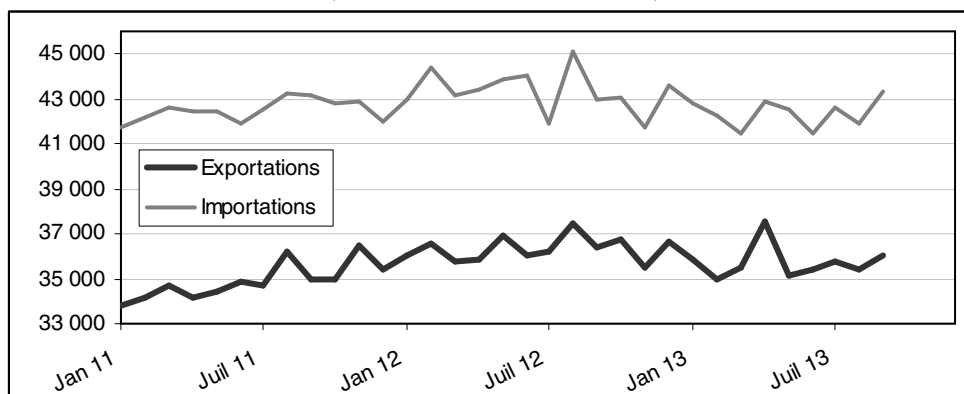
Source : Insee

Graphique C.3 - Indice de prix à la consommation
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac
(indices mensuels - janvier 2011 = 100)



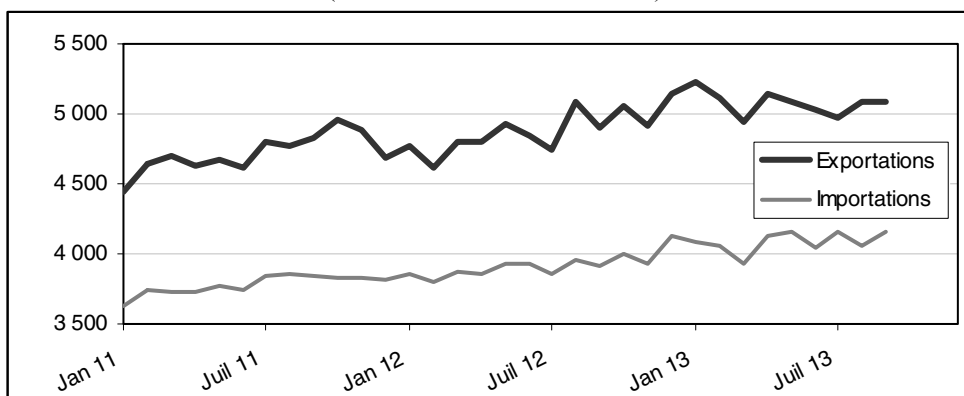
Source : Insee

Graphique C-4
Commerce extérieur - Ensemble (hors matériel militaire)
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en millions d'euros CVS-CJO)



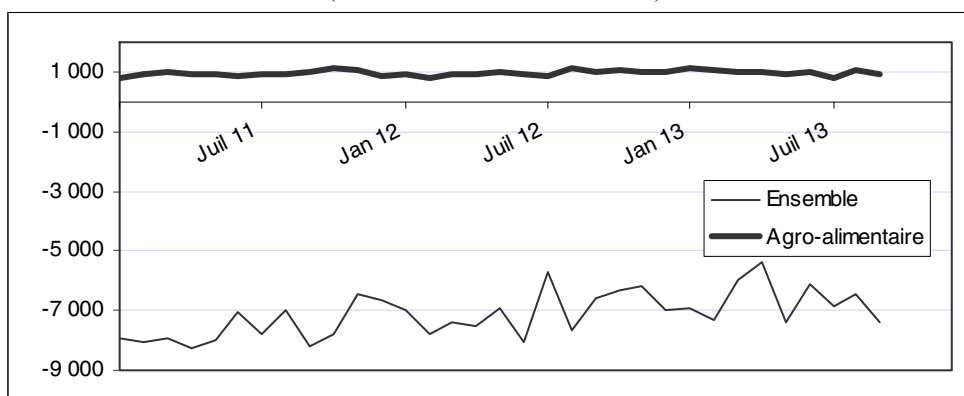
Source : Douanes

Graphique C-5
Commerce extérieur - Produits agroalimentaires
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

Graphique C-6
Solde CAF-FAB du commerce extérieur
Ensemble (hors matériel militaire) et produits agroalimentaires
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

I. La production

1. La production hors subventions

La production de la branche agriculture hors subventions

	<i>Valeur 2013</i>	<i>Indices 2013/2012 (en %)</i>		
	<i>(en millions d'€)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	73 731,9	- 0,2	- 3,5	- 3,8
dont : productions végétales	42 298,2	- 0,6	- 7,8	- 8,4
productions animales	27 254,9	+ 0,4	+ 3,1	+ 3,5

Source : Insee

Le **volume** de la production agricole diminue légèrement en 2013 (-0,2 %). Les productions végétales fléchissent tandis que les productions animales remontent un peu.

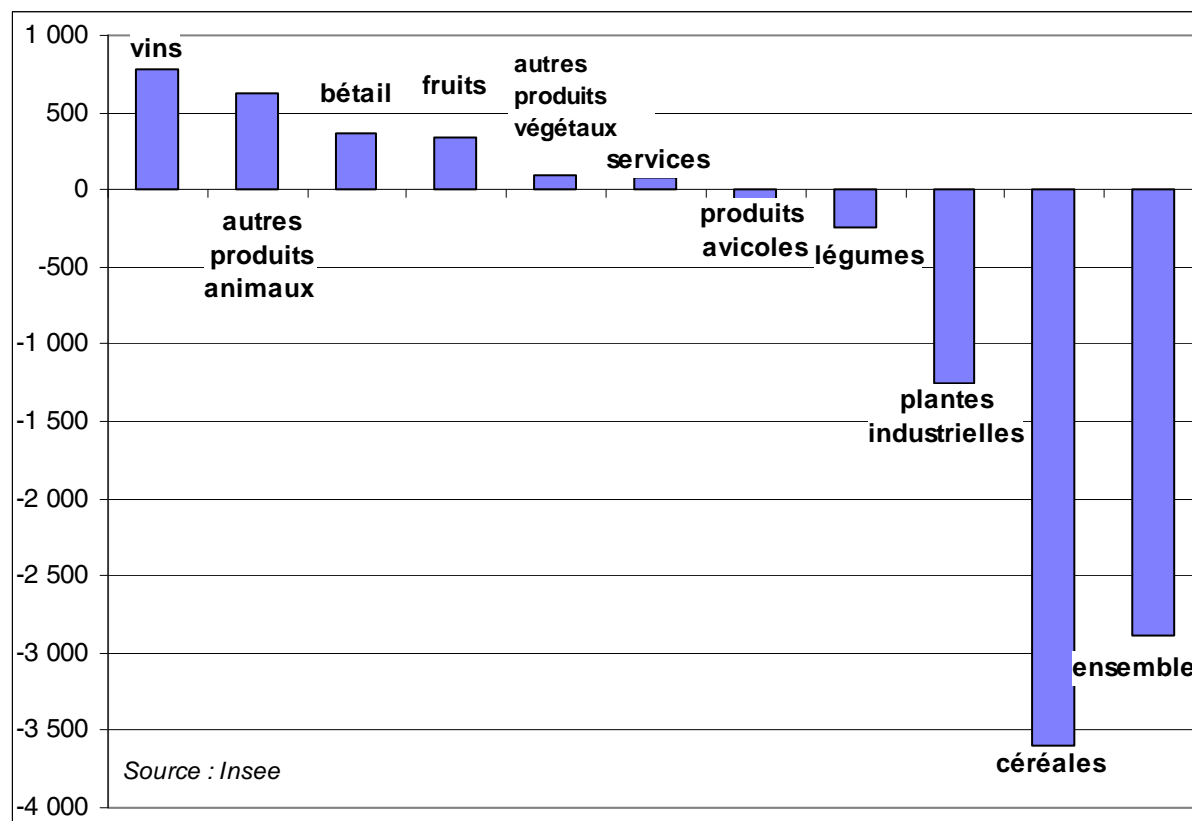
Les récoltes de céréales baissent légèrement : elles progressent pour le maïs et le blé tendre en raison d'une hausse des surfaces, mais elles faiblissent pour les autres céréales, et surtout pour le blé dur. Elles chutent pour le colza et les protéagineux sous l'effet d'une baisse conjointe des surfaces et des rendements. En revanche, les récoltes de fruits et de pommes de terre se redressent en 2013, après une chute en 2012. La production de vins se redresse globalement : elle augmente pour les vins courants et le champagne, mais elle continue à se réduire pour les autres vins d'appellation. Les productions animales progressent globalement ; elles continuent à décroître pour le bétail et elles se stabilisent pour les volailles, mais elles se redressent fortement pour les œufs. La collecte laitière reste stable.

Les prix hors subventions diminuent globalement (- 3,5 %), après une hausse en 2012 : ils sont en baisse sensible pour les productions végétales, mais à nouveau en hausse pour les productions animales. Les cours des céréales, des oléagineux et des protéagineux chutent, après une envolée en 2012, ainsi que ceux des pommes de terre. En revanche, les prix des fruits et légumes ainsi que ceux des vins continuent à se renchérir. Pour les productions animales, les prix s'accroissent à nouveau pour les gros bovins et les ovins en raison d'une offre limitée, ils augmentent aussi pour les volailles, mais plus modérément pour les porcins. Le prix du lait se redresse. Seul, le prix des œufs diminue : il chute, après une flambée en 2012, dans un contexte de surproduction.

La valeur de la production hors subventions décroît (- 3,8 %) en raison de la baisse sensible des prix. Cette diminution des prix est due à la chute des cours des grandes cultures et des œufs alors que les prix des autres productions animales sont en hausse.

Graphique 1 Variation entre 2012 et 2013 de la valeur de la production agricole hors subventions

En millions d'euros



Vins (12,5 %) : vins d'appellation d'origine, autres vins

Autres produits animaux (12,3 %) : lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage

Bétail (15,4 %) : gros bovins, veaux, ovins-caprins, équidés, porcins

Fruits (3,9 %) : fruits frais

Autres produits végétaux (10,3 %) : plantes fourragères (maïs fourrage, autres fourrages), plantes et fleurs

Services (5,3 %) : activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services

Produits avicoles (6,7 %) : volailles, œufs

Légumes (6,7 %) : légumes frais, pommes de terre

Plantes industrielles (6,8 %) : oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles

Céréales (20,1 %) : blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales

Les chiffres entre parenthèses indiquent pour chaque groupe de produits sa part en valeur dans l'ensemble de la production agricole de 2012.

2. Les subventions sur les produits

En millions d'euros

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Subventions*						
sur les productions végétales	1 441,7	1 396,7	380,0	346,2	310,1	277,9
sur les productions animales	1 134,7	1 103,4	834,5	789,8	757,2	817,4
Total	2 576,4	2 500,1	1 214,5	1 136,0	1 067,3	1 095,3

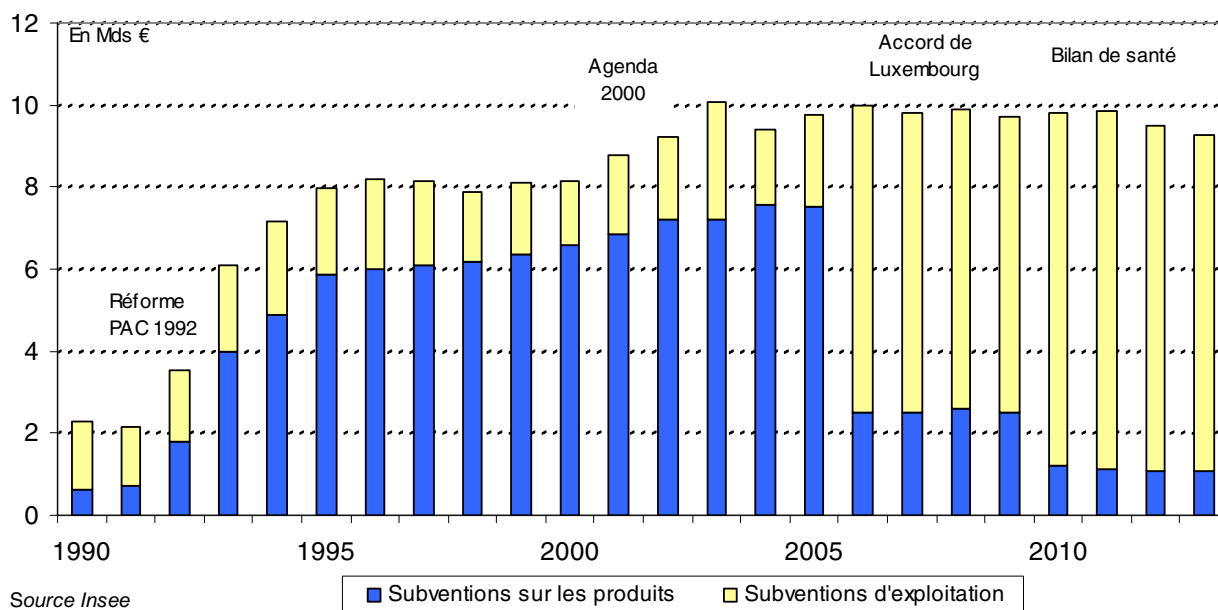
* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

Source : ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles

Depuis la mise en œuvre du **Bilan de santé de la PAC** en 2010, les subventions d'exploitation se sont largement substituées aux aides directes aux productions (voir page 26). Désormais, la subvention la plus importante de cette catégorie est la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) qui reste couplée à 75 %.

L'année 2013 s'inscrit dans ce contexte. Globalement les subventions sur les produits augmentent légèrement (+2,7 %). L'essentiel de la progression vient de la mise en place de trois nouvelles aides à l'élevage bovin.

Graphique 2 Évolution des subventions à l'agriculture



3. La production au prix de base

	<i>Valeur 2013</i>	<i>Évolution 2013/2012 (en %)</i>		
	<i>(en millions d'€)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	73 731,9	-0,2	-3,5	-3,8
Subventions sur les produits*	1 095,3	-1,4	+ 4,1	+ 2,6
Production au prix de base	74 827,2	-0,3	-3,4	-3,7

*Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à l'indice de volume de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

Source : Insee

Dans les comptes, la production de la branche est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse. Compte tenu du faible poids atteint par les subventions sur les produits, l'évolution de la production au prix de base est désormais très proche de celle de la production hors subventions en valeur comme en volume.

II. La production par familles de produits

Dans les comptes nationaux, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Les subventions et impôts correspondent aux montants dus au titre de l'année et peuvent être différents des montants effectivement versés dans l'année.

Dans les fiches suivantes relatives aux produits agricoles, un tableau récapitulatif présente l'évolution de la production hors subventions, l'évolution des subventions et celle de la production au prix de base. Dans l'analyse qui suit, l'évolution de la production hors subventions est déclinée en distinguant les variations de volume et de prix.

1. Les céréales

Évolution 2013/2012 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	- 1,0	- 22,7	- 23,4
dont : blé tendre (52,4 %)*	+ 3,0	- 22,0	- 19,7
maïs (22,9 %)*	+ 1,0	- 25,0	- 24,3
orge (16,5 %)*	- 9,0	- 22,0	- 29,0

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2012. Les subventions ont presque totalement disparu dès 2010.

La valeur de la production de céréales chute en 2013 (-23,4 %) après une hausse de 29,5 % en 2012. En effet, les prix reculent après la flambée de 2012.

Le **volume** de l'ensemble des céréales est en très légère baisse en 2013 par rapport à 2012, la hausse des surfaces compensant presque le repli des rendements. Il reste comparable au niveau moyen des cinq dernières années. Pour le blé tendre, la production s'accroît de 3 % sous l'effet d'une légère hausse conjuguée des surfaces et des rendements ; les fortes chaleurs de juillet ont permis de combler le retard de développement des cultures dû à la fraîcheur du printemps. Après une progression en 2012, la récolte de blé dur chute en 2013 en raison d'un repli important des rendements et des superficies dû aux mauvaises conditions climatiques lors des semis, mais aussi à la réduction de l'écart de prix avec le blé tendre dont la production est moins coûteuse. Pour l'orge, la production se réduit en raison d'une baisse des rendements, après avoir atteint un niveau record en 2012 ; elle devient inférieure de 6 % à la moyenne quinquennale. En revanche, la récolte de maïs augmente légèrement ; la hausse des superficies fait mieux que compenser la perte de rendement due à la sécheresse du mois d'août.

Le **prix** de la production de céréales chute en 2013, après la flambée de 2012. Les stocks mondiaux de maïs se sont reconstitués ; la récolte américaine est abondante. La production

mondiale de céréales est en hausse ; elle est meilleure que prévue au Canada, en Europe et dans les pays de la Mer Noire, la récolte de l'Inde atteint un niveau record. Le potentiel de baisse des cours devrait toutefois être limité par une bonne demande mondiale, notamment de la part de la Chine.

Les cours des céréales chutent de juillet à septembre, puis ils se redressent en octobre en raison des inquiétudes sur la récolte argentine et les retards de semis en Russie et en Ukraine. En novembre, ils se détendent à nouveau sous l'influence de l'avancée rapide des récoltes de maïs américain. En France, le prix du blé tendre décroît de 22 % dans ce contexte de hausse des disponibilités. Le prix du maïs recule de 25 % en lien avec le record de production mondiale attendu et la forte concurrence ukrainienne. Le prix de l'orge diminue de 22 % malgré la baisse de la récolte ; la demande mondiale devrait décliner et les stocks de fin de campagne sont importants. Les cours du blé dur se replient aussi (- 14 %) malgré la chute de la récolte ; en effet, la baisse de qualité de l'offre française, due aux pluies printanières, limite la demande et freine les prix, et la concurrence canadienne est vive.

Les aides à la surface pour les grandes cultures ont disparu en 2010 suite au bilan de santé de la Pac.

2. Les plantes industrielles¹

Évolution 2013/2012 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 11,1	- 14,5	- 24,0
dont : oléagineux (68,8 %)*	- 14,0	- 20,0	- 31,2
protéagineux (4,5 %)*	- 9,0	- 22,0	- 29,0
betteraves industrielles (18,3 %)*	- 3,0	- 3,0	- 5,9
Subventions sur les produits	ns	ns	ns
Ensemble au prix de base	- 10,8	- 13,9	- 23,3

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2012.

La valeur de la production d'**oléagineux** chute de 31,2 % sous l'effet conjugué d'un repli des volumes et des prix.

Le volume décroît de 14 % par rapport à 2012 en raison d'une baisse conjointe des surfaces et des rendements, il devient inférieur de 12 % à la moyenne quinquennale. Ce recul est dû au colza dont la récolte se réduit de 20 % à cause des difficultés rencontrées lors des semis et de l'excès d'humidité. En revanche, la production de tournesol se redresse de 5 %, après une chute en 2012, en raison d'une hausse des surfaces.

Les cours des oléagineux chutent en 2013. Les stocks mondiaux sont élevés. La récolte de canola au Canada et celles de soja aux États-Unis et en Amérique du Sud sont particulièrement abondantes, la production ukrainienne de colza est attendue à un niveau record. L'offre mondiale d'huile de colza est très importante. De plus, le Parlement européen a adopté un projet de loi visant à limiter à 5,5 %, au lieu des 10 % initiaux, l'incorporation de biocarburants de première génération d'ici 2020. Ce contexte de baisse est toutefois limité par l'accord sur le relèvement des droits anti-dumping sur les importations de biodiesel argentin et indonésien. De plus, la demande chinoise est importante. En France, le prix du colza diminue de 20 % malgré la chute de la production et celui du tournesol se replie de 22 % en raison d'une production élevée en Europe et dans les pays de la Mer Noire. Les aides pour les oléagineux ont disparu en 2010.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **protéagineux** chute de 29 % en 2013 sous l'effet conjugué d'une nouvelle baisse des quantités et d'une chute des prix. Les récoltes diminuent de 9 % en raison d'un repli des surfaces et des rendements et sont ainsi inférieures de 26 % à la moyenne quinquennale. Pour les pois, les rendements continuent leur progression, mais les surfaces poursuivent leur déclin. A l'inverse, pour les féveroles, les superficies augmentent tandis que les rendements sont en net recul par rapport à leur niveau record de 2012 suite aux fortes chaleurs de juillet.

¹ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

Les prix des protéagineux baissent de 22 % dans le sillage du blé et des tourteaux de soja auxquels ils peuvent se substituer pour l'alimentation animale. De plus, la demande est réduite et la concurrence du Canada, doté d'une abondante récolte, est forte.

Les subventions ont légèrement augmenté malgré la baisse de production. La valeur de la production au prix de base décroît de 24,1 %.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** décroît à nouveau en 2013 (- 5,9 %). Les tonnages récoltés sont en recul en 2013, comme en 2012, après avoir atteint des niveaux records en 2011 ; en effet, les rendements reculent fortement, pénalisés par le climat défavorable du printemps, marqué par le froid et un manque d'ensoleillement, et aussi par les pluies abondantes d'octobre. La richesse en sucre est faible ; elle avait bien progressé en début de campagne grâce au temps doux et ensoleillé, mais les pluies d'octobre l'ont fait régresser. Le volume produit diminue ainsi de 3 %. Les prix des betteraves s'infléchissent en lien avec la baisse des cours mondiaux du sucre ; en effet, un excédent mondial de production est attendu pour 2013/14, même si la demande chinoise est prévue en hausse. Au total, le prix décroît de 3 % en 2013.

3. Les fruits et légumes

Évolution 2013/2012 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	+ 1,6	- 0,4	+ 1,2
dont : fruits (36,8 %)*	+ 5,0	+ 6,0	+ 11,3
légumes (39,2 %)*	- 5,0	+ 1,0	- 4,0
pommes de terre (24,0 %)*	+ 7,0	- 12,0	- 5,8
Subventions sur les produits	- 9,7	- 13,2	- 21,6
Ensemble au prix de base	+ 1,3	- 0,6	+ 0,7

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2012.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **fruits** s'accroît à nouveau en 2013 (+ 11,3 %) en raison d'une hausse conjuguée des volumes et des prix. Pour les abricots, la production baisse de 30 % par rapport au niveau élevé de 2012, de même que la récolte européenne, et les cours se sont nettement redressés après une chute en 2012. Pour les pêches, la récolte est à nouveau en recul sensible du fait de la poursuite de la baisse de surface du verger et aussi des épisodes de grêle ; les prix augmentent nettement, favorisés par une bonne demande due à la chaleur estivale. La campagne a été plus difficile pour les fraises et les cerises avec des prix en baisse face à une demande affaiblie par le temps froid du printemps. Pour les fraises, la production est stable ; la récolte de cerises s'est nettement redressée après la chute de production de 2012. Pour les poires et les pommes, la production s'accroît après le repli de 2012 et retrouve un niveau proche de la moyenne quinquennale. Le prix des poires diminue, notamment en raison d'une vive concurrence de l'Italie et de l'Espagne à l'exportation. En revanche, le prix des pommes continue à s'apprécier sous l'effet d'une demande active, en particulier à l'exportation. La valeur de la production de fruits au prix de base augmente de 9,6 %.

La valeur de la production de **légumes** se replie de 4 % ; en effet, les volumes produits sont en recul pour la plupart des légumes, notamment pour les concombres et les courgettes en raison du climat défavorable du printemps et de la diminution des surfaces. Pour les endives et surtout pour les choux-fleurs, les prix baissent malgré la moindre production. Pour les tomates, la récolte est en très léger repli et les prix reculent un peu en raison de la faiblesse de la demande et de la concurrence belge et néerlandaise. En revanche, pour les carottes, les salades, les concombres et les courgettes, les prix se redressent et compensent la baisse de production.

La récolte de **pommes de terre** de conservation se redresse de 8 % en 2013 par rapport à celle de 2012, mais reste inférieure à la production moyenne des cinq dernières années. Les surfaces augmentent, stimulées par les bons prix de la campagne précédente, et les rendements se

redressent. Après une envolée en 2012, les prix reculent en 2013 (- 15 %). En début de campagne, les prix sont restés fermes en raison d'un niveau de stocks très faible et d'une demande active, notamment à l'exportation vers l'Italie et les pays de l'Est. Puis les prix ont baissé en lien avec la hausse de l'offre européenne. La campagne de pommes de terre primeur est à nouveau satisfaisante avec des prix encore en hausse. Globalement, le volume de la production de pommes de terre s'accroît de 7 %. Le prix, après une envolée de 71,2 % en 2012, diminue de 12 %, ce qui entraîne une baisse de la valeur de la production de 5,8 %.

L'aide compensatrice à la féculé a disparu en 2012.

4. Les vins

Évolution 2013/2012 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	(100,0 %)*	+ 3,2	+ 4,8	+ 8,1
Vins d'appellation d'origine	(79,3 %)	+ 3,1	+ 5,2	+ 8,5
Vins de champagne**	(23,2 %)	+ 17,9	+ 1,7	+ 19,9
Autres vins d'appellation	(56,2 %)	- 3,0	+ 7,0	+ 3,8
Autres vins	(20,7 %)	+ 3,7	+ 3,0	+ 6,8
Vins pour eaux de vie AOC	(8,9 %)	- 2,0	+ 3,0	+ 0,9
Autres vins de distillation	(0,1 %)	- 2,0	+ 3,0	+ 1,1
Vins de table et de pays	(11,7 %)	+ 8,0	+ 3,0	+ 11,2

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2012.

** Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

La valeur de la production de **vins** se redresse nettement en 2013 sous l'effet d'une hausse conjuguée des volumes produits et des prix.

Le **volume** global de production se redresse en 2013 (+ 3,2 %). En effet, la récolte 2013 est légèrement supérieure à la récolte historiquement faible de 2012. Ainsi la production s'accroît pour les vins de table et de pays ; celle des vins de champagne retrouve un niveau légèrement au-dessus de la normale après une année 2012 extrêmement basse. En revanche, la production continue à se replier pour les autres vins d'appellation et devient bien inférieure à la moyenne des cinq années précédentes. Les conditions climatiques ont été particulièrement défavorables au printemps pendant la floraison, puis des orages violents pendant l'été ont endommagé les vignes, notamment en Bourgogne et dans le Bordelais. Les pluies d'octobre ont entraîné une dégradation sanitaire des vignobles, hormis en Champagne et en Languedoc-Roussillon.

Le **prix** de la production des vins continue sur une tendance à la hausse en 2013 (+ 4,8 %) dans un contexte de faiblesse des disponibilités. Les stocks à la production du début de campagne sont inférieurs à ceux, déjà peu élevés, de la campagne précédente. En France, les vins de table et de pays continuent à s'apprécier ainsi que le champagne ; la hausse des prix des autres vins d'appellation s'accélère en 2013. La reprise des exportations initiée en 2010 se poursuit, elles progressent surtout vers les pays tiers, notamment les États-Unis et l'Asie.

5. Le bétail

Évolution 2013/2012 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 1,3	+ 4,4	+ 3,1
dont : gros bovins (53,2 %)*	- 1,0	+ 6,0	+ 4,9
veaux (11,7 %)*	- 2,0	+ 2,0	0,0
porcins (29,1 %)*	- 1,0	+ 2,0	+ 1,0
ovins-caprins (5,8 %)*	- 4,0	+ 7,0	+ 2,7
Subventions sur les produits	- 1,5	+ 7,3	+ 5,7
Ensemble au prix de base	- 1,3	+ 4,6	+ 3,2

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2012. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **gros bovins** continue à progresser en 2013 (+ 4,9 %).

Le volume de la production de gros bovins baisse légèrement. Les abattages se réduisent sensiblement en 2013, comme en 2012, en raison d'une baisse des disponibilités dans les élevages, pour toutes les catégories de bovins sauf pour les taurillons. Les exportations de bovins mâles vivants faiblissent également. La diminution du cheptel bovin est toutefois moins forte qu'en 2012. Après cinq années de baisse continue, les effectifs de vaches laitières progressent légèrement tandis que ceux de vaches allaitantes continuent à se réduire.

Les cours des gros bovins continuent à s'accroître (+ 6 % en 2013 après + 14 % en 2012) en raison d'une offre très limitée.

Les aides sur la production sont revalorisées. La valeur de la production au prix de base s'accroît de 5,1 %.

La production des **veaux** de boucherie se stabilise en valeur. Les abattages continuent à se replier et les exportations chutent. Le volume de production poursuit donc son recul (- 2 %). Le prix des veaux continue à augmenter en 2013 (+ 2 % comme en 2012), l'offre restant adaptée à la demande. Partis d'un niveau élevé en début d'année, ils sont en baisse depuis le mois de mai.

La prime à l'abattage des veaux a disparu en 2010.

La valeur de la production de **porcins** augmente légèrement en 2013 (+ 1 %). Le volume de production est en légère diminution (- 1 %). En effet, les abattages se replient. Les exportations d'animaux vivants s'accroissent tandis que celles de viande porcine continuent à se réduire. Le cheptel porcin est en baisse ; ce recul concerne surtout les truies, mais aussi les

porcelets et les porcs à l'engraissement dont l'effectif se réduit suite à une hausse des exportations de porcelets en début d'année. Le prix du porc est en hausse modérée (+ 2 %). Les cours ont progressé en début d'année et surtout en été dans un contexte d'offre réduite et de consommation soutenue à la faveur d'un été ensoleillé, puis les prix ont diminué.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production **d'ovins et de caprins** s'accroît de 2,7 % en 2013 en raison de la hausse sensible des prix. Le volume de production décroît de 4 % par rapport à 2012. Les abattages augmentent pour les brebis, mais ils se replient fortement pour les agneaux en lien avec la diminution du cheptel reproducteur. Toutefois, le solde commercial d'animaux vivants cesse d'être déficitaire. Les importations de viande ovine reculent pour la quatrième année consécutive. Le prix à la production continue à s'accroître sensiblement (+ 7 %), même si la demande reste peu dynamique, en raison de la faiblesse de l'offre conjuguée à une concurrence extérieure limitée. En effet, l'offre mondiale est modérée alors que la demande des pays tiers, et notamment de la Chine, se confirme. Les subventions sont stables. La valeur de la production au prix de base augmente de 2,3 %.

Au total, la valeur de la production de **bétail** hors subventions augmente (+ 3,1 %) sous l'effet de la hausse des prix. Les subventions sur les produits croissent de 5,7 % et la valeur de la production de bétail au prix de base s'accroît de 3,2 % après un redressement en 2011 et 2012.

6. Les produits avicoles

Évolution 2013/2012 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble		+ 5,5	- 6,3	- 1,1
dont : volailles	(69,5 %)*	0,0	+ 5,0	+ 5,0
Œufs	(30,5 %)*	+ 18,0	- 28,0	- 15,0

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2012.

Pour les **volailles**, la valeur de la production s'accroît de 5 %, après une légère hausse en 2012. Le volume de production se stabilise. Les abattages de canards se réduisent, ceux de dindes aussi après une reprise ponctuelle en 2012. En revanche, la production de poulets repart à la hausse. Les exportations de volailles poursuivent leur repli ; elles sont fortement concurrencées par le Brésil qui bénéficie de tarifs moins onéreux sur l'alimentation animale. Les prix continuent à s'accroître (+ 5 %). La hausse des prix est modérée pour les canards, mais plus soutenue pour les poulets et les dindes. En effet, les mises en place de dindes ont été réduites ; il en résulte une réduction des stocks et un meilleur équilibre entre l'offre et la demande depuis l'été. De plus, la production européenne ralentit.

Pour les **œufs**, la valeur de la production se réduit fortement (15 %) après une envolée en 2012. Le volume de production s'accroît de 18 %, après une baisse modérée en 2012 mais forte en 2011 pendant les travaux de mise aux normes européennes des cages de poules pondeuses. L'offre s'est donc étoffée ; elle devient supérieure à la demande, ce qui entraîne, après la flambée de 2012, une chute des cours (-28 %) dans un contexte de surproduction française et européenne. Ils deviennent ainsi inférieurs à la moyenne quinquennale. Le prix des œufs baisse de janvier à août, puis il se redresse en septembre à la faveur des mesures prises pour alléger le marché (abattages anticipés, dégagement important d'œufs à l'exportation vers le Moyen-Orient). Les coûts de production restent à des niveaux élevés.

7. Les autres produits animaux

Évolution 2013/2012 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	- 0,2	+ 6,9	+ 6,6
dont :			
lait et produits laitiers** (92,7 %)*	0,0	+ 7,0	+ 7,0

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2012.

** Produits laitiers transformés par les exploitations.

La valeur de la production des autres produits animaux augmente sensiblement (+ 6,6 %) sous l'effet de la hausse des prix, après un recul en 2012.

La collecte laitière reste stable depuis deux ans. Après 12 mois consécutifs de baisse, la collecte de lait de vache a progressé en juillet 2013 sous l'effet de conditions climatiques favorables à la repousse de l'herbe, mais aussi d'une réévaluation du prix du lait et d'un fléchissement du prix des aliments pour bétail. Ce redressement se poursuit les mois suivants. La collecte de lait de brebis est stable également. En revanche, la collecte de lait de chèvre continue à se replier sensiblement, comme en 2012 qui faisait suite à trois années de surproduction. Ainsi, le volume de production reste stable.

Le prix à la production du lait de vache se redresse et augmente de 7 %, celui du lait de chèvre également. Le prix du lait de brebis est stable. Ainsi, le prix de la production du lait s'accroît de 7 % en 2013 par rapport à 2012 en raison d'un renchérissement des prix des produits laitiers industriels (poudres de lait, beurre,...) dû à une demande mondiale soutenue face à une pénurie de l'offre.

Au total, la valeur de la production de lait et produits laitiers croît de 7 %.

III. Les consommations intermédiaires

Évolution 2013/2012

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble des consommations intermédiaires (100 %)	+ 0,7	+ 1,9	+ 2,6
hors aliments intraconsommés (84,8 %)	+ 0,4	+ 2,3	+ 2,7
dont : énergie et lubrifiants (9,9 %)	+ 0,5	- 1,5	- 1,0
engrais et amendements (9,0 %)	+ 7,0	+ 1,0	+ 8,1
produits de protection des cultures (6,5 %)	+ 1,0	+ 0,5	+ 1,5
aliments pour animaux * (19,3 %)	- 1,5	+ 6,0	+ 4,4

* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...) ; ils ne comprennent pas les produits agricoles intra consommés, tels que les fourrages.

Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de l'ensemble des consommations intermédiaires en 2012. Les autres produits sont dans l'annexe.

Source : Insee

La valeur des consommations intermédiaires de la branche agriculture s'accroît de 2,6 % en 2013, sous l'effet d'une hausse du prix moyen et, dans une moindre mesure, du volume. C'est la troisième année d'augmentation consécutive : le rythme est cependant moins soutenu qu'en 2012 (+ 5,3 %) et 2011 (+ 7,9 %).

Les hausses des dépenses consacrées aux postes engrais et amendements et aliments pour animaux achetés hors branche agricole représentent respectivement 28 % et 33 % de l'alourdissement global des charges.

Les dépenses en **aliments pour animaux** achetés en dehors de la branche agricole augmentent de 4,4 % en 2013, après des progressions plus fortes de 15,1 % en 2011 et 6,7 % en 2012. Elles sont portées par une nette hausse des prix, les quantités consommées étant globalement en recul.

De janvier 2012 à janvier 2013, les prix des aliments composés ont nettement progressé sous l'effet de l'envolée des cours des matières premières entrant dans leur composition (céréales, oléagineux). Malgré un mouvement de retrait amorcé en février 2013, le prix moyen de ces aliments sur l'ensemble de l'année 2013 reste supérieur d'environ 6 % à celui de l'année précédente. En particulier, les prix des aliments pour bovins et pour l'allaitement croissent de près de 8 % et ceux des aliments pour porcins et volailles de près de 5 %.

En volume, la consommation d'aliments pour bovins progresse légèrement (+ 1 %) et elle reste stable pour les aliments destinés à l'allaitement. Elle est en revanche orientée à la baisse pour les autres catégories d'aliments. Le recul est de 1 % pour les aliments pour volailles ; il est nettement plus marqué pour les aliments des porcins (- 4 %).

Hors aliments composés, la facture en tourteaux de soja et colza reste relativement stable, l'évolution de prix de + 6 % étant compensée par une baisse de 7 % des utilisations.

La charge en **produits de protection des cultures** croît de 1,5 % après une progression plus sensible en 2012 (+ 5,3 %).

Le prix des herbicides est en hausse de 1,6 % et ceux des autres familles de produits sont restés stables. La légère progression du volume global est essentiellement liée à un recours accru aux fongicides. La campagne a en effet été marquée par un printemps froid et humide et une pression des maladies assez élevée.

Après avoir augmenté de 17 % par an en moyenne entre 2009 et 2012, la facture « **énergie et lubrifiants** » diminue de 1 % en 2013, en raison du recul des prix.

Sur les dix premiers mois de l'année, le prix moyen du baril de pétrole brut « Brent » coté à Rotterdam recule de 5 euros (- 6 %) par rapport à 2012, entraînant dans son sillage une baisse de 3 % du prix moyen des produits pétroliers.

Le prix du gazole non routier, carburant qui représente un peu plus de la moitié de la facture, décroît de 4,5 %. L'évolution à la baisse est comparable pour le prix du fioul domestique utilisé comme combustible et elle est encore plus marquée pour le fioul lourd (- 8,5 %). Les reculs des prix de l'essence et du gazole sont respectivement de 1,7 % et 2,3 %. Les seuls prix orientés à la hausse sont ceux du GPL (+ 2 %) et des lubrifiants (+ 1,7 %).

Cette régression du prix des produits pétroliers est cependant atténuée par la hausse du prix de l'électricité de 6,5 % et de celui du gaz naturel de 1 %.

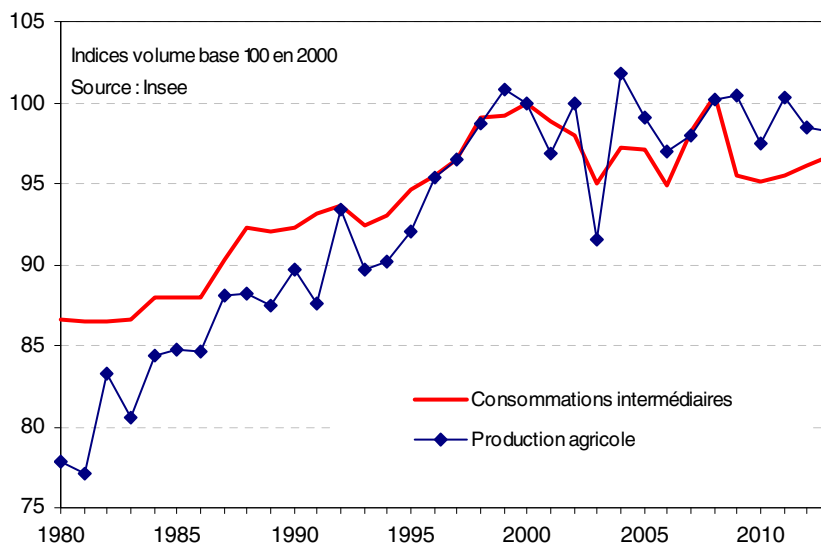
Ces estimations tiennent compte de la reconduction du remboursement partiel des taxes sur le gazole non routier, le fioul lourd et le gaz naturel appliquées les années précédentes. Cette mesure ne s'applique plus pour le fioul domestique depuis 2012.

Les dépenses en **engrais et amendements** progressent de 8,1 %, tirées par une augmentation des volumes de 7 %. Le prix moyen des engrais ne croît que de 1 % et se stabilise à un niveau élevé. Les prix des différentes catégories d'engrais sont comparables à ceux de l'année précédente.

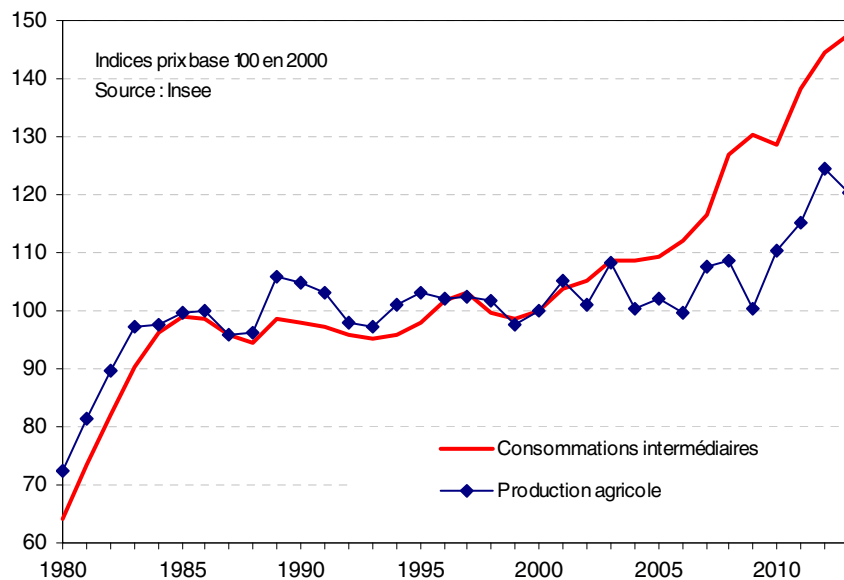
Les livraisons d'engrais simples azotés et potassiques sont en hausse, respectivement de 6 % et 8 %. La progression est encore plus soutenue pour les engrais simples phosphatés (+ 17 %) et les engrais composés azote-phosphore (+ 20 %) et phosphore-potassium (+ 15 %).

Graphique 3 Évolution comparée de la production au prix de base et des consommations intermédiaires

a) en volume



b) en prix



IV - La valeur ajoutée

	<i>Valeur 2013</i> <i>(en millions d'€)</i>	<i>Évolution 2013/2012 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production au prix de base	74 827,2	-0,3	-3,4	-3,7
Consommations intermédiaires	47 005,9	+ 0,7	+ 1,9	+ 2,6
Valeur ajoutée brute	27 821,3	-1,6	-11,3	-12,7
Consommation de capital fixe	11 599,0	+ 1,2	+ 1,9	+ 3,2
Valeur ajoutée nette	16 222,3	-3,1	-18,8	-21,3

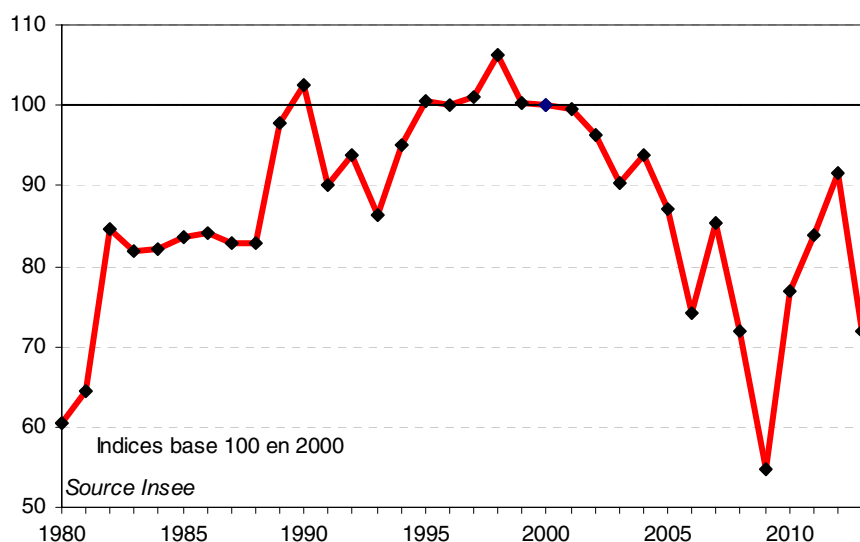
Source : Insee

La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. En 2013, les prix agricoles reculent de 3,4 % alors que les prix des consommations intermédiaires augmentent. De ce fait, la valeur de la production au prix de base baisse tandis que celle des consommations intermédiaires s'alourdit. La valeur ajoutée brute de la branche agriculture diminue sensiblement (-12,7 %) après avoir progressé de 7,7 % en 2012.

La **consommation de capital** fixe représente l'amortissement économique du capital de la branche, réévalué au prix de l'année étudiée. Suivant en volume la tendance des années précédentes et repercutant les prix de l'investissement, sa valeur croît en 2013.

La **valeur ajoutée nette**, après déduction de la consommation de capital fixe, diminue davantage que la valeur ajoutée brute (-21,3 %). Son recul est comparable à celui observé en 2009. Cependant son niveau est comparable au niveau de 2008, bien au-dessus du creux historique de 2009.

Graphique 4
Valeur ajoutée nette de la branche agriculture



V - Le résultat agricole

Le **résultat agricole net** se déduit de la valeur ajoutée nette en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production. Il représente ainsi le revenu des facteurs de production (travail et capital). Il est aussi appelé **valeur ajoutée nette au coût des facteurs** (tableau 6 en annexe).

Les **subventions d'exploitation** s'élèvent à 8,2 milliards d'euros en 2013. Elles sont en recul (-3,1 %) par rapport à 2012. Elles restent cependant les principales aides à l'agriculture depuis 2010 où leur augmentation avait été particulièrement forte (+ 21,4 %) suite à la mise en place des mesures décidées lors du Bilan de santé de la PAC (graphique 2 page 9).

Le paiement unique à l'exploitation constitue désormais à lui seul plus de 80 % de cette catégorie de subventions et il bénéficie quasiment à l'ensemble des secteurs. Il baisse (-2,2 %) en 2013.

Les aides agro-environnementales reculent globalement de 3,1 %, après une baisse de 16,5 % en 2012 qui compensait le rattrapage de 2010. En particulier, la prime à l'herbe (PMHAE) baisse de 3,5 %. Les indemnités compensatrices de handicap naturel se stabilisent. Les autres aides agro-environnementales sont réorganisées et progressent globalement de 28,8 %.

En 2013, les aides de crise ont bénéficié aux exploitations victimes des intempéries fin 2012 dans le Nord-Pas de Calais, ainsi qu'aux exploitations horticoles et au Beaujolais.

Subventions à l'agriculture*

En millions d'euros

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Subventions d'exploitation	7 328,7	7 209,2	8 604,2	8 736,5	8 441,0	8 182,2
Paiement unique à l'exploitation ¹	5 826,9	5 770,0	6 922,0	6 892,2	6 923,8	6 774,7
Aides agro-environnementales	885,3	889,4	1 004,1	1 229,9	1 027,2	995,1
Autres	616,5	549,8	678,1	614,4	490,0	471,4
<i>dont : calamités agricoles</i>	<i>130,7</i>	<i>69,0</i>	<i>117,5</i>	<i>298,3</i>	<i>116,5</i>	<i>43,6</i>
Subventions sur les produits	2 576,4	2 500,1	1 214,5	1 134,4	1 067,3	1 095,2
TOTAL SUBVENTIONS	9 905,1	9 709,3	9 818,7	9 870,9	9 508,3	9 277,4

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés).

¹ y compris montant supplémentaire

Source : ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles

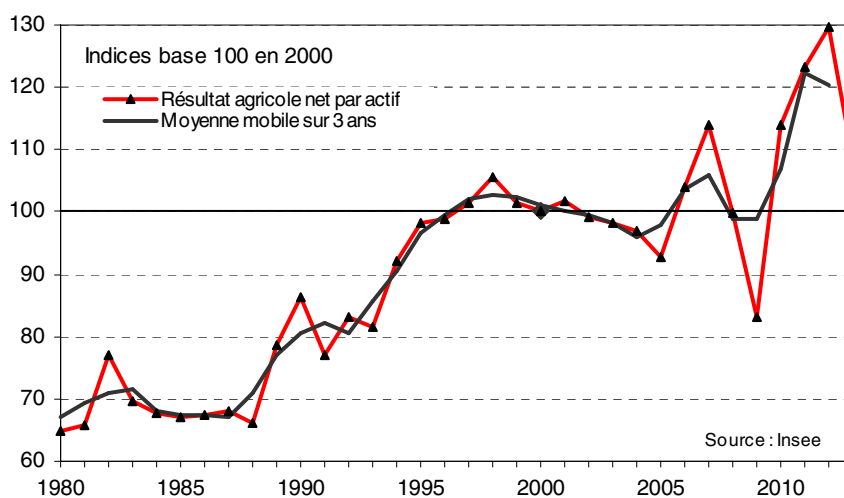
Les impôts sur la production augmentent de 2,4 % en 2013. Les impôts fonciers, qui en constituent les deux tiers, augmentent de 1,8 %. La croissance des consommations intermédiaires et surtout de l'investissement augmente le poids de la TVA restant à la charge des agriculteurs.

Le **résultat agricole net** enregistrerait finalement une baisse de 17,1 %.

Compte tenu d'une réduction de 2,0 % de l'emploi agricole total, le résultat agricole net par actif reculerait de 15,4 %. Après déflation par l'indice de prix du PIB (+ 1,2 %), la chute du résultat agricole net par actif en termes réels serait de -16,4 % en 2013 (tableau 9). Il atteint ainsi un niveau inférieur à celui de 2010. Compte tenu du fort niveau atteint en 2011 et 2012, la tendance (MM3) ne montre qu'un léger fléchissement.

Le résultat agricole net par actif en termes réels baisserait de plus de 16 % en 2013. Ce retournement intervient après trois années de forte croissance.

Graphique 5
Résultat agricole net par actif en termes réels¹



1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

VI. Le revenu d'entreprise agricole

Les **rémunérations** versées par les unités agricoles progressent de 2,2 % en 2013 du fait de la hausse du taux de salaire horaire (+ 3 %) et de la baisse des effectifs salariés (-0,8 %).

Les **charges locatives nettes** correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Calculées en partie sur la base des revenus de l'année précédente, ces charges locatives augmentent (+ 3,5 %) en 2013.

Les **intérêts dus** par la branche baissent de -1,9 %. L'encours des emprunts a augmenté de 2,5 % au cours de l'année 2011 tiré par les prêts non bonifiés d'investissement. Le taux d'intérêt apparent moyen, défini par le rapport des intérêts aux encours, se situe à 3,60 % en baisse après deux années de stabilité autour de 3,81 % et 4,14 % en 2010 : les taux pour les prêts d'investissement non bonifiés ont augmenté tandis que les prêts à court terme baissaient fortement.

Les **intérêts de la branche agriculture** sont présentés avant déduction des bonifications d'intérêt et hors SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés). Les SIFIM constituent une partie des intérêts payés par la branche (y compris bonifications) et ils sont imputés en consommation intermédiaire de la branche, en tant que consommation de services bancaires. Comme les SIFIM augmentent en 2013 du fait de la baisse sensible des taux de refinancement interbancaire et que les bonifications d'intérêts se réduisent, les intérêts nets de SIFIM diminuent fortement (-15,9 %).

Le **revenu net d'entreprise agricole**, solde du compte de revenu d'entreprise de l'ensemble de la branche, se déduit du résultat agricole net en retranchant la rémunération des salariés, les intérêts et les charges locatives nettes (tableau 7 en annexe). En termes nominaux, il baisserait de 28,4 % en 2013. Après trois années de croissance, le retournement est brutal.

Si la baisse du volume d'emploi non salarié poursuit sa tendance (-2,7 %), la baisse du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié atteindrait -26,4 %.

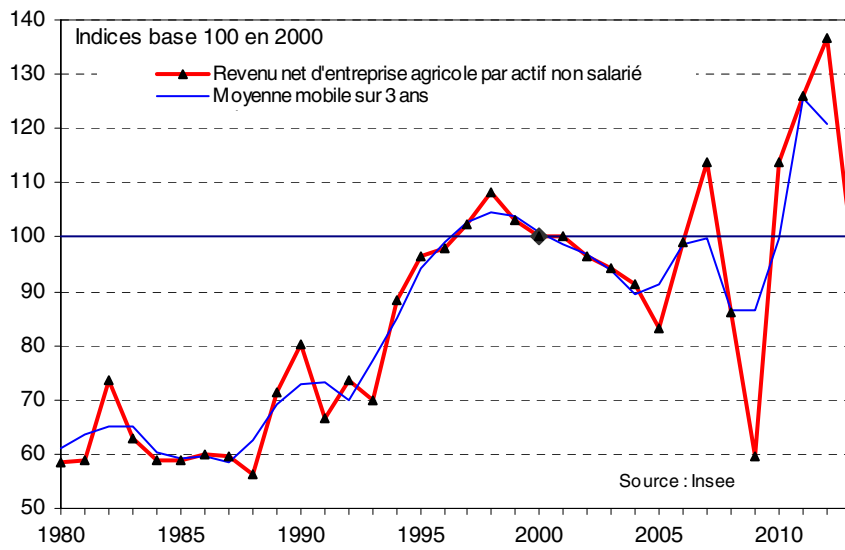
Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 1,2 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels chuterait de 29,2 % en 2013 (tableau 9), après une croissance moyenne de + 16 % au cours des trois années précédentes. La volatilité des prix agricoles et des prix des intrants de ces dernières années induit de fortes variations de cet indicateur. En tendance (MM3), il reste très haut malgré un léger fléchissement.

Les différentes branches agricoles ne sont pas touchées de façon identique.

<p>Le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels baisserait d'environ 29 % en 2013 après trois années de forte croissance. Partant d'un point historiquement élevé, sa tendance montre un léger fléchissement.</p>

Graphique 6

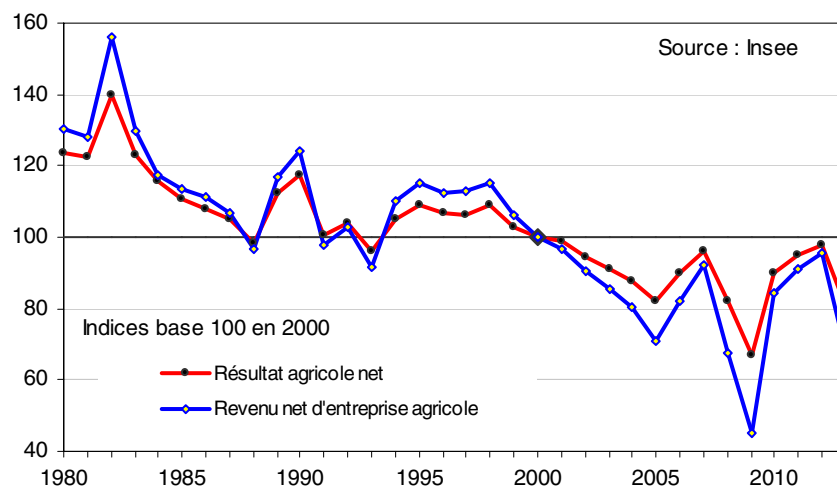
Revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels¹



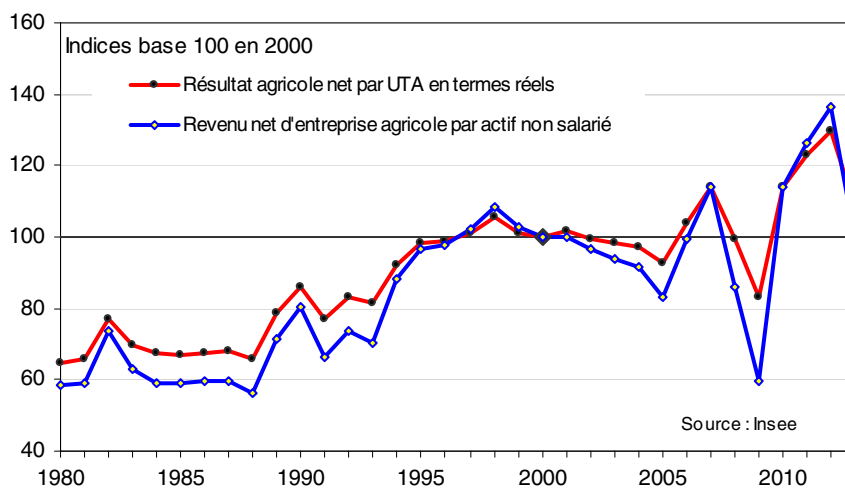
1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

Graphique 7

a) Indicateurs de revenu en termes réels ¹



b) Indicateurs de revenu par actif en termes réels ¹



1. Évolutions déflatées par l'indice de prix du PIB.
2. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).
3. UTANS : unité de travail annuel des non salariés

Annexe

LE COMPTE DE L'AGRICULTURE EN 2013

SOMMAIRE

TABLEAU 1 : Production hors subventions

TABLEAU 2 : Subventions sur les produits

TABLEAU 3 : Production au prix de base

TABLEAU 4 : Les consommations intermédiaires

TABLEAU 5 : Le compte de production

TABLEAU 6 : Le compte d'exploitation

TABLEAU 7 : Le compte de revenu d'entreprise

TABLEAU 8 : Les indicateurs de revenu

TABLEAU 9 : Les indicateurs de revenu en termes réels

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2013

Tableau 1 - Production hors subventions

En millions d'euros

Compte établi le 15 novembre 2013	Valeur 2012	Indice de volume	Volume 2013	Indice de prix	Valeur 2013	Indice de valeur
Blé dur.....	547,9	74,0	405,4	86,0	348,6	63,6
Blé tendre.....	8 058,1	103,0	8 299,8	78,0	6 473,8	80,3
Maïs.....	3 517,9	101,0	3 553,1	75,0	2 664,8	75,7
Orge.....	2 533,3	91,0	2 305,3	78,0	1 798,1	71,0
Autres céréales.....	706,7	92,0	650,2	74,0	481,1	68,1
CEREALES.....	15 363,9	99,0	15 213,8	77,3	11 766,4	76,6
Oléagineux.....	3 599,7	86,0	3 095,7	80,0	2 476,6	68,8
Protéagineux.....	233,0	91,0	212,0	78,0	165,4	71,0
Tabac.....	28,8	79,0	22,8	122,0	27,8	96,5
Betteraves industrielles.....	955,9	97,0	927,2	97,0	899,4	94,1
Autres plantes industrielles.....	411,3	95,0	390,7	104,0	406,3	98,8
PLANTES INDUSTRIELLES.....	5 228,7	88,9	4 648,4	85,5	3 975,5	76,0
Maïs fourrage.....	930,3	100,0	930,3	102,0	948,9	102,0
Autres fourrages.....	4 550,4	100,0	4 550,4	101,0	4 595,9	101,0
PLANTES FOURRAGERES.....	5 480,7	100,0	5 480,7	101,2	5 544,8	101,2
Légumes frais.....	3 190,1	95,0	3 031,1	101,0	3 061,4	96,0
Plantes et fleurs.....	2 426,7	100,0	2 426,7	101,0	2 451,0	101,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5 616,8	97,2	5 457,8	101,0	5 512,4	98,1
POMMES DE TERRE.....	1 954,5	107,0	2 091,3	88,0	1 840,3	94,2
FRUITS.....	3 000,4	105,0	3 150,4	106,0	3 339,4	111,3
Vins de champagne.....	2 210,0	117,9	2 605,9	101,7	2 650,4	119,9
dont vins calmes.....	1 424,2	130,0	1 851,5	102,0	1 888,5	132,6
dont champagne.....	785,8	96,0	754,4	101,0	761,9	97,0
Autres vins d'appellation.....	5 358,9	97,0	5 198,1	107,0	5 562,0	103,8
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7 568,9	103,1	7 804,0	105,2	8 212,4	108,5
Vins pour eaux de vie AOC.....	846,3	98,0	829,4	103,0	854,3	100,9
dont vins de distillation.....	153,9	98,0	150,8	103,0	155,3	100,9
dont cognac.....	692,4	98,0	678,6	103,0	699,0	101,0
Autres vins de distillation.....	8,7	98,0	8,5	103,0	8,8	101,1
Vins de table et de pays.....	1 118,2	108,0	1 207,7	103,0	1 243,9	111,2
AUTRES VINS.....	1 973,2	103,7	2 045,6	103,0	2 107,0	106,8
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	46 187,1	99,4	45 892,0	92,2	42 298,2	91,6
Gros bovins.....	6 266,1	99,0	6 203,4	106,0	6 575,6	104,9
Veaux.....	1 376,4	98,0	1 348,9	102,0	1 375,9	100,0
Ovins-caprins.....	679,8	96,0	652,6	107,0	698,3	102,7
Équidés.....	33,9	100,0	33,9	100,0	33,9	100,0
Porcins.....	3 422,7	99,0	3 388,5	102,0	3 456,3	101,0
BETAIL.....	11 778,9	98,7	11 627,3	104,4	12 140,0	103,1
Volailles.....	3 587,1	100,0	3 587,1	105,0	3 766,5	105,0
Œufs.....	1 573,9	118,0	1 857,2	72,0	1 337,2	85,0
PRODUITS AVICOLES.....	5 161,0	105,5	5 444,3	93,7	5 103,7	98,9
Lait et produits laitiers.....	8 704,6	100,0	8 704,6	107,0	9 313,9	107,0
dont lait.....	8 395,4	100,0	8 395,4	107,0	8 983,1	107,0
dont produits laitiers.....	309,2	100,0	309,2	107,0	330,8	107,0
Autres produits de l'élevage.....	684,6	97,0	664,1	105,0	697,3	101,9
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	9 389,2	99,8	9 368,7	106,9	10 011,2	106,6
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	26 329,1	100,4	26 440,3	103,1	27 254,9	103,5
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	72 516,2	99,7	72 332,3	96,2	69 553,1	95,9
Activités principales de travaux agricoles.....	3 887,9	100,0	3 887,9	102,0	3 965,7	102,0
Activités secondaires de services.....	208,9	100,0	208,9	102,0	213,1	102,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	4 096,8	100,0	4 096,8	102,0	4 178,8	102,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4)....	76 613,0	99,8	76 429,1	96,5	73 731,9	96,2
dont production des activités secondaires.....	1 996,3	97,7	1 951,1	102,8	2 004,8	100,4

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2013

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

Compte établi le 15 novembre 2013	Valeur 2012	Indice de volume	Volume 2013	Indice de prix	Valeur 2013	Indice de valeur
Blé dur.....	7,0	74,0	5,2	137,9	7,2	102,4
Blé tendre.....						
Maïs.....						
Orge.....						
Autres céréales.....					2,6	
CEREALES.....	7,0	74,3	5,2	188,5	9,8	140,0
Oléagineux.....	0,0					
Protéagineux.....	41,0	91,0	37,3	114,1	42,6	103,8
Tabac.....	8,0	79,0	6,3	127,0	8,0	
Betteraves industrielles.....						
Autres plantes industrielles.....	87,0	95,0	82,7	105,2	87,0	100,0
PLANTES INDUSTRIELLES.....	136,0	92,9	126,3	108,9	137,5	101,1
Maïs fourrage.....						
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....						
Légumes frais.....	5,0	95,0	4,3	104,7	4,5	90,0
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5,0	95,0	4,3	104,7	4,5	50,6
POMMES DE TERRE.....						
FRUITS.....	162,1	105,0	170,2	74,1	126,1	78,7
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	310,1	98,8	306,0	90,8	277,9	89,6
Gros bovins.....	630,3	99,0	624,0	107,9	673,1	106,8
Veaux.....						
Ovins-caprins.....	122,5	96,0	117,6	104,0	122,3	99,9
Équidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	752,8	98,5	741,6	107,3	795,4	105,7
Volailles.....	2,1	100,0	2,1	99,0	2,1	99,0
Œufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	2,1	100,0	2,1	99,0	2,1	99,0
Lait et produits laitiers.....	2,3	100,0	2,3	864,3	19,9	865,2
dont lait.....	2,3	100,0	2,3	864,3	19,9	864,3
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	2,3	100,0	2,3	865,2	19,9	865,2
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	757,2	98,5	746,0	109,6	817,4	108,0
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	1067,3	98,6	1052,0	104,1	1095,3	102,6
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
SERVICES (4).....						
TOTAL BRANCHE (5)=(3)+(4).....	1067,3	98,6	1052,0	104,1	1095,3	102,6
dont activités secondaires.....						

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2013

Tableau 3 - Production au prix de base

En millions d'euros

Compte établi le 15 novembre 2013	Valeur 2012	Indice de volume	Volume 2013	Indice de prix	Valeur 2013	Indice de valeur
Blé dur.....	554,9	74,0	410,6	86,7	355,8	64,1
Blé tendre.....	8 058,1	103,0	8 299,8	78,0	6 473,8	80,3
Maïs.....	3 517,9	101,0	3 553,1	75,0	2 664,8	75,7
Orge.....	2 533,3	91,0	2 305,3	78,0	1 798,1	71,0
Autres céréales.....	706,7	92,0	650,2	74,4	483,7	68,4
CEREALES.....	15 370,9	99,0	15 219,0	77,4	11 776,2	76,6
Oléagineux.....	3 599,7	86,0	3 095,7	80,0	2 476,6	68,8
Protéagineux.....	274,0	91,0	249,3	83,4	208,0	75,9
Tabac.....	36,8	79,1	29,1	123,0	35,8	97,3
Betteraves industrielles.....	955,9	97,0	927,2	97,0	899,4	94,1
Autres plantes industrielles.....	498,3	95,0	473,4	104,2	493,3	99,0
PLANTES INDUSTRIELLES.....	5 364,7	89,0	4 774,7	86,1	4 113,1	76,7
Maïs fourrage.....	930,3	100,0	930,3	102,0	948,9	102,0
Autres fourrages.....	4 550,4	100,0	4 550,4	101,0	4 595,9	101,0
PLANTES FOURRAGERES.....	5 480,7	100,0	5 480,7	101,2	5 544,8	101,2
Légumes frais.....	3 195,1	95,0	3 035,4	101,0	3 065,9	96,0
Plantes et fleurs.....	2 426,7	100,0	2 426,7	101,0	2 451,0	101,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5 621,8	97,2	5 462,1	101,0	5 516,9	98,1
POMMES DE TERRE.....	1 954,5	107,0	2 091,3	88,0	1 840,3	94,2
FRUITS.....	3 162,5	105,0	3 320,6	104,4	3 465,5	109,6
Vins de champagne.....	2 210,0	117,9	2 605,9	101,7	2 650,4	119,9
dont vins calmes.....	1 424,2	130,0	1 851,5	102,0	1 888,5	132,6
dont champagne.....	785,8	96,0	754,4	101,0	761,9	97,0
Autres vins d'appellation.....	5 358,9	97,0	5 198,1	107,0	5 562,0	103,8
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7 568,9	103,1	7 804,0	105,2	8 212,4	108,5
Vins pour eaux de vie AOC.....	846,3	98,0	829,4	103,0	854,3	100,9
dont vins de distillation.....	153,9	98,0	150,8	103,0	155,3	100,9
dont cognac.....	692,4	98,0	678,6	103,0	699,0	101,0
Autres vins de distillation.....	8,7	97,7	8,5	103,0	8,8	101,1
Vins de table et de pays.....	1 118,2	108,0	1 207,7	103,0	1 243,9	111,2
AUTRES VINS.....	1 973,2	103,7	2 045,6	103,0	2 107,0	106,8
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	46 497,2	99,4	46 198,0	92,2	42 576,2	91,6
Gros bovins.....	6 896,4	99,0	6 827,4	106,2	7 248,7	105,1
Veaux.....	1 376,4	98,0	1 348,9	102,0	1 375,9	100,0
Ovins-caprins.....	802,3	96,0	770,2	106,5	820,6	102,3
Équidés.....	33,9	100,0	33,9	100,0	33,9	100,0
Porcins.....	3 422,7	99,0	3 388,5	102,0	3 456,3	101,0
BETAIL.....	12 531,7	98,7	12 368,9	104,6	12 935,4	103,2
Volailles.....	3 589,2	100,0	3 589,2	105,0	3 768,6	105,0
Œufs.....	1 573,9	118,0	1 857,2	72,0	1 337,2	85,0
PRODUITS AVICOLES.....	5 163,1	105,5	5 446,4	93,7	5 105,8	98,9
Lait et produits laitiers.....	8 706,9	100,0	8 706,9	107,2	9 333,8	107,2
dont lait.....	8 397,7	100,0	8 397,7	107,2	9 003,0	107,2
dont produits laitiers.....	309,2	100,0	309,2	107,0	330,8	107,0
Autres produits de l'élevage.....	684,6	97,0	664,1	105,0	697,3	101,9
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	9 391,5	99,8	9 371,0	107,0	10 031,1	106,8
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	27 086,3	100,4	27 186,3	103,3	28 072,3	103,6
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	73 583,5	99,7	73 384,3	96,3	70 648,5	96,0
Activités principales de travaux agricoles.....	3 887,9	100,0	3 887,9	102,0	3 965,7	102,0
Activités secondaires de services.....	208,9	100,0	208,9	102,0	213,1	102,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	4 096,8	100,0	4 096,8	102,0	4 178,8	102,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	77 680,3	99,7	77 481,1	96,6	74 827,2	96,3
dont production des activités secondaires.....	1 996,3	97,7	1 951,1	102,8	2 004,8	100,4

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2013

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En millions d'euros

Compte établi le 15 novembre 2013	Valeur 2012	Indice de volume	Volume 2013	Indice de prix	Valeur 2013	Indice de valeur
Semences et plants	2 539,2	101,0	2 564,5	103,5	2 654,3	104,5
Énergie et lubrifiants	4 545,0	100,5	4 567,7	98,5	4 499,2	99,0
Engrais et amendements	4 135,7	107,0	4 425,2	101,0	4 469,5	108,1
Produits de protection des cultures	2 967,3	101,0	2 997,0	100,5	3 012,0	101,5
Dépenses vétérinaires	1 608,9	96,0	1 544,6	103,0	1 590,9	98,9
Aliments pour animaux	15 806,5	100,0	15 813,8	103,3	16 335,3	103,3
<i>dont : intraconsommés</i>	6 983,0	102,0	7 122,7	100,0	7 122,7	102,0
<i>achetés en dehors de la branche</i>	8 823,5	98,5	8 691,1	106,0	9 212,6	104,4
Entretien du matériel	2 975,1	100,0	2 975,1	103,0	3 064,4	103,0
Entretien des bâtiments	314,8	100,0	314,8	101,0	317,9	101,0
Services de travaux agricoles	3 887,9	100,0	3 887,9	101,0	3 926,8	101,0
Autres biens et services	7 030,1	100,0	7 030,1	101,5	7 135,6	101,5
<i>dont : SIFIM</i>	951,6	101,0	961,8	102,5	986,6	103,7
Total	45 810,6	100,7	46 120,7	101,9	47 005,9	102,6

Source : Insee

**Tableau 5
Compte de production**

En millions d'euros

Compte établi le 15 novembre 2013	Valeur 2012	Indice de valeur	Valeur 2013
Production	77 680,3	96,3	74 827,2
(-) Consommations intermédiaires	45 810,6	102,6	47 005,9
(=) Valeur ajoutée brute	31 869,7	87,3	27 821,3
(-) Consommation de capital fixe	11 244,2	103,2	11 599,0
(=) Valeur ajoutée nette	20 625,6	78,7	16 222,3

Source : Insee

**Tableau 6
Compte d'exploitation**

En millions d'euros

Compte établi le 15 novembre 2013	Valeur 2012	Indice de valeur	Valeur 2013
Valeur ajoutée nette	20 625,6	78,7	16 222,3
(+) Subventions d'exploitation	8 441,0	96,9	8 182,2
<i>dont : bonifications d'intérêts</i>	108,9	22,6	24,7
(-) Autres impôts sur la production	1 571,8	102,4	1 610,0
<i>Impôts fonciers</i>	985,5	101,8	1 003,2
<i>Autres</i>	586,3	103,5	606,8
(=) Résultat agricole net	27 494,8	82,9	22 794,5
(-) Rémunération des salariés	7 187,1	102,2	7 346,5
<i>Salaires</i>	5 923,1	102,2	6 054,4
<i>Cotisations sociales à la charge des employeurs</i>	1 264,0	102,2	1 292,0
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	20 307,7	76,1	15 448,1

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2013

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En millions d'euros

Compte établi le 15 novembre 2013	Valeur 2012	Indice de valeur	Valeur 2013
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	20 307,7	76,1	15 448,1
(-) Intérêts ¹	972,4	84,1	818,1
<i>(pour mémoire : intérêts dus par la branche)</i>	1 815,1	98,1	1 780,0
(-) Charges locatives nettes ²	2 439,6	103,5	2 525,3
(=) Revenu net d'entreprise agricole	16 895,7	71,6	12 104,7

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

Évolution annuelle en %

Compte établi le 15 novembre 2013	2013 / 2012
Résultat agricole net	-17,1
par actif	-15,4
Revenu net d'entreprise agricole	-28,4
par actif non salarié	-26,4
Évolution du nombre d'UTA ¹ totales	-2,0
Évolution du nombre d'UTA ¹ non salariées	-2,7

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

Évolution annuelle en %

Compte établi le 15 novembre 2013	2013 / 2012
Résultat agricole net	-18,1
par actif	-16,4
Revenu net d'entreprise agricole	-29,2
par actif non salarié	-27,3
Évolution du prix du PIB	1,2

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2013 ⁽¹⁾

(Estimation au 12 décembre 2013)

Résumé	45
Grandes cultures : la chute des prix des céréales entraîne celle du revenu moyen	47
Maraîchage et fleurs : production en baisse, charges toujours élevées	49
Viticulture : un léger mieux sur les vendanges, conjuncture favorable sur les prix	50
Arboriculture fruitière : hausse globale de la valeur de la production et du revenu moyen	51
Élevage bovin : légère amélioration du revenu en bovins lait, repli en bovins viande	52
Élevage ovin : la baisse des volumes perdure, les charges restent élevées	53
Élevage hors-sol : charges toujours élevées, recul du revenu	54
Disparités et évolutions à long terme du revenu	55
Annexes chiffrées	57

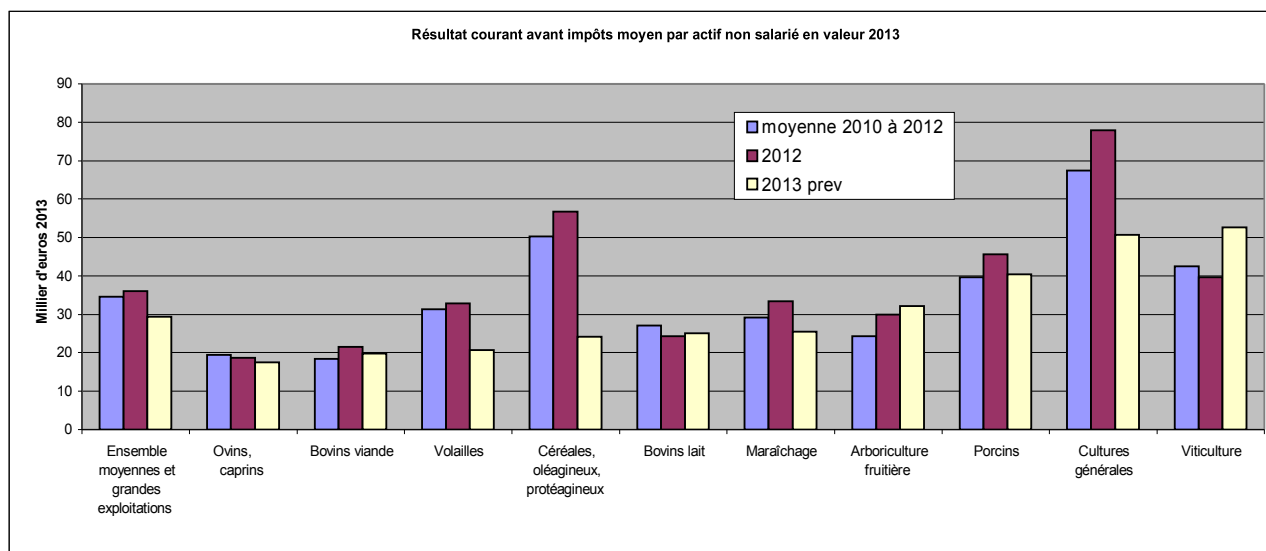
(1) Présenté par Vincent MARCUS, secrétaire de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, ce rapport a été préparé au Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles du SSP par Éliane LE REY et Vincent MARCUS, avec la collaboration du Bureau des synthèses statistiques conjoncturelles.

LES INDICATEURS DE REVENU PAR CATÉGORIE D'EXPLOITATIONS : RÉSULTATS PRÉVISIONNELS POUR 2013

Le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations moyennes et grandes se replierait sensiblement en 2013, avec une baisse de 15 % par rapport à la moyenne des trois dernières années. A un peu moins de 30 000 euros par actif non salarié, il resterait toutefois légèrement supérieur au niveau observé dans la première moitié des années 2000. Cette baisse des résultats concernerait une majorité d'orientations, à l'exception de la viticulture et de l'arboriculture fruitière. L'année 2013 est marquée par le fléchissement des prix des céréales, des oléagineux et des protéagineux qui entraîne un net recul du revenu des exploitations de grandes cultures et joue favorablement en fin d'année sur le coût de l'alimentation animale.

Dans les productions végétales, le repli des prix de l'énergie et la modération de ceux des engrais permettent de contenir la hausse des coûts de production. Les évolutions du résultat dépendent donc en grande partie de celles de la valeur de la production. Les récoltes de céréales sont stables et celles d'oléagineux et protéagineux baissent, dans un contexte de nette dépréciation des prix. Dans ces conditions, le revenu moyen des exploitations de grandes cultures chuterait à 31 800 euros par actif non salarié en 2013, très en-dessous du niveau moyen élevé des années 2010-2012 (55 300 euros). Les aléas climatiques ont diversement affecté les autres productions végétales. En arboriculture fruitière, la récolte de certaines espèces (cerise, pomme, poire) retrouve un niveau proche de la moyenne 2008-2012 après les très faibles volumes de 2012. En revanche, les fruits d'été ont été peu abondants et leurs prix ont connu une hausse sensible. La valeur totale de la production s'accroît par rapport à 2012 sous l'effet parfois conjugué des volumes et des prix. Le résultat moyen de l'ensemble des exploitations fruitières poursuivrait sa progression, avec des situations toutefois variables selon les espèces cultivées. Dans les exploitations maraîchères, les rendements sont moindres et les prix compensent inégalement le repli des volumes. Au total, la production baisse en valeur et le revenu moyen se replierait à 25 400 euros. Les vignobles n'ont pas échappé aux aléas, mais la vendange dépasse son niveau très faible de 2012, tout en restant modeste. Les prix resteraient bien orientés sur la campagne et permettraient au résultat moyen des exploitations viticoles d'atteindre 52 600 euros en 2013.

Dans les exploitations d'élevage, le volume de la plupart des productions animales est en baisse, ou au mieux reste stable (à l'exception des œufs). Les prix des animaux d'élevage herbivore sont orientés à la hausse, comme ceux du lait avec une collecte stable. Le coût de l'alimentation animale a amorcé un repli au cours de 2013 par rapport au très haut niveau atteint fin 2012, mais sur l'ensemble de l'année, il reste supérieur au niveau moyen de 2012 et pèse encore sur les charges d'approvisionnement. De ce fait, dans les exploitations laitières, la valeur de la production, en légère hausse, compense tout juste celle des charges et le résultat s'améliorerait faiblement (25 100 euros), tout en restant légèrement inférieur à la moyenne 2010-2012. Avec le recul presque général des abattages, les élevages de bovins pour la viande voient leur revenu rester sous les 20 000 euros, à un niveau qui demeure structurellement bien inférieur à la moyenne de l'ensemble des exploitations. Malgré le maintien des prix à un niveau relativement élevé, la situation est similaire dans les élevages ovins et caprins où le résultat moyen atteindrait 17 600 euros, 10 % en-dessous de la moyenne des trois dernières années. Dans les exploitations avicoles, la situation est contrastée. En volaille de chair, la hausse des prix conjuguée à des volumes globalement stables devrait permettre de contenir le poids des charges. En filière ponte en revanche, la chute du prix des œufs tire à la baisse la valeur de la production en dépit de la hausse des volumes. Sur l'ensemble des deux filières, le résultat moyen des exploitations fléchirait à 20 800 euros – soit 34 % en-dessous de la moyenne des trois dernières années. Dans les exploitations porcines, compte tenu du faible recul de la valeur de la production et de la stabilisation des charges, le revenu se replierait légèrement à 40 500 euros.



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Méthodologie des indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Les indicateurs de revenu permettent de décrire les résultats économiques annuels des exploitations agricoles. Ils ont pour objectif de mesurer l'impact de la conjoncture sur la formation du résultat d'activité selon la spécialisation productive des exploitations agricoles (orientation technico-économique des exploitations – OTEX) et permettent également une première approche des disparités entre ces orientations de production.

Ces indicateurs sont élaborés sur l'ensemble des **exploitations agricoles moyennes et grandes en France métropolitaine**, une exploitation étant considérée comme moyenne ou grande si sa production brute standard moyenne (PBS) dépasse 25 000 euros. Cet ensemble est donc différent du champ couvert par le compte national : ce dernier inclut en particulier les petites exploitations (dont la PBS est inférieure à 25 000 euros), les exploitations des DOM, ainsi que les entreprises de travaux agricoles (ETA), les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et les centres d'insémination artificielle, pour représenter l'ensemble de la branche « agriculture ».

Ces indicateurs s'appuient sur les données du réseau d'information comptable agricole (RICA). Les résultats du RICA observés constituent la référence historique pour les niveaux et les évolutions du revenu agricole par catégorie d'exploitations. Pour la dernière année, les résultats du RICA ne sont pas disponibles et il est donc nécessaire d'effectuer une prévision sur la base des indicateurs conjoncturels disponibles. Ces indicateurs sont détaillés par produit et poste de charges au niveau de nomenclature le plus fin possible, et appliqués aux données individuelles du RICA de l'année précédente.

A la différence des comptes de l'agriculture qui fournissent des agrégats moyens pour la branche agriculture, au niveau national ou éventuellement régional, cette méthodologie **permet de disposer de données économiques, en niveau et en évolution, déclinées par OTEX au niveau national et pour les principales OTEX de chaque région, et déclinées également par région et département.**

Le principal indicateur de revenu de l'activité des entreprises agricoles utilisé est **le résultat courant avant impôts (RCAI), par actif non salarié (UTANS)**. Les évolutions sont calculées en termes réels, c'est-à-dire nettes de l'évolution du prix du PIB.

Grandes cultures

La chute des prix des céréales entraîne celle du revenu moyen.

Dans un contexte de perspectives de récoltes mondiales favorables et de détente sur les prix internationaux des céréales et des oléagineux, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux redescendrait à 24 200 euros par actif non salarié en 2013. En recul d'environ 50 % par rapport à la moyenne des trois dernières années, il retrouverait un niveau proche de celui du début des années 2000. Pour les autres exploitations de grandes cultures le revenu se replierait à 50 800 euros en 2013, en baisse de près de 25 % par rapport à la moyenne 2010-2012.

Les conditions climatiques ont fortement influencé les récoltes de la campagne 2013 en grandes cultures. Les semis ont pâti des mauvaises conditions météorologiques de l'automne 2012. Au printemps, le manque de chaleur et d'ensoleillement a entraîné des retards de croissance, souvent compensés par les fortes chaleurs de juillet.

La moisson céréalière est globalement stable mais les situations diffèrent selon les cultures. La sole dédiée au blé tendre, au maïs et à l'avoine s'est étendue. Les quantités de blé tendre augmentent de 3 % du fait de rendements accrus, celles d'avoine croissent de 6 % malgré de moindres rendements et la récolte de maïs se maintient (+ 1 %). La plupart des autres céréales sont pénalisées par le recul des rendements qui amplifie le repli plus ou marqué des surfaces cultivées. Ainsi, la récolte de blé dur, qui perd un quart de ses surfaces, chute de 26 % et celles de seigle et de triticale baissent respectivement de 11 % et de 13 %. Les tonnages d'orge sont de 9 % inférieurs à ceux de la campagne précédente malgré le rétablissement de la sole d'orge d'hiver dans les régions qui avaient souffert du gel en février 2012.

Le volume de la production d'oléagineux se replie globalement de 14 % par rapport à 2012. Les quantités de colza diminuent de 20 % par rapport à l'abondante récolte de 2012 du fait du recul des superficies et des rendements. En revanche, l'extension de la sole de tournesol se traduit par une hausse de 5 % des quantités produites.

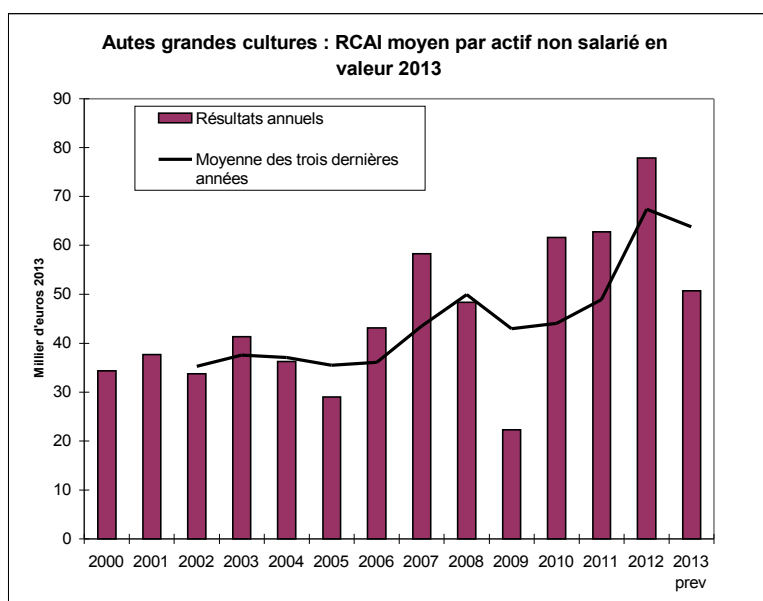
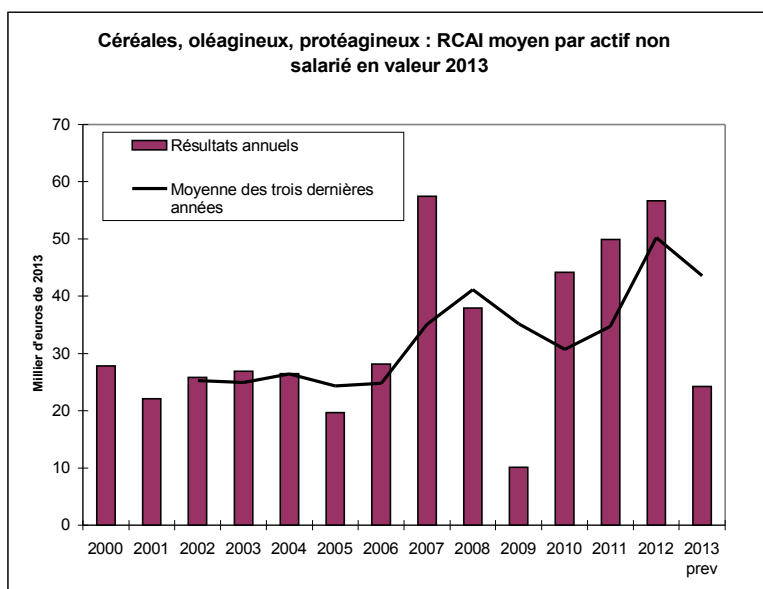
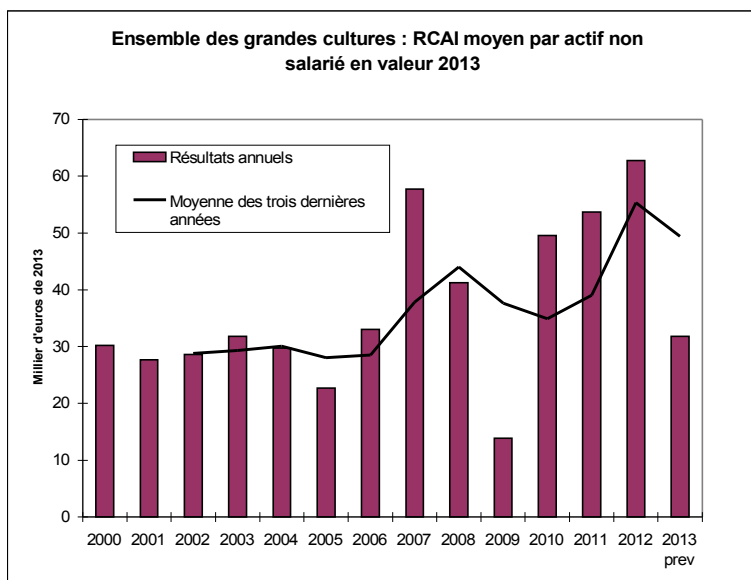
Les surfaces consacrées aux protéagineux se réduisent pour la troisième année consécutive, revenant à la situation antérieure à la mise en place des aides spécifiques qui avaient suscité le rebond de 2010. En conséquence, les volumes produits baissent de 9 % par rapport à 2012 (- 8 % pour les pois protéagineux et - 11 % pour les fèves et fèveroles).

La betterave industrielle a souffert du temps froid et humide lors de son implantation. Les rendements baissent donc malgré la légère progression des surfaces cultivées. Les tonnages de betteraves industrielles récoltés sont en retrait de 3 % en 2013, après la récolte 2012 déjà en recul. En revanche les quantités de pommes de terre croissent de 7 % par rapport à 2012, année de faible production.

Globalement, les prix des céréales et des oléagineux ont connu une forte baisse en début de campagne 2013-2014. Compte-tenu de disponibilités mondiales annoncées en forte hausse, les cours internationaux se sont repliés et, dans leur sillage, les prix céréaliers français (- 22 % pour le blé tendre et l'orge, - 25 % pour le maïs et - 14 % pour le blé dur) ainsi que ceux des oléagineux (-20 %). Dans le même temps, les prix des protéagineux fléchissent de 22 % malgré les disponibilités réduites.

Malgré la réduction des volumes français, les prix de la betterave industrielle se replient de 3 %, et ceux de la pomme de terre perdent 12 % en 2013, en lien avec la hausse des disponibilités.

La hausse des charges d'approvisionnement (engrais, produits de protection des cultures, semences, carburants et lubrifiants) reste très contenue (+1,5%). Les prix des engrais qui s'étaient stabilisés après la forte hausse de 2010/2011 ont amorcé un repli après le premier trimestre 2013. La hausse modérée du volume des achats en 2013 atténue l'effet des mouvements de prix. Les achats en volume des autres produits se sont stabilisés en 2013 tandis que le coût des carburants et lubrifiants s'est légèrement réduit du fait du fléchissement des cours des produits pétroliers.



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Maraîchage et fleurs

Production en baisse, charges toujours élevées

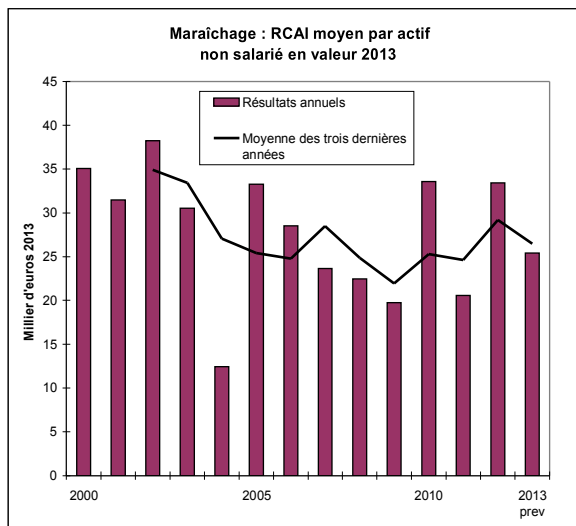
Le résultat courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié des exploitations productrices de légumes et de fleurs s'établirait à 20 800 euros en 2013, en retrait de 14 % par rapport à la moyenne des trois dernières années. Celui des exploitations maraîchères se replierait à 25 400 euros, en retrait de 13 % par rapport à la moyenne 2010-2012 et le revenu des exploitations productrices de fleurs s'établirait à 17 500 euros.

Globalement, les prix des légumes évoluent peu (+ 1 %) alors que les volumes produits reculent de 5 %. Mais les évolutions conjoncturelles diffèrent selon les produits.

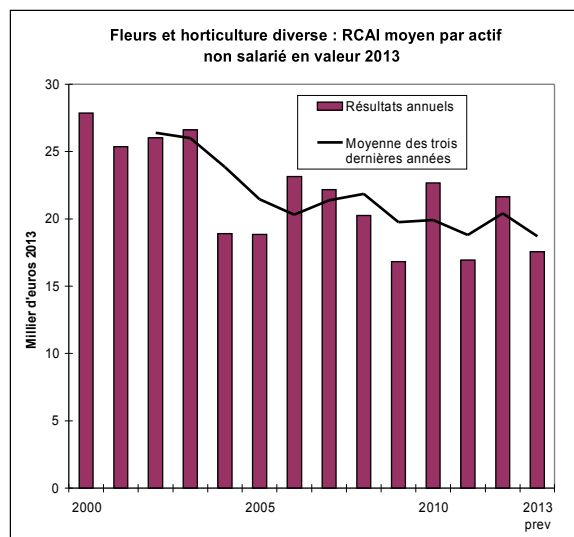
Le froid et l'humidité du printemps ont pesé sur les productions. Les surfaces sont moindres et les rendements faibles. La récolte de courgette baisse ainsi de 14 % et celle de concombre de 12 %. La chaleur estivale a toutefois dynamisé la demande. Dans un contexte de concurrence modérée des produits importés, les prix de ces produits se sont accrus : respectivement +28 % et +10 %. La situation est moins favorable pour la plupart des autres légumes. Les quantités de poireaux chutent de 12 %, du fait des poireaux

primeurs très affectés par les conditions climatiques. L'été chaud ne favorise pas la demande et les prix plongent de 32 %. Les circonstances sont similaires pour le chou-fleur. Les prix perdent 18 % tandis que la récolte, inférieure à la moyenne quinquennale, se replie de 3 %. Pour les carottes, la légère hausse des surfaces ne parvient pas à contenir la baisse des volumes (- 5 %). Les prix bien orientés (+ 5 % par rapport à 2012) et nettement supérieurs à la moyenne quinquennale permettent de limiter le recul de la valeur de la production. Pour les tomates, la baisse de la récolte des produits de plein air est compensée par l'amélioration des rendements des productions sous serre. Les tonnages se replient dans l'ensemble de 1 % et les prix reculent de 2 % du fait des produits importés très présents sur le marché.

Les charges d'approvisionnement évoluent peu en valeur (+ 0,4 %). Bien que très limitée, la légère hausse des charges conjuguée à la baisse de la valeur de la production explique la diminution du résultat courant avant impôts des exploitations maraîchères en 2013.



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Viticulture

Un léger mieux sur les vendanges, conjoncture favorable sur les prix

En 2013, les vignobles français ont de nouveau connu une succession d'événements climatiques défavorables. Toutefois, le volume global de la vendange est légèrement supérieur à celui de 2012, historiquement très faible. Le volume total de la production de vins d'appellation d'origine protégée (AOP) augmente de 3 % par rapport à 2012. Ce mouvement résulte principalement du net accroissement (+ 30 %) de la production de vins de champagne qui retrouve un niveau proche de la moyenne 2008-2012. Pour les autres vins AOP, dont les volumes reculent dans l'ensemble de 3 %, les situations sont disparates selon les régions et les parcelles, parfois très affectées par les intempéries. Les volumes des vins à indication géographique protégée (IGP) sont en hausse de 8 %. Ceux des autres vins (notamment vins sans indication géographique - VSIG - et volumes au dessus des plafonds d'appellation) croissent de 36 % par rapport à 2012. Les vins destinés à la fabrication de cognac affichent, quant à eux, une récolte en retrait de 2 % par rapport à l'année précédente.

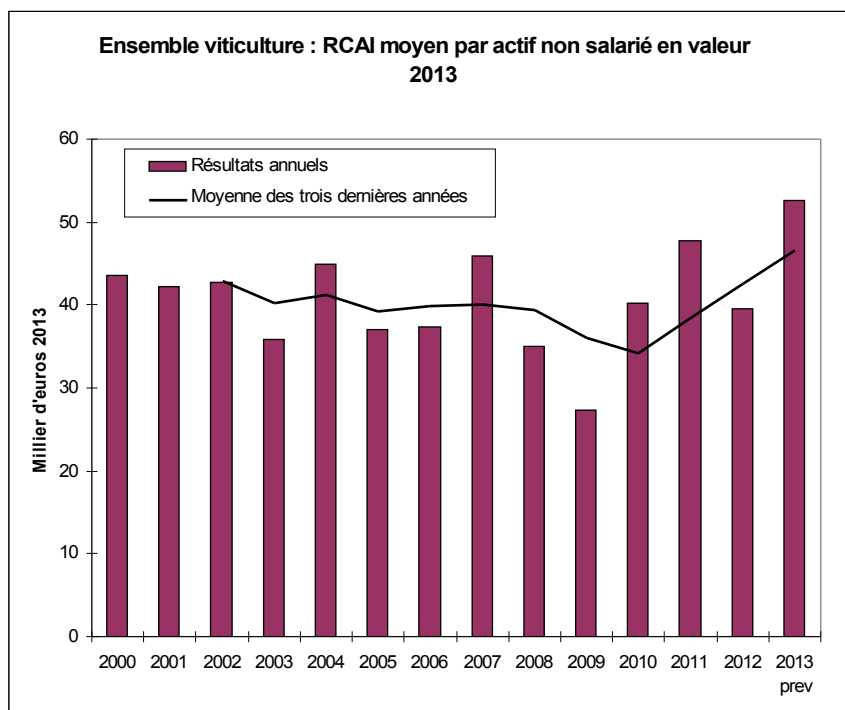
En début de campagne 2013-2014, la demande reste dynamique et les stocks seraient peu

élevés du fait de la faible récolte de 2012.

Dans ce contexte, les prix des vins continueraient à progresser sur l'ensemble de la campagne : + 3 % pour les vins sans indication géographique, + 2 % pour les vins de Champagne, + 7 % en moyenne pour les autres vins AOP hors champagne. Les prix de ces derniers évolueraient toutefois de façon différenciée selon les régions : les prix augmenteraient plus sensiblement en Aquitaine et en Bourgogne mais se stabiliseraient en Alsace.

Les charges d'approvisionnement augmentent de 0,9 % en valeur, notamment du fait des dépenses en produits de protection des cultures.

Dans ce contexte, sous l'hypothèse d'une valorisation de la récolte 2013 au prix de la campagne 2013-2014 (optique « production »), le résultat courant avant impôts des exploitations spécialisées en viticulture progresserait nettement en 2013. A 52 600 euros par actif non salarié, il prolongerait la tendance haussière amorcée en 2012 (+ 10 % en moyenne annuelle sur les trois dernières années).



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Arboriculture fruitière

Hausse globale de la valeur de la production et du revenu moyen

Le résultat courant avant impôts (RCAI) des arboriculteurs fruitiers continuerait à s'améliorer en 2013. Avec 32 100 euros par actif non salarié en 2013, il atteindrait son meilleur niveau depuis le début des années 2000.

Globalement, le volume des récoltes progresse de plus de 5 % et les prix évoluent diversement selon les espèces.

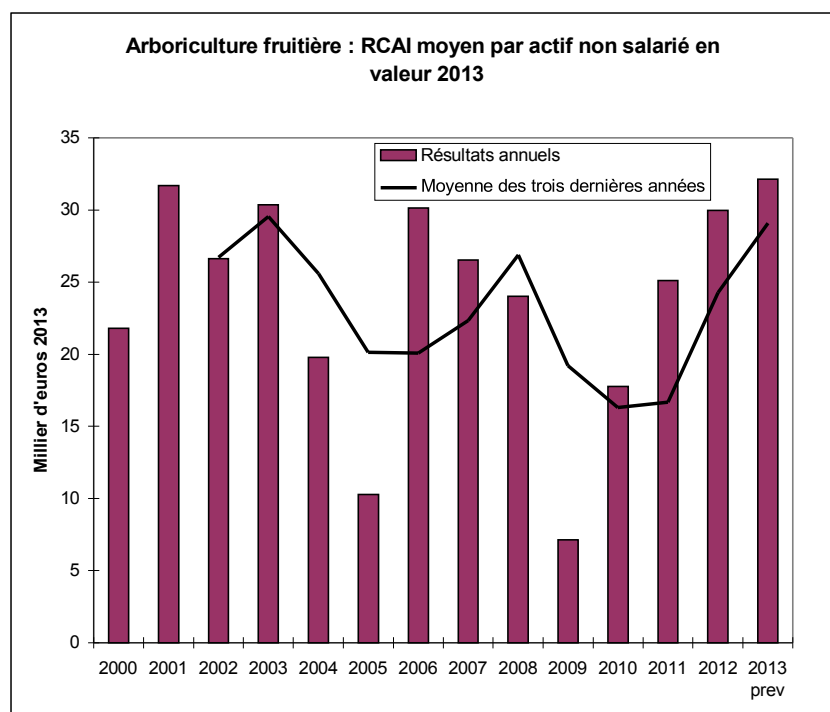
Malgré les aléas climatiques, la récolte de certains fruits retrouve, après les maigres volumes de 2012, un niveau voisin de la moyenne 2008-2012. La cueillette de cerises s'accroît de 34 % mais avec de fortes disparités régionales. Les quantités de pommes se redressent (+ 19 %) tout comme celles de poires (+ 17 %). A l'inverse, les volumes d'abricots et de pêches-nectarines diminuent fortement (respectivement - 30 % et - 12 %), conséquence de la faiblesse des rendements et de l'érosion des superficies.

Le temps particulièrement froid et humide de mai-juin n'a pas stimulé la demande. Malgré le peu d'apport sur les marchés, le prix des cerises se replie de 5 %. En revanche, le soleil

et la chaleur estivale ont été propices à la consommation de fruits. Face à une offre réduite, notamment des variétés précoces, les prix grimpent (+ 37 % pour l'abricot et + 21 % pour la pêche). En tout début de campagne 2013-2014, les prix des pommes et des poires ont affiché un niveau élevé, mais ils se sont repliés en-dessous des niveaux de l'an dernier depuis octobre. Sur l'ensemble de la campagne, les prix reculeraient en prévision (- 15 % pour les pommes et - 7 % pour les poires).

Les charges d'approvisionnement progressent modérément en valeur (+ 2 %), traduisant principalement l'évolution des dépenses en produits de protection des cultures.

Au final, la progression du résultat courant avant impôts des exploitations d'arboriculture fruitière s'explique par une hausse de la valeur de la production qui fait plus que compenser l'augmentation modérée des charges. Le résultat 2013 avoisine ainsi le revenu moyen par actif de l'ensemble des exploitations moyennes et grandes.



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Élevage bovin

Légère amélioration du revenu en bovins lait, repli en bovins viande

En 2013, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations laitières progresserait légèrement jusqu'à 25 100 euros par actif non salarié, mais resterait inférieur de 7 % à la moyenne des trois dernières années.

Après cinq années d'érosion, le cheptel de vaches laitières semble se stabiliser en 2013, corrélativement à une baisse significative des abattages qui favorise la montée du prix de ces animaux. Parallèlement, la collecte laitière est stable en moyenne sur l'année 2013, dans un contexte de revalorisation des prix (+ 7 %).

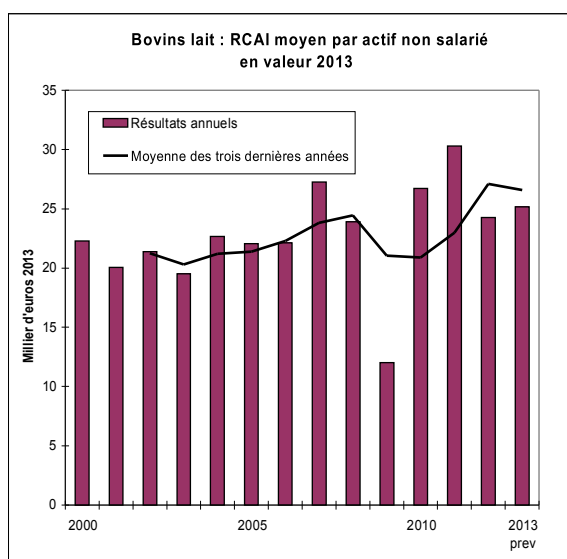
La valeur de la production de veaux est stable. En effet, le repli du volume (- 2 %) est contrebalancé par une hausse des prix du même ordre.

Les abattages de la plupart des autres catégories de gros bovins baissent. Seuls ceux des gros bovins mâles s'inscrivent en augmentation. Conséquence de l'offre limitée, les prix des gros bovins augmentent

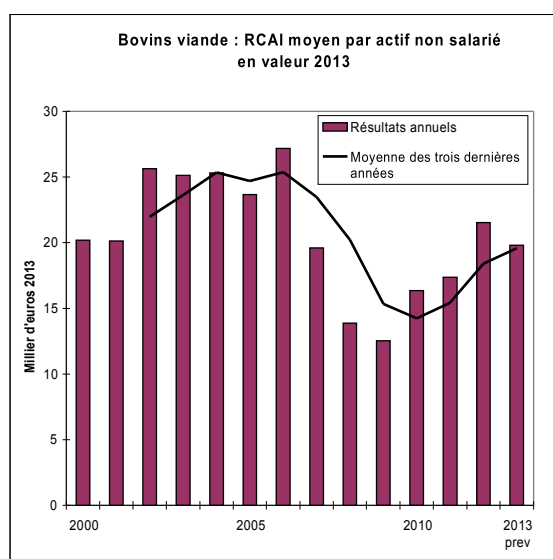
globalement de 6 %. Toutefois, ceux des animaux maigres souffrent de la faiblesse des exportations et affichent en recul de 3 %.

Malgré une hausse plus modérée que les deux années précédentes, le coût de l'alimentation animale continue de peser sur les charges d'approvisionnement. Elles augmentent à nouveau en valeur : + 3 % par rapport à 2012 en lait et + 2 % en bovins viande. En effet, le haut niveau de prix des aliments composés atteint fin 2012 a perduré au premier semestre 2013. Malgré le fléchissement amorcé depuis juillet, ils progresseraient encore de 8 % sur l'année.

Dans ce contexte, le résultat courant avant impôts des exploitations spécialisées en bovins viande se replierait légèrement autour de 20 000 euros par actif non salarié en 2013, demeurant nettement inférieur au revenu moyen par actif de l'ensemble des exploitations moyennes et grandes (-33%).



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Élevage ovin

La baisse des volumes perdure, les charges restent élevées

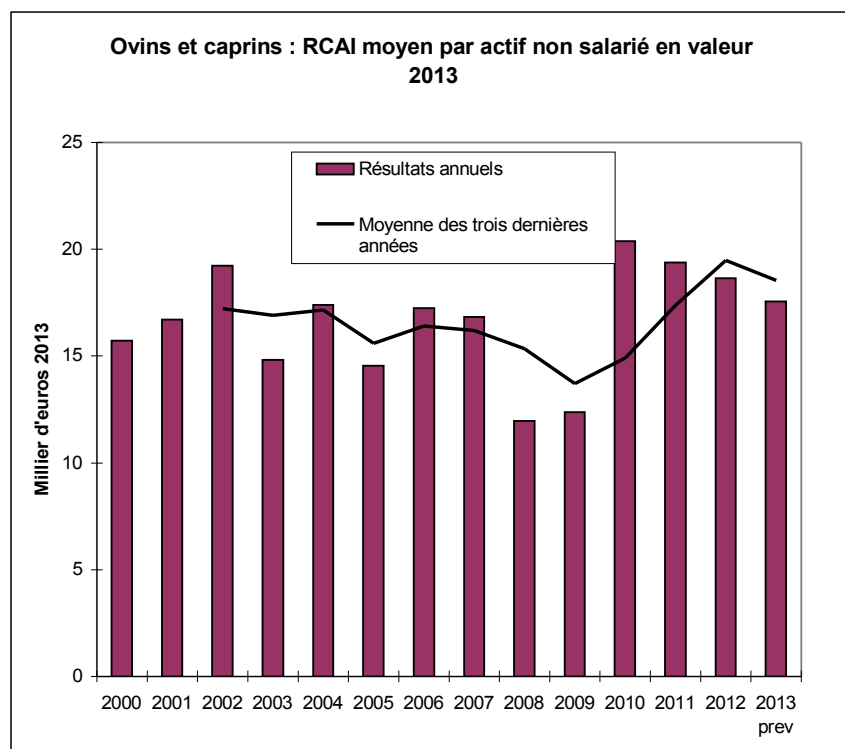
Le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations spécialisées en élevage ovin et caprin baisse pour la troisième année consécutive. A 17 600 euros par actif non salarié en 2013, il recule de 10 % par rapport au niveau moyen des trois dernières années.

En 2013, le volume de la production d'ovins et de caprins se rétracte de 4 % par rapport à l'année précédente. L'offre ovine sur le marché national est réduite. En effet, les abattages d'agneaux ont été moins nombreux et les importations ont diminué pour la quatrième année consécutive. Si la consommation de viande ovine continue à se réduire, les prix se maintiennent toutefois à un niveau relativement élevé en moyenne sur la campagne. Par ailleurs, les exploitations laitières caprines sont affectées par la baisse des volumes produits.

Dans ce contexte, la valeur de la production faiblit.

Les prix des aliments composés pour ovins, poste prépondérant de l'alimentation animale augmentent encore (+6%), même si de moindres achats compensent cette hausse. En conséquence, les charges d'approvisionnement se stabilisent.

En légère augmentation par rapport au début des années 2000 (+1 % par an en moyenne depuis treize ans), le résultat courant avant impôts des éleveurs ovins et caprins demeure très faible. En 2013, son niveau est inférieur de 40 % au revenu moyen de l'ensemble des exploitations moyennes et grandes.



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Élevage hors sol (porcs, volailles et autres granivores)

Charges toujours élevées, recul du revenu

Après une bonne année 2012, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations spécialisées en élevage de granivores afficherait un net recul en 2013. Avec 40 500 euros par actif non salarié, le résultat des exploitations porcines reviendrait proche de la moyenne des trois dernières années. Celui de l'ensemble des élevages avicoles plongerait à 20 800 euros, en baisse de 34 % par rapport à la moyenne 2010-2012.

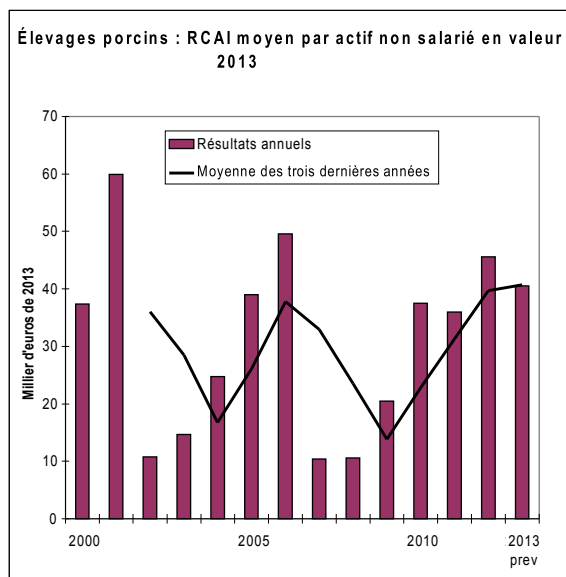
Le volume de la production porcine baisse de 1 % en moyenne sur l'année 2013, notamment en raison de la chute des abattages de porcelets. Face au déficit de l'offre, les prix progressent beaucoup moins vivement que les deux années précédentes. Au final, la valeur de la production porcine évolue peu par rapport à 2012 après deux années de hausse marquée.

Pour la volaille, la valeur globale de la production croît de 5 % en 2013. La demande à l'exportation a dynamisé les abattages au 1er semestre et les prix des poulets progressent de 5 %. En revanche, après la dynamique de croissance des deux dernières années, les abattages de canards se replient de 7 % et

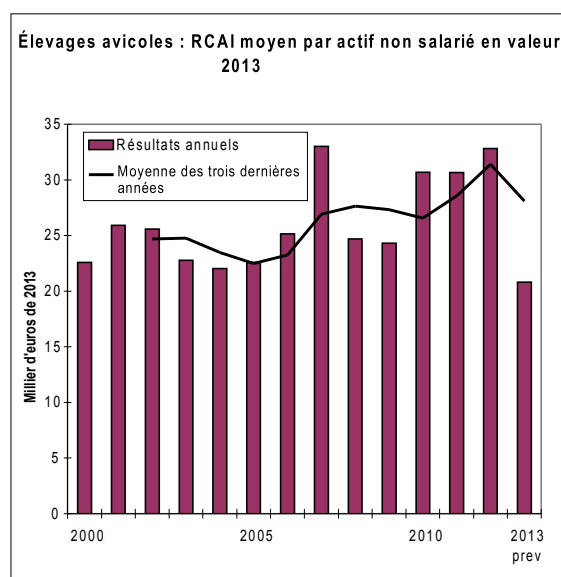
ceux de dindes poursuivent leur tendance baissière (- 6 %). Toutefois, la hausse des prix de ces produits tempère la baisse de leur production en valeur.

Après la forte reprise de 2012, les mises en place de poulettes de ponte ont continué à s'accroître en 2013. La production d'œufs s'est fortement amplifiée au premier semestre de 2013 pour ralentir ensuite : sur l'année elle augmente de 18 % en moyenne. Face au rétablissement de l'offre, le prix des œufs, encore élevé en début d'année, a nettement fléchi depuis le début de l'été. Sur l'année 2013, ils perdent 28 % et tirent à la baisse la valeur de la production.

En lien avec la réduction de la production porcine, les achats d'aliments se réduisent de 4 %, mais le coût des aliments reste en augmentation par rapport à 2012, malgré l'inflexion observée courant 2013 et pèse sur la rentabilité des élevages. Avec des achats stables en volume, les dépenses en aliments pour volailles progressent quant à eux de 2 %.



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations



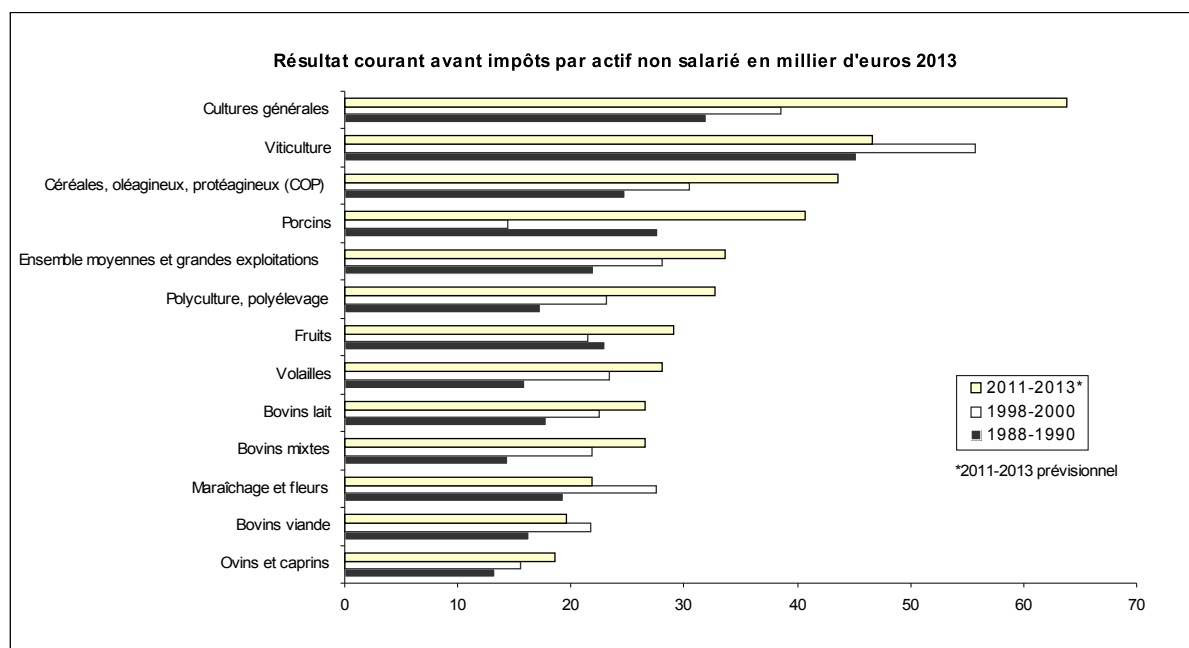
Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Disparités et évolutions à long terme du revenu

Le résultat courant avant impôts (RCAI) moyen par actif non salarié de l'ensemble des exploitations a augmenté de l'ordre de 2 % par an depuis la fin des années 1980, avec une progression toutefois légèrement ralentie depuis 2000 (+1,4%) et des situations variables selon les spécialisations. Le résultat des exploitations viticoles a ainsi augmenté d'environ 2% par an entre 1990 et 2000 avant de reculer d'autant sur la période 2000-2013. A l'inverse, les exploitations maraîchères ont vu leur résultat progresser de 2 % par an en moyenne depuis 1990, mais avec une stabilisation sur la période 2000-2013. Dans les autres orientations, le résultat affiche un rythme de croissance annuel voisin de 2% entre 1990 et 2013. Sur la période plus récente 2000-2013, ce rythme n'est plus que de 1% dans les exploitations avicoles, laitières et ovines-caprines. S'il s'accroît légèrement en grandes cultures (+2,8%) et en arboriculture fruitière (+ 2,3 %), il est nettement plus vif dans les exploitations porcines (+ 8 %).

En conséquence, le résultat moyen par actif non salarié de l'ensemble des moyennes et grandes exploitations, exprimé en euros de 2013, qui était de 22 000 euros sur la période 1988-1990, passe à 28 100 euros en 1998-2000 avant d'atteindre 33 800 euros en moyenne sur les trois dernières années. Le résultat des exploitations de grandes cultures dépassait de 25 % celui de la moyenne des exploitations en 1988-1990. Il lui est supérieur de 46 % sur la période 2011-2013 (49 400 euros) grâce aux très bons résultats de 2011 et 2012. Les exploitations viticoles avaient en 1988-1990 un revenu équivalent au double de celui de la moyenne des exploitations. Elles voient leur

situation relative se dégrader progressivement. Toutefois, à 46 700 euros sur la période 2011-2013, leur revenu moyen excède de 40 % celui de l'ensemble des exploitations, mais avec de fortes disparités selon les exploitations. Le résultat des exploitations porcines reste supérieur à la moyenne : + 26 % en 1988-1990 et + 20 % sur les trois dernières années soit 40 300 euros après un creux prononcé à 14 400 euros sur la période 1998-2000. Dans les exploitations fruitières, le résultat moyen sur la période 2011-2013 (29 100 euros) est proche de celui de l'ensemble des exploitations, mais avait marqué un recul de 23 % en 1998-2000. La situation relative des exploitations avicoles s'améliore un peu. Leur résultat était inférieur de 27 % à celui de l'ensemble des exploitations en 1988-1990. Avec 28 100 euros, il se situe à 17 % de la moyenne en 2011-2013. Dans les exploitations maraîchères et les élevages d'herbivores, la situation est moins favorable. Leurs résultats nettement au-dessous de la moyenne toutes exploitations en 1988-1990 le demeurent sur les trois dernières années. En maraîchage et bovins laitiers, à 26 500 euros sur la période 2011-2013 le résultat reste 20 % inférieur à la moyenne toutes exploitations. Pour les exploitations ovines et bovins viande, la situation se dégrade. Le résultat des exploitations spécialisées en bovins pour la viande est de 19 600 euros en moyenne sur les trois dernières années, soit 40 % en dessous de l'ensemble des exploitations contre 25 % auparavant. Pour les exploitations ovines, la différence à la moyenne passe de - 40 % à - 45 % (soit 13 200 euros sur la période 1988-1990 et 18 500 euros sur les trois dernières années).



Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Annexes chiffrées

Tableau 1a et 1b

Évolution du résultat courant avant impôts agricole par actif non salarié en 2013

Tableau 2

Résultat courant avant impôts agricole par actif non salarié par catégorie d'exploitations de 2000 à 2013 (en euros courants)

Tableau 3

Indicateur d'évolution du résultat courant avant impôts agricole en termes réels (indices 2000 = 100)

Tableau 1a : Évolution du résultat courant avant impôts par actif non salarié selon les catégories d'exploitations (RCAI par UTANS)

	Résultat courant avant impôts par actif non salarié en valeur réelle selon les catégories d'exploitations										
	Valeurs annuelles moyennes en millier d'euros 2013				Évolution des moyennes triennales en % annuel				Valeurs triennales moyennes en millier d'euros 2013		
	2010	2011	2012	2013 prev	"2013"/ "2012"	"2013"/ "2010" (1)	"2013"/ "2000"	"2013"/ "1990"	"1990" (1)	"2000" (1)	"2013" (1)
Ensemble des moyennes et grandes exploitations	32,2	35,5	36,1	29,4	-2,7	11,0	1,4	1,9	22,0	28,1	33,6
Céréales, oléagineux, protéagineux	44,2	49,9	56,7	24,2	-13,2	12,3	2,8	2,5	24,7	30,4	43,6
Cultures générales	61,6	62,8	77,9	50,8	-5,4	13,1	4,0	3,1	32,0	38,6	63,8
Ensemble grandes cultures	49,5	53,7	62,7	31,8	-10,7	12,3	3,1	2,6	27,4	33,4	49,4
Légumes et champignons	33,6	20,6	33,4	25,4	-9,3	1,6	-0,2	2,1	16,4	27,3	26,5
Fleurs et horticulture diverse	22,7	16,9	21,6	17,5	-8,4	-2,1	-3,0	-0,7	22,2	27,7	18,7
Ensemble maraîchage et horticulture	27,8	18,5	26,5	20,8	-9,7	-0,7	-1,7	0,6	19,3	27,6	21,9
Viticulture	40,2	47,8	39,6	52,6	9,7	10,9	-1,3	0,1	45,2	55,7	46,7
Arboriculture fruitière et autres cultures permanentes	17,8	25,1	30,0	32,1	19,7	21,2	2,3	1,0	23,0	21,5	29,1
Bovins lait	26,7	30,3	24,3	25,1	-1,9	8,4	1,3	1,8	17,8	22,5	26,6
Bovins viande	16,3	17,4	21,5	19,8	6,3	11,2	-0,8	0,8	16,3	21,7	19,6
Bovins mixtes	24,2	27,9	25,8	25,8	2,1	11,7	1,5	2,7	14,3	21,8	26,5
Ovins et caprins	20,4	19,4	18,7	17,6	-4,8	7,5	1,4	1,5	13,2	15,5	18,5
Porcins	37,5	35,9	45,6	40,5	2,6	21,2	8,3	1,7	27,7	14,4	40,7
Volailles	30,7	30,7	32,8	20,8	-10,5	1,9	1,4	2,5	16,0	23,3	28,1
Ensemble élevages hors sol	32,2	31,5	35,0	27,5	-4,8	8,3	3,3	2,0	19,7	20,4	31,3
Polyculture, polyélevage	31,8	35,7	36,4	26,2	-5,4	12,7	2,7	2,8	17,3	23,1	32,8

(1) Moyenne triennale affectée à l'année indiquée ("2013" : moyenne des résultats 2011, 2012, 2013 affectée à 2013).
L'évolution "2013"/"2012" correspond à l'évolution entre les moyennes des années 2010 à 2012 ("2012") et 2011 à 2013 ("2013").

Source : SSP, RICA, indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations
Champ : ensemble des moyennes et grandes exploitations (PBS>25000€)

Tableau 1b : Evolution du résultat courant avant impôts par actif non salarié selon les catégories d'exploitations (RCAI par UTANS)

	Résultat courant avant impôts par UTA non salariée en termes réels								Niveau moyen		
	Niveau en millier d'euros 2013					Évolution revenu annuel (en %)			ensemble exploitations=100		
	2010	2011	2012	Moy. 2010-2012	2013 prev	2013 / 2012	2013 / moy 2010-2012	"2013"/ "2000" (1)	"1990" (1)	"2000" (1)	"2013" (1)
Ensemble	32,2	35,5	36,1	34,6	29,4	-18,7	-15,1	1,4	100,0	100,0	100,0
Céréales, oléagineux, protéagineux	44,2	49,9	56,7	50,3	24,2	-57,3	-51,8	2,8	112,6	108,4	129,6
Cultures générales	61,6	62,8	77,9	67,4	50,8	-34,8	-24,7	4,0	145,4	137,4	189,6
Ensemble grandes cultures	49,5	53,7	62,7	55,3	31,8	-49,3	-42,5	3,1	124,5	119,0	146,9
Légumes et champignons	33,6	20,6	33,4	29,2	25,4	-24,0	-12,9	-0,2	74,5	97,4	78,7
Fleurs et horticulture diverse	22,7	16,9	21,6	20,4	17,5	-18,9	-14,0	-3,0	101,0	98,7	55,6
Ensemble maraîchage et horticulture	27,8	18,5	26,5	24,3	20,8	-21,5	-14,4	-1,7	87,9	98,2	65,1
Viticulture	40,2	47,8	39,6	42,5	52,6	32,9	23,7	-1,3	205,7	198,4	138,7
Arboriculture fruitière	17,8	25,1	30,0	24,3	32,1	7,2	32,2	2,3	104,5	76,6	86,4
Bovins lait	26,7	30,3	24,3	27,1	25,1	3,6	-7,2	1,3	80,9	80,2	79,0
Bovins viande	16,3	17,4	21,5	18,4	19,8	-8,0	7,5	-0,8	74,2	77,3	58,2
Bovins mixtes	24,2	27,9	25,8	25,9	25,8	0,3	-0,4	1,5	65,3	77,7	78,7
Ovins et caprins	20,4	19,4	18,7	19,5	17,6	-5,9	-9,8	1,4	60,1	55,3	55,1
Porcins	37,5	35,9	45,6	39,7	40,5	-11,2	2,1	8,3	126,0	51,2	120,9
Volailles	30,7	30,7	32,8	31,4	20,8	-36,6	-33,8	1,4	72,6	83,2	83,5
Ensemble élevages hors sol	32,2	31,5	35,0	32,9	27,5	-21,4	-16,4	3,3	89,8	72,7	93,0
Polyculture, polyélevage	31,8	35,7	36,4	34,6	26,2	-28,1	-24,4	2,7	78,8	82,4	97,3

(1) Moyenne triennale affectée à l'année indiquée ("2013" : moyenne des résultats 2011, 2012, 2013 affectée à 2013).
L'évolution "2013"/"2012" correspond à l'évolution entre les moyennes des années 2010 à 2012 ("2012") et 2011 à 2013 ("2013").

Source : SSP, RICA, indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations
Champ : ensemble des moyennes et grandes exploitations (PBS>25000€)

Tableau 2 : Résultat courant avant impôts agricole moyen par actif non salarié (RCAI par UTANS) selon les catégories d'exploitations

	Valeur moyenne par UTANS en millier d'euros cour													
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 prev
Ensemble des moyennes et grandes exploitations	21,2	21,3	21,9	21,5	23,0	21,1	25,4	31,8	25,3	14,2	30,9	34,5	35,7	29,4
Céréales, oléagineux, protéagineux	22,2	18,0	21,5	22,8	22,9	17,3	25,3	52,9	35,9	9,6	42,5	48,6	56,0	24,2
Cultures générales	27,4	30,7	28,1	35,1	31,3	25,5	38,7	53,7	45,7	21,2	59,2	61,1	76,9	50,8
Ensemble grandes cultures	24,1	22,5	23,8	27,0	25,7	20,0	29,7	53,2	39,0	13,2	47,6	52,3	62,0	31,8
Légumes et champignons	28,0	25,6	31,8	25,9	10,7	29,3	25,6	21,8	21,2	18,8	32,3	20,0	33,0	25,4
Fleurs et horticulture diverse	22,2	20,7	21,6	22,6	16,3	16,6	20,8	20,4	19,1	16,0	21,8	16,5	21,4	17,5
Ensemble maraîchage et horticulture	24,5	22,7	25,8	23,9	14,2	21,7	22,6	21,0	20,0	17,3	26,7	18,0	26,1	20,8
Viticulture	34,8	34,4	35,6	30,4	38,8	32,6	33,6	42,3	33,1	26,1	38,6	46,5	39,1	52,6
Arboriculture fruitière et autres cultures permanentes	17,4	25,8	22,1	25,8	17,1	9,0	27,1	24,5	22,7	6,8	17,1	24,5	29,6	32,7
Bovins lait	17,8	16,3	17,8	16,6	19,6	19,4	19,9	25,1	22,6	11,4	25,7	29,5	24,0	25,7
Bovins viande	16,1	16,4	21,3	21,3	21,8	20,8	24,4	18,1	13,1	11,9	15,7	16,9	21,3	19,8
Bovins mixtes	16,8	14,5	19,1	16,3	19,1	20,1	22,0	24,2	20,1	10,9	23,3	27,1	25,4	25,8
Ovins et caprins	12,5	13,6	16,0	12,6	15,0	12,8	15,5	15,5	11,3	11,8	19,6	18,9	18,4	17,6
Porcins	29,8	48,8	9,0	12,4	21,4	34,3	44,5	9,6	10,0	19,5	36,0	35,0	45,1	40,3
Volailles	18,0	21,1	21,3	19,3	19,0	19,9	22,6	30,4	23,3	23,1	29,5	29,8	32,4	20,8
Ensemble élevages hors sol	21,4	27,9	16,6	16,9	19,4	23,7	28,6	24,0	19,9	19,7	30,9	30,6	34,5	27,3
Polyculture, polyélevage	18,6	18,3	18,8	19,6	20,7	18,7	22,7	29,9	24,1	10,8	30,5	34,8	35,9	26,2

Source : SSP, RICA et comptes nationaux par catégorie d'exploitations
 Champ : ensemble des moyennes et grandes exploitations (PBS>25000€)

Tableau 3 : Résultat courant avant impôts agricole par actif non salarié en termes réels (RCAI par UTANS) sur longue période selon les catégories d'e

	Indices 2000 = 100													
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 prev
Ensemble des moyennes et grandes exploitations	100,0	98,4	99,1	95,2	100,3	90,4	106,4	129,8	100,7	55,9	121,0	133,4	135,9	110,5
Céréales, oléagineux, protéagineux	100,0	79,5	92,9	96,6	95,3	70,7	101,2	206,6	136,5	36,3	159,0	179,4	203,8	87,1
Cultures générales	100,0	109,7	98,5	120,4	105,6	84,5	125,6	169,9	140,9	65,0	179,5	183,0	226,9	147,9
Ensemble grandes cultures	100,0	91,6	94,8	105,3	98,6	75,3	109,3	191,2	136,6	46,0	164,1	178,0	207,8	105,4
Légumes et champignons	100,0	89,8	109,1	87,0	35,5	94,9	81,4	67,4	64,1	56,3	95,7	58,6	95,4	72,5
Fleurs et horticulture diverse	100,0	91,1	93,4	95,5	67,9	67,7	83,1	79,6	72,8	60,4	81,4	60,8	77,7	63,0
Ensemble maraîchage et horticulture	100,0	90,9	100,7	91,8	53,6	80,4	82,0	74,1	68,9	59,0	90,5	60,3	86,1	67,6
Viticulture	100,0	97,0	98,1	82,1	103,1	85,1	85,8	105,2	80,3	62,8	92,2	109,6	90,8	120,7
Arboriculture fruitière et autres cultures permanentes	100,0	145,4	122,1	139,3	90,8	47,1	138,3	121,7	110,2	32,7	81,6	115,3	137,5	147,3
Bovins lait	100,0	90,0	96,0	87,6	101,7	98,9	99,4	122,4	107,3	53,9	119,9	135,9	109,0	112,9
Bovins viande	100,0	99,8	127,0	124,5	125,3	117,1	134,7	97,1	68,7	62,1	80,9	86,0	106,7	98,1
Bovins mixtes	100,0	84,3	108,6	91,0	104,9	108,3	116,3	124,5	100,8	54,6	114,9	132,2	122,2	122,6
Ovins et caprins	100,0	106,2	122,4	94,3	110,7	92,6	109,8	107,0	76,1	78,7	129,7	123,3	118,7	111,7
Porcins	100,0	160,5	28,8	39,3	66,3	104,4	132,9	27,8	28,4	54,9	100,4	96,3	122,2	108,5
Volailles	100,0	114,7	113,2	100,9	97,5	99,9	111,3	146,1	109,3	107,5	135,9	135,7	145,2	92,0
Ensemble élevages hors sol	100,0	127,6	74,3	74,2	83,7	100,4	118,7	96,9	78,4	77,3	119,9	117,2	130,2	102,3
Polyculture, polyélevage	100,0	96,6	97,3	99,4	103,2	91,4	108,6	139,6	109,7	48,6	136,7	153,7	156,4	112,5

Source : SSP, RICA et comptes nationaux par catégorie d'exploitations
 Champ : ensemble des moyennes et grandes exploitations (PBS>25000€)

Les résultats du RICA 2012 : disparité des résultats et situation financière des exploitations ⁽¹⁾

Grandes cultures : progression du résultat pour deux exploitations sur trois	63
La proportion des « revenus élevés » s'est accrue depuis une dizaine d'années	65
La dispersion des revenus des agriculteurs continue à s'accroître	66
Des ressources financières toujours importantes permettent de poursuivre l'effort d'investissement	67
L'endettement varie peu et son poids continue à diminuer	69
Annexes	71
Méthodologie	77

(1) Présenté par Olivier LOUVEAU, responsable du RICA, ce rapport a été préparé au Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles du SSP par Thierry De CORLIEU et Olivier LOUVEAU.

**Résultats économiques 2012
des exploitations « moyennes et grandes »
établis à partir du réseau d'information comptable agricole**

Disparité des résultats et situation financière des exploitations

En 2012, comme en 2011, le résultat courant avant impôts progresse pour la majorité des exploitations « moyennes et grandes »¹. La dispersion des revenus entre les agriculteurs continue à s'accroître. L'effort d'investissement se poursuit tandis que le poids de l'endettement continue à diminuer.

Dans la plupart des orientations, le résultat courant avant impôts (RCAI) progresse pour plus de 50 % des exploitations. Les exploitations des orientations « Viticultures », et « Bovins lait » font exception. La proportion des revenus inférieurs à 10 000 euros continue à diminuer (19,6 % après 20,2 % en 2011) tandis qu'augmente la part des revenus supérieurs à 50 000 euros (23,8 % contre 22,5 %). La dispersion des revenus, déjà importante en 2010 et en 2011, s'accroît encore en 2012, pour atteindre un niveau inégalé.

Avec des ressources financières plus importantes dégagées par l'activité des exploitations, les prélèvements privés des exploitants augmentent encore ainsi que les investissements. Avec des résultats en progression le poids de l'endettement continue à s'alléger.

En 2012, pour 52 % des exploitations le résultat courant avant impôts progresse

En 2012, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations agricoles moyennes et grandes s'élève à 51 400 euros en moyenne. Ce résultat, le plus élevé observé depuis une vingtaine d'années, fait suite à deux années de résultats moyens déjà élevés. Sur la période 2000 à 2008, le RCAI n'était que de 36 200 euros en moyenne.

En 2012, avec une conjoncture qui demeure globalement favorable, la valeur de la production continue à progresser (+ 5,0 %), tandis que les subventions d'exploitation sont en baisse de 3,1 %. L'ensemble des produits courants augmente de 3,7 %. Comme en 2011, l'année 2012 est également marquée par une forte augmentation des charges en engrais, en aliments concentrés et en énergie : les charges courantes grimpent de 4,3 %. Le poids des charges courantes – le rapport des charges courantes aux produits courants - (78,7 % en moyenne) s'alourdit donc légèrement (+ 0,4 point). Dans ce contexte, le RCAI progresse tout de même de 1,6 % en moyenne et 51,8 % des exploitations

améliorent leur résultat par rapport à 2011.

La proportion des exploitations avec un RCAI négatif continue à diminuer : 8 % en 2012, après 8,7 % en 2011 et 9,1 % en 2010.

Grandes cultures : progression du résultat pour deux exploitations sur trois

Les exploitations de l'orientation « Céréales et oléoprotéagineux » ont bénéficié pour la plupart de leurs productions, à l'exception notable du blé dur, de prix de vente qui ont évolué favorablement. Elles ont aussi retrouvé en 2012, après la sécheresse de 2011, des rendements des céréales à paille plus conformes aux valeurs habituelles. La valeur de la production qui augmente en moyenne de plus de 15 % permet de compenser largement la progression des charges courantes, en particulier les charges d'approvisionnement (+ 12,4 %). Pour la troisième année consécutive, le RCAI progresse (+19,6 % en 2012) pour atteindre 68 200 euros en moyenne, soit un chiffre proche de la valeur record de 2007. En 2012, 69 % des exploitations de l'orientation améliorent leur RCAI.

¹ Les exploitations « moyennes et grandes » sont celles dont la production brute standard est supérieure à 25 000 euros. Ces exploitations représentent 97 % de la PBS nationale.

La valeur de la production des exploitations de l'orientation « Cultures générales » augmente aussi de façon sensible (+12,8 %). Les producteurs de betteraves sucrières et de légumes plein champ ont pu bénéficier, comme les producteurs de COP, de prix plus rémunérateurs. Ils ont également enregistré une hausse un peu moins sensible de leurs charges d'approvisionnement (+ 9,6 %) qu'en COP. Pour 65 % des exploitations de l'orientation, le RCAI progresse en 2012, et dépasse 100 000 euros en moyenne.

Après la forte déprime consécutive à la crise de la bactérie E. Coli en 2011, les prix de la

plupart des légumes sont repartis à la hausse en 2012. Par ailleurs, les exploitations de l'orientation « Maraîchage » ont été moins affectées par l'augmentation des charges qu'en grandes cultures. Dans cette conjoncture plus favorable, plus 56 % des exploitations voient leur RCAI progresser et la proportion des exploitations déficitaires n'est plus que de 12 %, après avoir dépassé 20 % en 2011. On observe cependant que 10 % des exploitations de l'orientation ont été déficitaires au cours des deux dernières années. Le RCAI s'élève à 52 500 euros en moyenne. Amélioration du revenu aussi pour 59 % des exploitations de l'orientation « Fleurs et horticulture diverses ».

Part des exploitations avec progression du RCAI en valeur réelle par rapport à l'année précédente en % du nombre d'exploitations de la catégorie

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Fleurs et horticulture diverses	41,8	47,8	39,6	33,8	44,1	46,1	52,7	49,3	50,0	55,1	32,6	58,8
Porcins	74,6	5,4	54,8	63,2	73,2	65,5	49,1	44,6	60,6	80,4	43,3	62,3
Maraîchage	48,7	55,8	44,2	29,0	64,7	56,3	37,2	43,6	40,3	62,1	41,3	56,1
Bovins viande	49,6	64,0	43,7	53,5	48,7	58,6	28,7	31,1	47,3	62,9	53,5	64,4
Céréales et oléoprotéagineux	33,9	61,7	52,8	50,9	31,7	69,5	91,6	27,3	14,0	93,8	58,7	68,5
Cultures générales	52,0	42,6	62,4	45,5	38,8	74,2	75,9	40,6	18,4	87,1	57,2	65,4
Granivores mixtes	50,9	31,6	51,2	58,9	61,6	60,5	67,7	31,9	33,0	88,7	45,6	51,9
Fruits et autres cultures permanentes	56,5	51,3	47,9	43,0	43,3	70,6	39,2	54,3	35,7	62,3	54,0	58,4
Ovins et caprins	55,4	57,7	31,9	58,5	36,4	55,6	47,0	33,8	50,2	81,7	50,1	48,8
Polyculture, polyélevage	47,3	53,2	45,5	57,6	40,7	62,0	64,1	30,2	26,3	85,4	60,7	56,3
Volailles	60,4	45,9	44,8	56,3	50,2	57,9	23,1	38,0	42,2	67,0	50,8	42,9
Bovins mixtes	38,7	64,4	39,9	65,4	51,5	53,5	49,6	37,5	29,0	86,2	53,8	37,7
Viticulture	41,3	56,2	41,6	56,7	34,0	49,7	61,0	40,2	43,9	63,3	58,0	39,5
Bovins lait	39,7	56,7	39,7	62,5	46,6	49,7	65,4	39,7	20,9	86,7	60,5	31,2
Ensemble des exploitations	45,1	54,1	44,7	55,2	42,6	58,7	60,8	36,0	31,8	78,4	56,1	51,8

Source : SSP - RICA 2001 à 2012 – année 2012 résultats provisoires.

En viticulture, le résultat affecté par de faibles récoltes

En 2011, le rendement de la récolte de raisin par les viticulteurs avait été élevé ainsi que que les prix à la production des vins. L'année 2012 est marquée par un volume de raisin récolté en retrait, tandis que les prix se maintiennent à un bon niveau. En conséquence la valeur de la production diminue (- 5,6 %) et le RCAI, 50 500 euros en moyenne, est en baisse de 21 % par rapport à l'année 2011. Pour plus de 60 % des exploitations le RCAI diminue. Cette proportion est très variable selon le bassin : en Champagne, la quasi totalité des exploitations est affectée par la baisse du résultat, tandis qu'en Bourgogne, en Val de Loire-Centre et en Charentes-Cognac une majorité de viticulteurs voit leur RCAI progresser.

En 2012, 58 % des exploitations de l'orientation « fruits et autres cultures permanentes » améliorent leur RCAI qui progresse en

moyenne de 17 % pour atteindre 43 500 euros en moyenne. Des subventions d'exploitations qui augmentent et des charges de personnel salarié qui diminuent pour la moitié des exploitations concernées (une partie des exploitations ne perçoit pas d'aides ou n'emploie pas de main d'œuvre salariée) expliquent pour partie les meilleurs résultats. La valeur de la production varie assez peu en moyenne. La proportion des exploitations déficitaires, habituellement élevée (19,7 % en 2011) dans cette orientation, diminue fortement en 2012 (9,5 %).

En « Bovins lait », un résultat en baisse pour une majorité d'exploitations, mais une conjoncture favorable pour les élevages de « Bovins viande » et de « Porcins »

Les éleveurs spécialisés dans l'élevage des bovins pour le lait ont connu en 2012 un effritement du prix du lait, du rendement laitier et des

subventions d'exploitation. Par ailleurs les charges courantes, tirées notamment par la hausse du coût de l'alimentation animale, des engrais, de l'énergie et des dotations aux amortissements, progressent de 4,6 % en moyenne. Avec ce contexte devenu moins favorable, le RCAI, 40 300 euros en moyenne, est en baisse de plus de 20 % et la baisse affecte 69 % des exploitations de l'orientation.

Avec des prix à la production des bovins plus élevés, la valeur de la production des éleveurs de l'orientation « Bovins viande » progresse sensiblement (17 %). Une partie importante de la progression de la production provient de l'appréciation de la valeur des stocks d'animaux à la clôture de l'exercice (effet prix). La valeur de la production plus importante permet de compenser largement la diminution des subventions d'exploitation (- 8,5 %) et l'augmentation des charges courantes (+ 2,8 %) : le RCAI progresse de 26 % en moyenne et l'amélioration du résultat profite à 64 % des exploitations. Avec 27 100 euros en moyenne, le niveau du résultat reste relativement faible en comparaison de celui des autres orientations.

En orientation « Ovins et caprins », on observe aussi des prix de vente des ovins plus rémunérateurs. La progression de la valeur de la production augmente de 5,4 %, et provient pour l'essentiel ici aussi d'une appréciation de la valeur du stock d'animaux. Cette amélioration de la conjoncture ne suffit à compenser entièrement la diminution des subventions d'exploitation (- 3,9 %) et la progression des charges

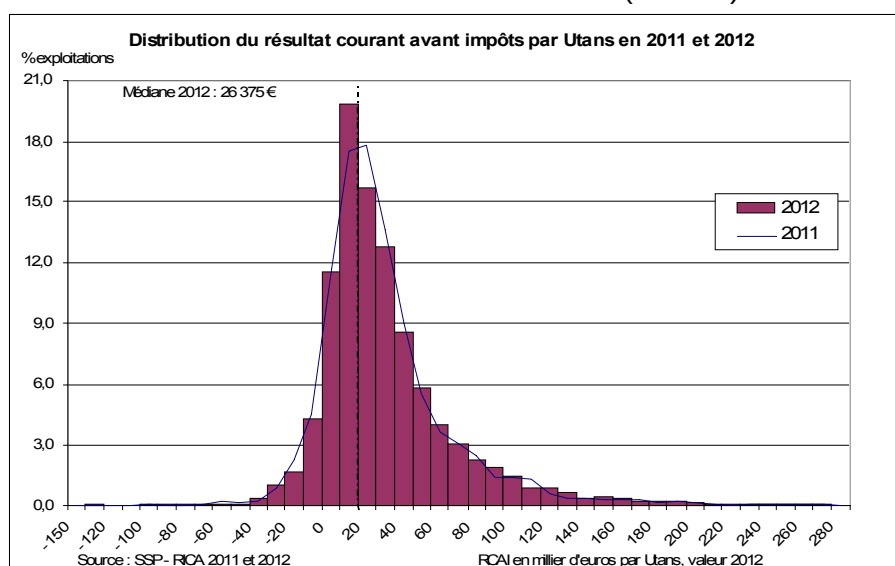
courantes (+ 3,6 %) : le RCAI est en baisse de 2 % et diminue pour 51 % des exploitations de l'orientation. Cette orientation est aussi caractérisée par un niveau de résultat modeste (27 800 euros en moyenne).

L'augmentation du prix de vente à la production du porc à l'engrais (+ 7,8 %), permet aux éleveurs de l'orientation « Porcins » de compenser l'accroissement des charges d'alimentation (+ 5,6 %). Ce poste de dépense représente à lui seul, en moyenne, 54 % du total des charges courantes. Pour 62 % des exploitations de l'orientation le RCAI progresse en 2012 et atteint 66 400 euros en moyenne, soit le niveau le plus élevé observé depuis l'année 2007.

Parmi les exploitations spécialisées dans l'élevage des volailles, 43 % des exploitations améliorent leur RCAI, la proportion reste minoritaire aussi bien parmi les exploitations du sous-ensemble des exploitations sous contrat d'intégration que parmi les non-intégrées.

La proportion des « revenus élevés » s'est accrue depuis une dizaine d'années

Le RCAI, proche dans sa définition d'un revenu d'entreprise, doit rémunérer le travail de la main d'œuvre familiale (1,44 unité de travail annuel) et les capitaux consacrés à l'exploitation. Dans la définition du RCAI retenue par le RICA, les charges sociales de l'exploitant ne sont pas prises en compte. Pour l'analyse de la dispersion des revenus des agriculteurs, le RCAI est rapporté au nombre d'unités de travail non salarié (UTANS).



La distribution des revenus 2012 est assez voisine de celle observée en 2011. La proportion des exploitations avec un « faible revenu » (moins de 10 000 euros constants) diminue légèrement (19,6 %, après 20,2 % en 2011) tandis que progresse la proportion des exploitations avec un « revenu élevé » (supérieur à 50 000 euros) qui atteint 23,8 % après 22,5 % en 2011. Le déplacement de la distribution des revenus est plus significatif si on considère une période plus longue et plus éloignée : on avait en moyenne 24,4 % d'exploitations avec de « faibles revenus » en moyenne sur la période 2001 à 2008 et, toujours sur les 8 années, seulement 13,5 % des exploitations avec un « revenu élevé ».

Les exploitations avec de « faibles revenus » restent relativement nombreuses en 2012 au sein d'orientations dont la conjoncture est pourtant redevenue plus favorable : « Maraîchage » (32 %), « Fleurs et horticulture » (26,2 %), « Fruits et cultures permanentes » (29 %) et en « Bovins viande » (25,4 %). Elles sont devenues plus nombreuses en viticulture

(27,9 % après 22,8 % en 2011) et surtout en orientation « Bovins lait » (21,6 % après 11,9 %), orientations avec une conjoncture dégradée en 2012. Enfin la proportion des exploitations avec de « faibles revenus » est particulièrement réduite au sein des deux orientations de grandes cultures : 7,9 % en « Céréales et oléoprotéagineux » et 6,5 % en « Cultures générales ».

En 2012, la proportion des exploitations avec un « revenu élevé » s'élève à 37 % en orientation « Porcins », à 47 % en « Céréales et oléoprotéagineux » et à 64 % en « Cultures générales ». Pour ces trois orientations, cette proportion s'est fortement accrue depuis 2010, et a fortiori par rapport à la période 2001 à 2008, où cette proportion était respectivement de 20 %, 19 % et 31 %. La proportion des « revenus élevés » reste faible au sein des exploitations élevant des herbivores, même si elle a progressé au sein des orientations « Bovins lait » et « Bovins mixtes ». (10 % en 2012 contre 5,4 % sur la période 2001 à 2008).

Part des exploitations avec un RCAI par unité de travail non salarié supérieur à 50 000 €* en % du total de la catégorie

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cultures générales (autres grandes cultures)	25,0	27,4	23,4	31,5	26,0	18,6	31,7	44,3	42,1	14,4	49,2	50,4	64,0
Céréales et oléoprotéagineux	14,9	10,2	12,6	16,5	14,9	7,6	16,1	45,1	29,1	6,3	32,4	38,8	47,0
Porcins	29,1	50,6	2,8	4,0	17,1	27,9	41,9	9,1	7,4	12,7	25,8	25,6	36,7
Viticulture	29,3	25,0	26,9	23,0	29,0	25,9	25,2	29,8	24,3	19,5	28,8	32,7	26,7
Maraîchage	19,6	17,5	25,8	20,9	8,6	22,3	19,1	12,3	16,3	12,2	23,6	14,5	24,2
Polyculture, polyélevage	7,3	7,8	7,5	9,7	8,1	6,5	9,7	19,6	12,4	4,1	18,6	22,2	23,2
Fruits et autres cultures permanentes	11,6	22,6	21,7	20,3	16,9	8,4	16,1	16,0	15,5	8,2	11,5	14,8	18,3
Volailles	4,2	7,5	6,6	6,7	5,7	5,9	9,6	17,7	12,2	9,8	18,2	14,9	18,2
Granivores mixtes	6,0	10,2	4,5	4,4	5,0	6,6	8,3	11,4	10,4	1,7	12,5	15,4	14,5
Bovins mixtes	3,0	1,6	7,2	2,4	3,6	3,4	9,8	9,5	5,2	1,2	5,7	12,3	10,0
Fleurs et horticulture diverses	15,6	11,6	11,0	16,4	7,6	10,7	13,9	13,6	11,8	9,9	11,4	10,4	9,9
Bovins lait	3,7	2,7	2,8	2,5	3,8	3,5	3,5	9,1	6,7	1,0	8,0	13,2	8,2
Bovins viande	4,4	3,3	7,2	8,3	7,8	5,6	9,8	4,6	1,4	1,6	2,1	3,7	5,5
Ovins et caprins	2,2	2,3	3,2	1,7	3,3	1,5	1,4	0,7	1,0	1,0	3,7	2,7	3,0
Ensemble des orientations	11,9	11,4	11,4	12,1	12,3	10,0	14,0	21,1	15,7	7,1	19,3	22,5	23,8

* En valeur 2012.

Source : SSP - RICA 2001 à 2012 – année 2012 résultats provisoires.

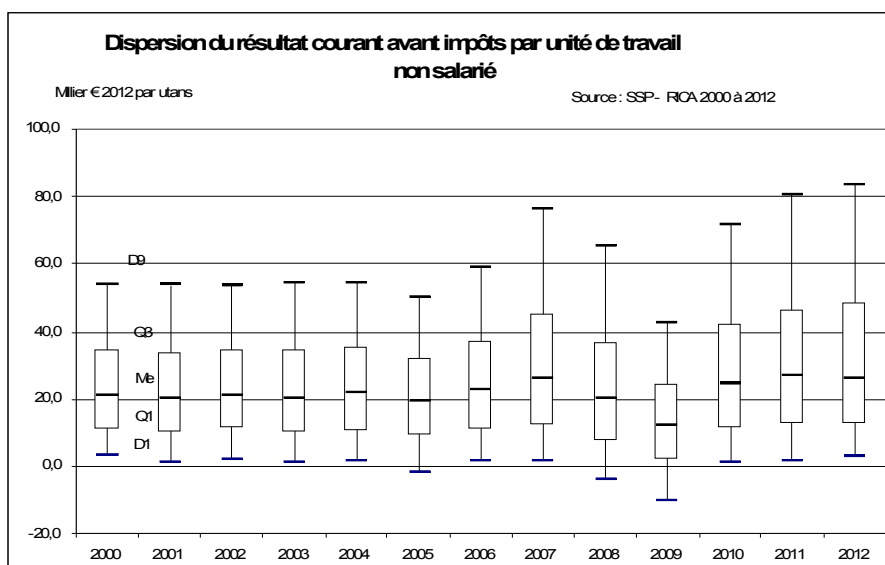
La dispersion des revenus des agriculteurs continue à s'accroître

La dispersion des revenus des agriculteurs s'est encore accrue en 2012. L'intervalle interquartile (étendue des revenus obtenus après élimination des 25 % des revenus les plus faibles et des 25 % des revenus les plus élevés) s'élève à 35 960 euros, après 33 500 euros en 2011 et 30 600 en 2010, soit le niveau le plus élevé observé depuis l'année 2000.

L'intervalle interdécile (étendue des revenus obtenus après élimination des 10 % des revenus les plus faibles et des 10 % des revenus les plus élevés) s'accroît lui aussi pour atteindre 81 000 euros. La tendance à l'accroissement de la dispersion des revenus est observée depuis l'année 2007. L'intervalle interquartile des revenus n'était que de 24 200 euros moyenne sur la période 2001 à 2006. Au cours de la seconde partie de la décennie, la progression

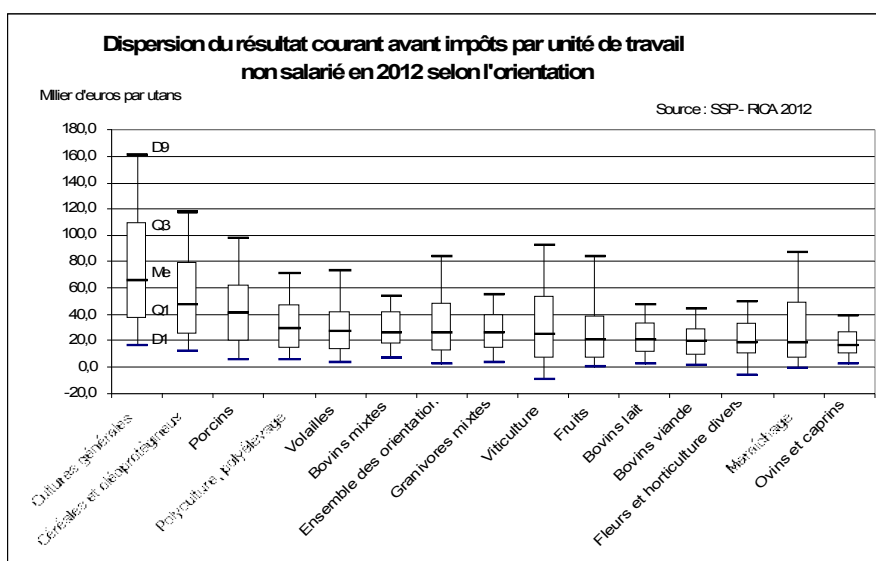
sensiblement plus forte des revenus moyens des exploitations des orientations spécialisées dans les grandes cultures que ceux des autres

orientations, en particulier d'élevage des herbivores, a contribué à accroître la dispersion des revenus de l'ensemble des agriculteurs.



La dispersion des revenus s'accroît au sein de la plupart des orientations. L'agrandissement de la taille des exploitations - la superficie agricole utilisée des exploitations « moyennes et grandes » s'élève, en 2012, à 85,4 hectares en

moyenne alors qu'elle n'était que de 71,3 hectares en 2001 - et la conjoncture globalement plus favorable peuvent être des facteurs parmi d'autres d'accroissement de la dispersion des revenus au sein des orientations.



Des ressources financières toujours importantes permettent de poursuivre l'effort d'investissement

Les bons résultats économiques observés en 2012, se traduisent par davantage de ressources financières générées par les exploitations : la capacité d'autofinancement (81 200 euros en moyenne), s'accroît de 2 700 euros

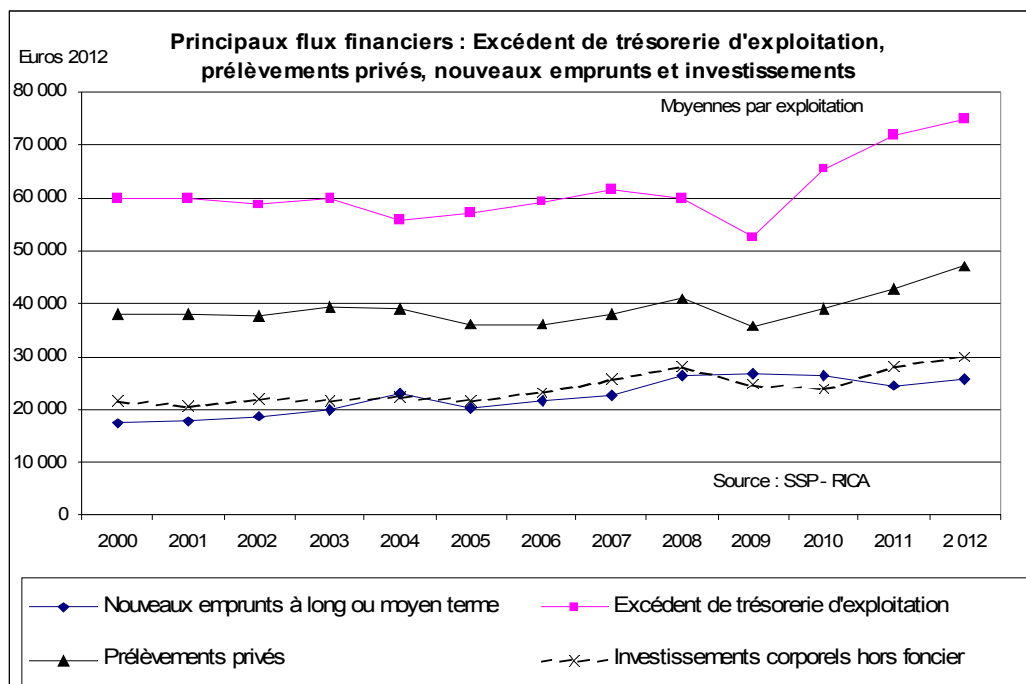
en moyenne, l'excédent de trésorerie d'exploitation (ETE), qui élimine notamment les effets de stocks et de créances pris en compte dans la capacité d'autofinancement, confirme la progression effective des ressources à disposition de l'exploitant : 75 200 euros après 71 800 euros en 2011. Les ressources financières procurées par les exploitations atteignent un niveau inégalé.

Des décalages entre résultats économiques et flux de trésorerie d'exploitation (ETE) existent cependant. En viticulture, la vente en 2012, dans de bonnes conditions, des vins produits en 2011 et les années antérieures, a permis à ces exploitations de disposer de flux de trésorerie accrus (l'ETE s'élève à 73 000 euros contre 64 700 euros en 2011). L'effet de la « petite » récolte de 2012 aura sa traduction financière en 2013. En orientation « Bovins viande » et « Porcins », l'amélioration des résultats économiques observés se concrétisera par des flux de trésorerie plus importants lors de la vente des animaux en 2013.

Les ressources financières accrues incitent les exploitants à prélever davantage (+ 10,2 %). Ces prélèvements privés, qui s'élèvent à 47 200 euros en moyenne, sont utilisés principalement pour rémunérer l'activité des non salariés et régler leurs charges sociales qui

s'élèvent à 11 400 euros en moyenne (+ 10,2 %). La progression des prélèvements privés est observée peu ou prou dans toutes les orientations à l'exception de « Bovins mixtes » et de « Volailles ».

En 2012, les ressources financières plus abondantes ont aussi encouragé les exploitants à investir. Les investissements (les acquisitions moins les cessions d'actifs immobilisés hors foncier) s'élèvent à près de 30 000 euros en moyenne, soit un niveau relativement important pour la deuxième année consécutive. En 2011, l'investissement atteignait déjà 28 000 euros en moyenne. Au cours de la période 2001 à 2010, seule l'année 2008 avait connu des investissements avec un niveau comparable et, sur les 10 années, les investissements n'étaient en moyenne que de 23 400 euros.



En 2012, les exploitations qui investissent (acquisitions d'actifs immobilisations corporelles hors foncier supérieures aux cessions) sont plus nombreuses : la proportion atteint 82,6 % après 78,6 % en 2010 et 80,5 % en 2011. La proportion des exploitations qui investissent plus de 50 000 euros s'élève en 2012 à 19,7 % contre 14,7 % en 2010. Ces « gros investisseurs » concentrent les deux tiers du montant total des acquisitions des actifs immobilisés réalisées par les exploitations cou-

vertes par le RICA. Par rapport à l'année 2010, la proportion des « gros investisseurs » a fortement augmenté non seulement au sein des orientations ayant connu une conjoncture favorable comme les grandes cultures, mais aussi dans d'autres orientations telles que « Bovins lait », « Bovins mixtes ».

Les achats de matériel ou d'outillage représentent 71 % du total des acquisitions d'immobilisations corporelles hors foncier (38 000 euros en moyenne).

Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles (1) selon le montant investi en 2012

	Nombre des exploitations	Moyenne par exploitation en €			
		Acquisitions	Dont matériel	Dont constructions	Cessions
Négatif ou nul	53 221	5 244	3 447	1 328	13 563
0 à moins de 10 000 €	82 583	5 585	4 185	436	1 640
10 000 à < 25 000 €	58 132	18 764	13 682	1 919	3 612
25 000 à < 50 000 €	50 649	42 612	32 943	4 461	9 497
50 000 € et plus	59 925	125 821	86 098	27 600	19 399
Ensemble	304 509	37 861	26 772	6 890	8 902

(1) hors foncier

Source ; SSP - RICA 2012

L'endettement varie peu et son poids continue à diminuer

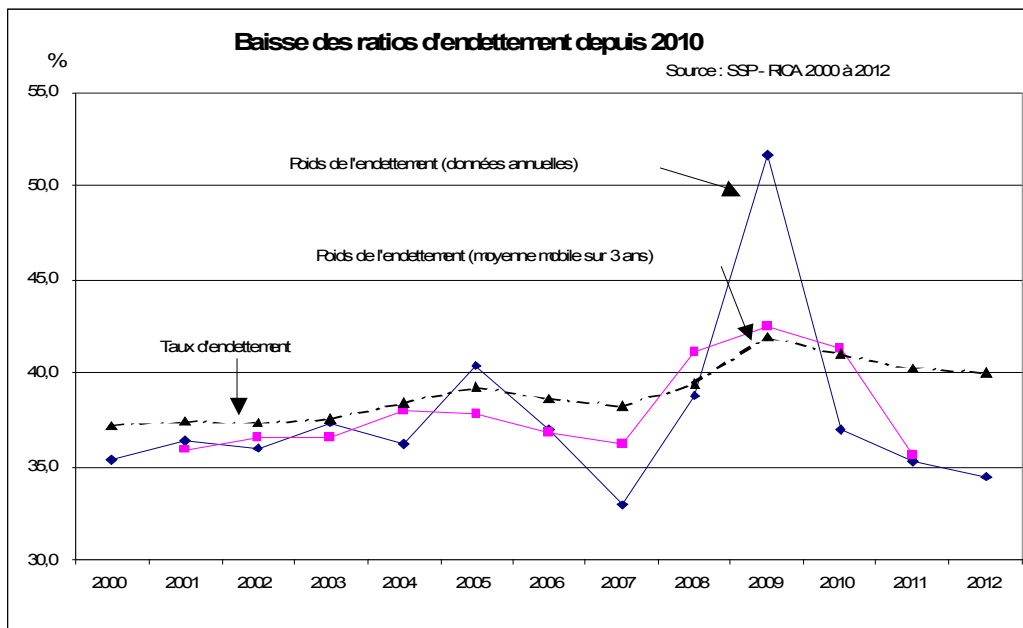
Les ressources financières générées par l'exploitation ont pu pour l'essentiel assurer le financement de l'augmentation des prélèvements privés et des investissements. L'endettement à long ou à moyen terme, mobilisé notamment pour financer les acquisitions d'immobilisations, qui avait été stable en 2011, s'accroît légèrement en 2012 (1,6 % en valeur courante), pour atteindre 110 600 euros en moyenne. Des variations de faible ampleur des dettes à long ou moyen terme sont observées dans toutes les orientations. L'augmentation de l'endettement auprès des tiers (principalement auprès des fournisseurs) – 45 400 euros en moyenne – est à rapprocher de l'alourdissement des charges observé au cours de l'exercice. L'ensemble des dettes des exploitations - 170 000 euros en moyenne - progresse moins fortement (+ 2,4 %) que le total de l'actif

(+ 3,6 %). Avec des investissements qui sont restés à un niveau élevé, l'actif immobilisé a continué à augmenter (3,1 %). On observe aussi une augmentation des trois composantes de l'actif circulant. Le taux d'endettement (rapport du total des dettes à l'ensemble de l'actif) est en moyenne de 40 %, mais ce taux a baissé de près de deux points depuis 2009. Avec l'amélioration des résultats, le poids de l'endettement (somme des remboursements des emprunts à long ou moyen terme et des charges financières rapportée à l'excédent brut d'exploitation) continue à s'alléger : 34,5 % après 35,3 % en 2011 et 37 % en 2010. En orientation « Bovins lait », le poids de l'endettement (42,8 %) s'alourdit de 4 points. En orientation « Porcins », le poids de l'endettement (51 %) reste structurellement élevé, même s'il a tendance à diminuer.

Bilan à la clôture de l'exercice 2012 toutes orientations confondues

Détail de l'actif	Valeur*	Évolution/ ouverture %	Détail du passif	Valeur*	Évolution/ ouverture %
Actif immobilisé	249,5	3,1	Capitaux propres	254,7	4,4
Terrain	40,3	2,7			
Aménagements	2,3	0,5	Ensemble des dettes	170,0	2,4
Constructions	52,2	0,6	Dettes à long ou moyen terme	110,6	1,6
Installations spécialisées	10,3	1,6	Emprunts à court terme	6,2	2,5
Matériel	73,2	5,6	Autres dettes financières à moins de 1 an	7,8	3,9
Plantations	7,6	2,1	Dettes auprès des tiers	45,4	4,4
Animaux reproducteurs	42,4	2,4			
Autres immobilisations	21,2	4,2			
Actifs circulants	173,8	4,4			
Stocks	103,6	3,4			
Valeurs réalisables	41,0	5,0			
Valeurs disponibles	29,2	7,4			
Régularisation actif	1,5	4,1	Régularisation passif	0,1	11,2
Total actif	424,8	3,6	Total passif	424,8	3,6

* valeurs moyennes par exploitation en millier d'euros, évolution en valeur courante.
Source : SSP - RICA 2012 – résultats provisoires.



Annexes

Tableau 1 : Caractéristiques générales et résultats des exploitations « moyennes et grandes » en 2012

Tableau 2 : Situation financière des exploitations « moyennes et grandes » en 2011 et 2012

Tableau 1

Caractéristiques générales et résultats des exploitations "moyennes et grandes" en 2012

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2011, en valeur 2012

	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage		Fleurs et horticulture diverses		Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes	
	2012	% évo.	2012	% évo.	2012	% évo.	2012	% évo.	2012	% évo.	2012	% évo.	2012	% évo.
Echantillon	6 893		1 038		510		182		199		1 017		301	
Population	304 509		52 163		18 836		4 355		6 404		45 776		7 548	
Caractéristiques physiques														
Surface agricole utilisée (en ha)	85,4	+0,6	121,2	-0,1	120,8	+0,0	10,5	-0,2	5,9	+2,7	23,3	-0,5	32,1	+0,6
dont : SAU en fermage	70,5	+0,4	103,7	-0,6	111,9	-0,3	7,7	+1,1	3,5	+3,8	16,1	-1,6	22,3	+2,2
Effectifs animaux (en UGB)	85,4	+0,6	7,5	-6,8	12,2	-2,3	0,3	-1,5	0,0	///	0,4	-4,9	2,4	-9,6
Nombre d'UTA	2,0	-0,7	1,4	+0,3	2,2	-1,3	4,4	+0,4	4,0	-3,3	2,8	-1,3	4,4	-4,9
dont : UTA non salariées	1,4	-0,9	1,2	-0,8	1,4	-1,3	1,6	-4,9	1,6	-1,4	1,3	-2,0	1,5	+0,2
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)														
Capacité d'autofinancement	81,2	+2,0	97,8	+14,4	147,4	+16,6	82,4	+26,0	53,9	+7,3	71,9	-16,5	69,1	+11,2
- Prélèvements privés	47,2	+7,6	55,6	+17,0	90,2	+8,5	59,8	+4,7	37,1	+13,1	56,0	+8,3	37,0	+8,7
= Autofinancement	33,9	-5,0	42,2	+11,1	57,2	+32,8	22,6	+164,3	16,8	-4,5	15,9	-49,1	32,1	+15,1
Actif immobilisé	249,5	+1,4	196,1	+3,7	303,3	+4,2	152,3	-7,6	107,7	-8,5	221,6	-0,1	167,1	+0,1
Actif circulant	173,8	+2,5	156,2	+9,5	222,7	+6,1	101,3	-2,4	91,1	+0,6	370,4	-1,6	134,4	+7,8
Stocks	103,6	+1,5	76,6	+6,1	89,0	+4,3	28,7	-3,7	36,3	-3,9	280,4	-1,8	37,9	-2,2
Capitaux propres	254,7	+3,0	228,1	+8,4	295,7	+8,1	88,1	-3,3	75,7	-5,6	404,3	-0,8	165,5	+5,2
Endettement total	170,0	+0,2	125,6	+2,4	232,1	+1,2	167,6	-6,7	124,3	-4,0	189,1	-1,8	137,6	+1,4
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)														
Ventes et autoconsommation														
- Achats d'animaux	7,8	+5,0	1,2	+16,2	5,5	+37,2	0,0	///	0,0	-100,0	0,0	+42,3	0,4	+29,5
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	195,2	+4,8	176,6	+14,7	291,6	+11,2	318,1	+9,5	257,9	+2,7	209,6	+1,2	203,0	+1,6
+ Production stockée	4,1	+25,1	3,0	+81,7	4,2	+449,0	-0,1	-106,9	-0,1	+33,0	-0,7	-108,2	1,0	-112,2
+ Production immobilisée	3,7	+0,5	1,1	+37,1	3,9	+11,0	1,2	+24,2	1,7	-46,0	4,3	-25,8	6,6	+4,2
+ Produits divers	3,6	+4,2	4,6	+1,6	7,9	-3,2	2,4	+11,4	5,4	-4,5	3,7	+1,8	4,4	+43,4
= Production de l'exercice	206,7	+5,0	185,2	+15,3	307,7	+12,8	321,7	+9,3	265,0	+2,0	216,9	-5,6	215,0	+1,4
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,4	-12,7	0,7	-15,2	0,9	-10,0	1,6	-26,6	0,4	+23,0	0,1	-34,4	0,2	-10,1
- Charges d'approvisionnement	75,3	+7,4	66,3	+12,4	99,4	+9,6	92,9	+3,6	98,0	+2,0	35,2	+7,2	36,9	+4,3
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	50,6	+3,7	39,4	+8,2	60,8	+5,6	89,0	+9,9	53,5	+5,0	53,7	-0,9	61,5	+4,6
= Valeur ajoutée	81,2	+3,6	80,2	+21,3	148,5	+18,4	141,4	+12,2	113,8	+0,8	128,2	-10,3	116,9	-1,1
+ Remboursement forfaitaire TVA	e	///	e	///	e	///	e	///	e	///	e	///	e	///
+ Subventions d'exploitation	31,0	-3,1	38,3	-2,7	46,5	+2,4	10,8	+36,7	2,5	-3,5	4,1	-1,9	18,0	+23,2
+ Indemnités d'assurance	1,8	-7,0	2,6	+4,8	3,0	-28,9	1,3	+7,6	0,7	+26,7	1,3	-17,5	4,0	+31,3
- Fermages	13,2	-0,0	15,0	+2,7	23,2	+2,4	5,7	+1,7	3,5	+3,7	19,6	-6,9	8,7	+4,8
- Impôts et taxes	2,2	-0,5	2,3	+4,2	3,6	+0,7	1,6	-10,9	1,6	+3,3	3,4	-0,1	1,9	-10,9
- Charges de personnel	13,5	+2,3	3,8	+8,2	20,7	+6,3	60,0	+4,4	55,8	-3,0	34,9	+1,3	56,7	-6,0
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	85,0	+1,7	100,1	+14,1	150,4	+16,5	86,1	+22,7	56,1	+4,9	75,8	-15,6	71,4	+10,2
+ Transferts de charge	0,3	-23,0	0,4	-16,4	0,7	-45,4	0,3	-26,0	0,5	+9,2	0,5	-13,2	0,5	-26,4
- Dotations aux amortissements	29,6	+2,2	29,3	+4,1	42,4	+5,7	29,3	-2,8	20,4	-4,3	21,5	-1,1	25,4	+0,3
= Résultat d'exploitation	55,8	+1,2	71,2	+18,5	108,7	+20,3	57,1	+41,2	36,2	+11,2	54,9	-20,0	46,5	+15,8
+ Produits financiers	0,7	+9,6	1,0	+0,7	1,9	+9,7	0,3	-32,1	0,7	+268,1	0,3	-7,8	0,6	-2,7
- Charges financières	5,1	-2,2	4,0	-0,4	6,6	-0,8	5,0	-6,4	3,5	-10,3	4,7	-0,9	3,6	-2,8
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	51,4	+1,6	68,2	+19,6	104,0	+21,7	52,5	+47,0	33,4	+16,0	50,5	-21,3	43,5	+17,2
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	5,2	+10,2	8,2	-0,2	11,4	+37,9	1,3	-23,1	0,7	-44,2	2,8	-9,0	2,2	+273,7
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,3	-3,0	0,3	-22,8	0,6	-5,0	3,6	+5,3	1,4	-0,4	1,2	+15,7	3,6	+4,2
+ Profits et charges exceptionnels	0,3	+50,4	0,3	-2,2	0,9	+18,3	0,6	+255,0	0,1	+111,2	-0,1	-183,5	0,2	+71,7
= Résultat de l'exercice	58,1	+2,4	77,0	+16,7	117,0	+22,9	57,9	+43,5	35,7	+12,9	54,4	-20,5	49,5	+21,5

e : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

° UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

°° UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Source : SSP - RICA 2011 et 2012 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 1 (suite)

Caractéristiques générales et résultats des exploitations "moyennes et grandes" en 2012

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2011, en valeur 2012

	Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes		Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Granivores mixtes		Polyculture, polyélevage	
	2012	% évo.	2012	% évo.	2012	% évo.	2012	% évo.	2012	% évo.	2012	% évo.	2012	% évo.	2012	% évo.
Echantillon	1 057		681		252		347		158		179		121		827	
Population	46 465		33 098		8 828		13 814		5 847		12 228		5 715		37 170	
Caractéristiques physiques																
Surface agricole utilisée (en ha)	89,9	+0,7	104,4	+1,2	126,1	+0,9	85,5	+1,0	63,1	+1,9	45,4	+0,7	84,9	+0,8	116,2	+1,1
dont : SAU en fermage	77,6	+1,2	76,3	+1,7	109,7	+1,6	52,3	+0,4	53,8	+2,9	36,1	+2,4	72,0	-1,1	100,4	+1,0
Effectifs animaux (en UGB)	95,9	-0,0	111,6	-0,9	158,9	-0,8	80,8	-0,5	462,7	-2,6	552,7	+15,7	250,3	-3,1	91,4	-0,6
Nombre d'UTA	1,9	+0,8	1,4	-0,3	2,0	+0,8	1,6	-0,4	2,3	+1,2	1,6	-0,4	2,2	-0,7	2,0	+0,8
dont : UTA non salariées	1,7	-0,3	1,3	+0,0	1,8	-0,6	1,5	-0,8	1,5	+0,0	1,3	-2,3	2,0	-1,2	1,6	-0,6
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)																
Capacité d'autofinancement	75,1	-10,2	47,5	+13,7	86,6	-4,2	48,3	-0,8	108,0	+10,1	75,5	-0,5	94,1	+3,2	95,2	+3,2
- Prélèvements privés	41,4	-0,3	26,3	+20,2	40,3	-20,5	26,9	+6,8	45,8	+14,7	37,7	-11,7	51,5	+4,5	48,3	+9,8
= Autofinancement	33,8	-20,3	21,2	+6,5	46,3	+11,7	21,3	-10,4	62,1	+6,7	37,9	+15,3	42,6	+1,7	46,9	-2,8
Actif immobilisé	304,1	+2,3	254,4	-0,5	373,8	+1,1	193,3	-0,2	343,3	+5,0	246,2	-1,6	299,7	+0,4	294,8	+1,8
Actif circulant	112,7	+0,5	108,5	+2,0	166,8	+0,2	80,4	+1,3	226,9	+6,0	115,7	+4,5	147,4	+3,3	166,6	+4,6
Stocks	61,2	+1,2	67,6	+4,6	106,3	+1,8	35,1	+6,4	180,1	+7,5	55,6	+5,1	96,8	+5,8	91,1	+4,1
Capitaux propres	229,3	+0,9	256,6	+0,9	323,0	+4,2	176,9	+0,3	204,0	+10,2	120,5	+7,5	234,5	+2,6	268,1	+4,8
Endettement total	189,0	+2,9	106,9	-1,4	220,0	-3,5	97,3	+0,1	368,7	+3,1	243,2	-4,1	215,1	+0,5	194,8	+0,0
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)																
Ventes et autoconsommation																
- Achats d'animaux	3,7	-18,3	8,7	+30,2	16,1	-4,3	3,1	+5,8	34,7	+3,4	61,2	-1,6	24,2	+1,5	11,1	+7,6
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	177,3	-1,1	78,7	+4,8	192,9	-1,6	87,4	+0,1	537,5	+5,9	307,6	+5,0	288,2	+3,1	211,3	+5,1
+ Production stockée	4,8	+19,1	5,9	+277,3	10,6	+287,4	3,6	+321,7	15,8	+97,4	8,1	+7,7	9,8	+91,8	4,8	+91,1
+ Production immobilisée	4,1	-1,2	1,2	-15,2	4,4	+20,5	2,5	-1,9	26,1	+176,9	5,5	-49,3	7,2	-23,6	4,6	+6,2
+ Produits divers	1,4	+13,1	1,3	+5,8	1,7	+12,2	0,8	-7,8	2,8	+21,4	4,3	+14,4	2,4	+3,3	4,5	+3,7
= Production de l'exercice	187,6	-0,6	87,1	+17,4	209,7	+2,8	94,2	+5,4	582,2	+10,6	325,4	+4,1	307,5	+3,9	225,2	+6,3
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,2	-15,5	0,1	-23,4	0,3	-4,3	0,1	-19,6	0,2	-12,3	0,4	+49,0	0,5	+26,0	0,6	-13,2
- Charges d'approvisionnement	71,9	+7,6	38,9	+5,0	89,6	+6,4	43,2	+5,8	344,7	+6,3	187,0	+6,9	156,5	+3,2	87,4	+9,2
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	54,6	+2,4	30,4	+2,8	59,3	+3,0	31,2	+3,6	104,7	+26,4	59,1	-0,5	66,8	-0,8	57,4	+3,1
= Valeur ajoutée	61,3	-10,9	17,9	+132,5	61,0	-2,2	19,9	+7,4	133,0	+11,1	79,8	+2,0	84,8	+9,3	81,0	+5,4
+ Remboursement forfaitaire TVA	e	///	e	///	e	///	e	///	e	///	e	///	e	///	e	///
+ Subventions d'exploitation	34,0	-3,6	43,3	-8,5	49,2	-5,9	38,4	-3,9	19,5	-4,8	16,0	-1,4	33,7	-7,6	42,0	-2,5
+ Indemnités d'assurance	1,0	-8,3	0,9	-20,6	1,5	-37,6	0,9	-8,3	0,6	-50,7	1,6	-33,6	0,8	-31,6	2,8	+19,5
- Fermages	11,2	+1,3	8,7	+2,6	14,8	+2,9	5,3	+1,4	9,5	+1,9	5,8	+1,5	11,5	+4,1	14,5	+1,4
- Impôts et taxes	1,7	-8,5	1,2	+2,1	2,1	-5,8	1,1	+9,7	3,0	+13,7	1,7	+3,0	2,1	+0,6	2,3	-3,5
- Charges de personnel	3,4	+20,2	2,2	+5,7	3,5	+8,2	2,4	+4,5	21,7	+6,1	6,6	+5,7	4,8	+11,9	8,9	+7,0
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	80,0	-10,6	50,1	+12,5	91,3	-6,0	50,4	-1,1	118,9	+9,0	83,2	+0,5	100,8	+3,3	100,0	+2,9
+ Transferts de charge	0,2	+28,3	0,1	+18,0	0,2	-1,8	0,2	-63,8	0,4	-13,6	0,2	-38,0	0,3	-32,0	0,3	-42,4
- Dotations aux amortissements	34,3	+3,5	20,3	-0,1	39,6	+0,1	20,1	-0,1	41,5	-1,4	33,2	+2,6	36,1	+2,1	37,8	+4,0
= Résultat d'exploitation	45,9	-18,8	29,8	+22,7	51,9	-10,1	30,4	-2,7	77,9	+15,3	50,2	-0,9	64,9	+3,8	62,5	+1,9
+ Produits financiers	0,5	+28,4	0,5	+2,6	0,6	+10,6	0,2	+46,6	0,8	-34,4	0,4	+36,7	0,5	-20,3	0,9	+25,3
- Charges financières	6,2	-1,5	3,2	-4,4	7,1	-4,5	2,8	-4,4	12,3	-6,4	7,8	-0,0	7,3	-3,1	6,2	-2,1
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	40,3	-20,5	27,1	+26,5	45,4	-10,7	27,8	-2,2	66,4	+19,4	42,7	-0,9	58,1	+4,6	57,2	+2,6
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	5,1	+22,7	4,0	+71,3	5,5	-18,2	2,6	+43,9	1,9	-50,6	3,8	+48,6	4,3	+28,8	6,4	+2,2
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,9	+1,3	1,0	-8,9	2,2	-1,3	1,6	-7,7	1,2	-15,3	1,1	-2,1	1,9	-6,8	1,4	-4,5
+ Profits et charges exceptionnels	0,6	+5 019,4	0,0	-39,3	1,6	+3 273,8	0,3	+92,2	0,1	-81,6	-0,4	-420,8	-0,1	-156,8	0,2	+5,3
= Résultat de l'exercice	47,8	-15,4	32,2	+28,9	54,7	-8,3	32,3	+1,0	69,6	+14,2	47,3	-0,1	64,3	+4,8	65,2	+2,4

e : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

° UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

°° UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une ar

Source : SSP - RICA 2011 et 2012 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 2

Situation financière des exploitations "moyennes et grandes" en 2011 et 2012

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2011 et 2012

Tableau de financement simplifié	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage		Fleurs et horticulture diverse		Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Résultat courant avant impôts	49,9	51,5	57,2	69,4	85,4	105,5	34,6	51,7	27,7	32,6	64,7	51,6	37,5	44,6	49,6	40,0
+ Dotation aux amortissements	28,2	29,3	28,0	29,6	39,8	42,7	29,0	28,6	21,3	20,7	21,3	21,4	25,2	25,6	32,5	34,2
+ Charges et produits exceptionnels	0,2	0,3	0,4	0,4	0,8	0,9	-0,4	0,6	-0,1	e	0,1	-0,1	-0,6	-0,2	e	0,6
= Capacité d'autofinancement	78,3	81,0	85,5	99,3	126,0	149,2	63,2	80,9	48,9	53,3	86,1	73,0	62,0	70,0	82,1	74,8
- Prélèvements privés	43,2	47,2	48,1	57,2	83,7	92,2	54,8	58,3	32,7	37,6	48,9	53,7	37,1	40,9	41,3	41,9
= Autofinancement	35,0	33,8	37,4	42,1	42,3	57,0	8,4	22,6	16,1	15,7	37,2	19,2	24,9	29,1	40,8	33,0
+ Cessions d'immobilisations	8,5	9,2	14,6	15,5	15,6	19,1	2,7	1,9	3,1	1,9	5,8	5,5	4,3	4,6	8,3	9,8
+ Subventions d'équipement reçues	1,3	1,2	0,1	0,0	1,6	0,6	4,2	3,0	2,1	1,0	2,8	2,4	4,5	4,4	1,5	1,8
+ Nouvelles dettes financières	30,6	31,9	26,3	28,5	49,5	47,0	33,0	26,6	19,0	15,0	34,4	31,4	17,0	21,2	35,1	39,4
+ Variation des dettes auprès des tiers	2,2	1,7	1,7	2,0	3,1	2,7	1,6	-1,2	-3,2	2,6	5,2	2,2	0,4	3,7	2,7	2,7
+ Diminution de trésorerie nette							12,7		4,0							1,7
= Total des ressources	77,7	77,9	80,1	88,1	112,1	126,4	62,6	52,9	41,0	36,1	85,4	60,7	51,1	63,0	88,2	88,3
Acquisitions d'immobilisations	37,6	39,4	41,4	46,6	60,7	67,0	25,2	19,4	21,2	13,5	31,9	27,3	29,0	30,7	44,1	48,1
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,3	1,0	0,0	-0,3	0,5	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	e	e	e	-0,1	3,0	2,2
+ Charges à répartir	e	e	e	e	e	e	e	e	0,0	0,0	e	e	e	e	e	e
+ Remboursements des dettes financières	30,3	31,2	25,3	26,1	39,8	43,4	34,6	34,7	22,7	20,5	31,5	33,9	20,0	19,8	33,9	34,5
+ Variation des stocks	5,0	3,1	6,6	5,6	2,6	5,1	0,4	-0,6	0,6	-0,9	13,0	-0,8	2,0	-0,2	2,7	1,6
+ Variation des créances auprès des tiers	3,1	2,5	5,1	6,4	6,4	2,8	2,2	-3,1	-3,6	-1,1	7,4	-1,2	-0,4	9,2	3,0	1,8
+ Variation des comptes de régularisation	0,1	0,0	0,1	0,2	0,3	0,0	0,1	-0,1	0,1	0,0	0,1	-0,3	0,3	0,0	0,1	0,0
+ Augmentation de trésorerie nette	1,2	0,8	1,5	3,5	1,7	8,2		2,7		4,3	1,5	1,7	0,2	3,6	1,6	
= Total des emplois	77,7	77,9	80,1	88,1	112,1	126,4	62,6	52,9	41,0	36,1	85,4	60,7	51,1	63,0	88,2	88,3
Variation du fonds de roulement net	7,3	4,7	11,7	13,7	7,9	13,3	-11,5	0,0	-3,6	-0,4	16,8	-2,7	1,7	8,9	4,7	-0,9
Variation du besoin en fonds de roulement	6,1	3,9	10,2	10,3	6,2	5,2	1,1	-2,7	0,3	-4,7	15,3	-4,4	1,5	5,2	3,1	0,8
Variation de trésorerie nette	1,2	0,7	1,5	3,4	1,7	8,1	-12,7	2,7	-4,0	4,3	1,5	1,7	0,2	3,6	1,6	-1,7
Investissement total	29,4	31,1	26,8	30,9	45,6	47,8	22,6	17,5	18,1	11,6	26,1	21,8	24,7	25,9	38,8	40,5
Excédent de trésorerie d'exploitation	71,8	75,2	76,7	89,5	118,6	142,3	66,0	85,3	50,4	57,8	64,7	73,1	56,7	60,2	77,7	71,8

Bilan 2012	Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Actif immobilisé	240,2	248,2	188,5	198,6	289,5	306,1	158,9	149,1	117,1	108,8	217,5	220,6	162,3	165,1	291,0	302,5				
Terrains	39,8	40,8	47,4	50,1	31,0	30,7	18,7	18,6	15,5	15,5	79,0	80,0	20,0	20,3	23,0	23,6				
Aménagements terrains	2,3	2,3	3,5	3,5	2,3	2,6	2,8	2,4	2,1	1,9	1,5	1,5	1,1	1,1	2,0	2,0				
Constructions	50,5	51,4	15,2	16,1	36,6	39,1	39,3	37,1	38,3	35,7	42,0	42,9	24,7	25,1	84,9	85,7				
Installations spécialisées	9,9	10,0	5,1	5,1	14,5	15,4	30,3	27,6	25,2	22,1	5,1	4,9	12,5	12,4	15,1	16,5				
Matériel	68,2	72,1	87,6	93,0	113,5	123,9	53,9	50,0	22,9	20,3	37,7	37,3	40,6	42,6	76,3	82,2				
Plantations (y compris forêt)	7,4	7,6	0,3	0,3	0,8	0,7	0,8	0,9	2,8	2,7	38,0	39,2	45,2	45,7	0,1	e				
Animaux reproducteurs	41,4	42,4	5,5	5,2	7,4	7,3	0,2	0,2	0,0	0,0	0,4	0,4	1,5	1,3	73,4	75,7				
Autres immobilisations	20,7	21,5	23,9	25,4	83,4	86,4	12,8	12,2	10,5	10,7	13,8	14,4	16,8	16,5	16,3	16,8				
Actif circulant	166,5	173,7	141,3	157,0	210,8	227,0	99,7	98,8	88,8	90,6	374,6	374,2	127,8	139,7	110,6	112,8				
Stocks et en-cours	100,7	103,8	72,8	78,4	85,4	90,5	28,5	27,9	38,6	37,7	285,6	284,7	36,3	36,1	59,1	60,7				
dont animaux circulants	20,1	20,9	2,4	2,3	4,9	5,0	e	e	0,0	0,0	0,1	0,1	0,8	0,4	25,6	26,1				
Valeurs réalisables	38,9	40,7	37,9	42,9	77,5	85,1	35,9	32,9	31,1	29,4	61,3	59,3	51,6	60,5	29,3	30,4				
Valeurs disponibles	27,0	28,8	30,6	35,7	47,9	51,4	35,3	38,0	19,0	23,5	27,7	30,2	39,9	43,2	22,2	21,7				
Régularisation actif	1,4	1,5	1,3	1,4	1,9	2,0	2,0	2,0	1,4	1,3	1,7	1,5	1,6	1,6	1,5	1,6				
Total actif	408,2	422,0	331,2	357,0	502,2	535,1	260,6	249,9	207,3	200,8	593,8	596,3	291,7	306,4	403,1	416,9				
Capitaux propres	244,0	255,0	209,6	231,0	272,7	299,1	89,1	87,5	78,7	75,5	403,6	406,5	159,1	169,4	223,2	228,9				
Total endettement	164,0	166,9	121,4	126,0	229,3	235,7	171,4	162,4	128,4	125,2	190,2	189,7	132,7	137,0	179,8	187,8				
Dettes à long ou moyen terme	107,5	108,1	80,6	83,5	154,1	157,9	105,8	97,9	72,1	65,7	91,6	89,4	71,0	71,9	134,9	139,1				
Emprunts à court terme	6,1	6,2	4,0	3,5	6,8	6,6	9,2	8,9	4,6	5,6	12,4	12,2	4,6	5,0	5,2	5,8				
Autres dettes financières à - 1 an	7,2	7,6	5,2	5,4	8,1	8,1	4,5	4,7	4,5	4,1	11,4	11,3	5,9	5,2	4,9	5,4				
Dettes auprès de tiers	43,1	44,9	31,6	33,6	60,3	63,0	51,9	50,7	47,2	49,8	74,7	76,9	51,2	54,9	34,9	37,6				
Régularisation passif	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	e	e	0,1	0,1	0,1	0,1	e	e	0,1	0,1				
Total passif	408,2	422,0	331,2	357,0	502,2	535,1	260,6	249,9	207,3	200,8	593,8	596,3	291,7	306,4	403,1	416,9				

e : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Source : SSP - RICA 2011 et 2012 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 2 (suite)

Situation financière des exploitations "moyennes et grandes" en 2011 et 2012

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Champ : exploitations présentes en 2011 et 2012

Tableau de financement simplifié	Bovins viande		Bovins mixtes		Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Granivores mixtes		Polyculture polyélevage	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Résultat courant avant impôts	21,4	27,4	50,9	46,1	28,5	28,3	54,0	65,4	44,2	44,5	54,4	57,8	55,7	58,0
+ Dotation aux amortissements	19,7	20,0	38,9	39,6	19,7	20,0	41,0	41,1	27,7	28,9	35,6	36,9	36,1	38,1
+ Charges et produits exceptionnels	0,1	e	e	1,7	0,3	0,5	0,4	0,1	0,2	-0,5	0,2	-0,1	0,1	0,1
= Capacité d'autofinancement	41,1	47,4	89,8	87,4	48,5	48,8	95,4	106,6	72,1	72,8	90,2	94,5	92,0	96,3
- Prélèvements privés	21,5	26,2	44,3	35,7	27,1	29,3	39,9	46,5	42,3	38,0	49,1	52,0	43,4	48,4
= Autofinancement	19,6	21,3	45,5	51,6	21,4	19,5	55,5	60,1	29,7	34,8	41,1	42,5	48,5	47,9
+ Cessions d'immobilisations	4,0	6,1	9,1	9,7	3,0	5,5	4,4	2,7	3,4	5,2	6,2	7,8	10,4	10,4
+ Subventions d'équipement reçues	0,5	0,4	1,4	1,0	1,1	1,0	0,9	1,4	1,2	1,0	1,0	1,4	1,1	1,0
+ Nouvelles dettes financières	15,8	20,1	40,4	38,5	15,0	17,1	60,4	78,8	39,6	22,5	44,7	36,7	33,9	37,8
+ Variation des dettes auprès des tiers	0,7	0,9	0,6	-2,4	-1,4	2,0	0,3	9,7	-0,4	-0,9	-3,5	7,1	3,9	0,5
+ Diminution de trésorerie nette		1,5		0,0	0,3		0,8	2,8	0,6	2,4		0,8		2,1
= Total des ressources	40,7	50,2	97,1	98,5	39,4	45,0	122,3	155,6	74,2	65,0	89,5	96,1	97,8	99,8
Acquisitions d'immobilisations	19,7	23,2	44,2	47,7	21,2	25,2	38,3	61,0	43,1	29,8	45,1	42,3	48,8	51,3
+ Augmentation des animaux reproducteurs	-1,6	1,2	0,4	6,8	-0,6	-0,1	2,6	2,9	-0,4	0,8	1,6	3,8	0,1	1,1
+ Charges à répartir	e	e	e	e	e	e	e	e	e	e	e	e	e	e
+ Remboursements des dettes financières	20,0	20,9	41,1	40,8	17,7	17,6	74,4	72,2	29,4	30,2	42,9	43,9	34,8	36,6
+ Variation des stocks	0,3	3,9	4,7	3,3	0,5	2,6	6,7	14,9	4,5	2,9	4,0	6,8	6,1	5,0
+ Variation des créances auprès des tiers	0,2	1,0	3,8	-0,7	0,6	-0,6	0,6	3,9	-2,9	1,4	-4,0	-1,1	4,8	5,8
+ Variation des comptes de régularisation	0,1	e	0,3	0,6	0,0	0,1	-0,4	0,7	0,4	-0,1	-0,5	0,3	0,1	e
+ Augmentation de trésorerie nette	2,0		2,6			0,1					0,3		3,1	
= Total des emplois	40,7	50,2	97,1	98,5	39,4	45,0	122,3	155,6	74,2	65,0	89,5	96,1	97,8	99,8
Variation du fonds de roulement net	1,9	2,6	10,7	5,6	2,1	0,3	5,9	7,0	1,9	2,7	3,4	-1,9	10,2	8,2
Variation du besoin en fonds de roulement	-0,2	4,1	8,1	5,7	2,3	0,3	6,7	9,8	2,5	5,1	3,0	-1,1	7,1	10,3
Variation de trésorerie nette	2,0	-1,4	2,6	-0,1	-0,2	e	-0,8	-2,8	-0,6	-2,4	0,3	-0,7	3,1	-2,2
Investissement total	14,0	18,3	35,5	44,7	17,7	19,6	36,5	61,2	39,4	25,4	40,5	38,4	38,5	42,0
Excédent de trésorerie d'exploitation	44,5	43,3	85,1	73,5	47,0	47,9	87,6	74,0	72,9	71,4	84,3	90,8	84,8	84,4

Bilan 2012	Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Actif immobilisé	252,2	254,5	367,0	376,6	187,9	190,4	323,2	344,9	207,9	207,7	293,9	299,5	285,2	295,4						
Terrains	42,9	43,4	32,5	33,5	31,6	31,8	25,4	25,8	25,5	26,2	18,3	18,8	32,9	33,8						
Aménagements terrains	1,7	1,8	2,8	3,0	1,5	1,5	2,9	3,4	3,3	3,2	2,6	2,3	2,9	2,8						
Constructions	42,5	41,2	93,7	93,9	46,2	48,7	145,3	153,4	71,6	69,0	87,7	84,3	56,3	57,1						
Installations spécialisées	3,8	3,6	13,6	14,5	6,9	6,9	7,8	11,4	14,4	15,2	12,1	12,3	14,0	13,5						
Matériel	46,5	48,5	89,7	90,1	49,5	49,4	64,1	67,8	67,1	66,7	74,3	77,1	92,8	99,9						
Plantations (y compris forêt)	0,1	0,1	e	e	e	e	0,1	0,1	0,9	1,0	e	e	2,9	2,9						
Animaux reproducteurs	108,1	109,2	120,6	127,4	45,9	45,8	51,3	54,2	14,1	14,9	77,8	81,7	57,8	58,8						
Autres immobilisations	6,4	6,8	14,2	14,3	6,3	6,2	26,3	28,8	11,0	11,4	21,1	23,0	25,7	26,5						
Actif circulant	104,6	108,2	164,7	167,5	77,2	79,4	209,6	225,4	93,0	98,5	140,6	147,4	158,0	167,8						
Stocks et en-cours	63,9	67,9	103,0	106,3	31,8	34,4	165,2	180,0	45,3	48,2	91,1	97,9	86,7	91,7						
dont animaux circulants	42,3	44,0	61,3	63,4	11,1	11,9	121,5	129,5	28,3	29,9	55,0	55,7	28,8	30,2						
Valeurs réalisables	19,0	19,4	33,0	32,4	24,8	24,3	28,5	32,7	31,7	32,7	29,0	27,0	38,4	41,7						
Valeurs disponibles	21,7	20,9	28,7	28,8	20,5	20,7	15,9	12,7	16,0	17,7	20,5	22,6	32,9	34,4						
Régularisation actif	0,7	0,7	2,0	2,6	0,5	0,6	2,3	2,6	1,8	1,7	2,2	2,6	1,7	1,8						
Total actif	357,5	363,5	533,7	546,7	265,7	270,4	535,1	572,9	302,6	308,0	436,6	449,5	444,9	465,0						
Capitaux propres	251,6	257,4	308,9	326,4	172,4	175,7	181,6	203,6	113,0	123,3	220,8	231,8	256,4	273,5						
Total endettement	105,8	106,1	224,7	220,2	93,1	94,6	352,9	369,2	189,6	184,6	215,9	217,6	188,4	191,4						
Dettes à long ou moyen terme	75,5	75,2	157,0	154,5	68,3	67,5	227,5	229,4	131,2	124,6	158,7	151,8	132,1	132,5						
Emprunts à court terme	3,7	3,2	7,0	7,1	1,9	2,2	19,4	24,3	4,1	2,9	9,5	9,1	4,3	5,1						
Autres dettes financières à - 1 an	3,9	4,1	7,2	7,4	4,1	4,2	43,2	43,1	7,3	10,9	10,8	12,7	7,1	8,3						
Dettes auprès de tiers	22,8	23,7	53,5	51,2	18,8	20,7	62,8	72,5	47,0	46,1	36,9	44,0	45,0	45,5						
Régularisation passif	0,1	e	0,1	0,1	0,2	0,2	0,6	0,1	e	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1						
Total passif	357,5	363,5	533,7	546,7	265,7	270,4	535,1	572,9	302,6	308,0	436,6	449,5	444,9	465,0						

e : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Source : SSP - RICA 2011 et 2012 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Méthodologie

Avertissement :

A partir de l'exercice comptable 2010, les résultats du réseau d'information comptable agricole (RICA) sont présentés selon la nouvelle typologie des exploitations agricoles, conformément aux dispositions du règlement (CE) n°1242/2008 de la Commission, en cohérence avec ceux du recensement de l'agriculture 2010.

Les données du RICA, enquête européenne, peuvent être dépendantes des différences de taux d'inflation entre pays. Afin d'assurer une cohérence entre les données des actifs immobilisés acquis à des époques différentes, une réévaluation de ce type d'actif était appliquée dans les États membres, y compris en France. Cette procédure est abandonnée au niveau communautaire. Les résultats du RICA français sont donc désormais calculés sans appliquer cette réévaluation des bilans. Cette réforme a eu pour conséquence, en 2010, une diminution de 17 000 euros en moyenne de l'actif immobilisé. Le total de l'actif, les capitaux propres et le total du passif sont diminués d'autant. Cette réforme implique aussi la diminution de la valeur des dotations aux amortissements, les soldes intermédiaires de gestion qui en dépendent, et en particulier le résultat courant avant impôts (RCAI), ont donc été augmentés d'autant, 4 500 euros en moyenne en 2010. Cette réforme accroît la cohérence des résultats du RICA avec ceux liés à la mise en œuvre des règles comptables en France.

Le RICA

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations comptables auprès de 82 000 exploitations agricoles de l'Union européenne. Réalisée dans les 27 États membres selon des définitions et des règles communes. Elle permet de comparer les résultats obtenus pour les différents types d'agriculture. Cet échantillon représente près de 5 millions d'exploitations, qui constituent 96 % du potentiel économique de l'agriculture communautaire. En France métropolitaine, le RICA couvre le champ des exploitations dont le produit brut standard est supérieur à 25 000 euros, soit en 2012 304 585 exploitations représentant 97 % du total de la production brute standard. Sur la métropole, l'échantillon total enquêté en 2012 regroupe 7 318 exploitations. L'échantillon provisoire exploité pour ce rapport comprend 6 894 exploitations. Les évolutions du résultat courant avant impôts (RCAI) sont exprimées en valeur réelle à l'aide de l'indice du prix du produit intérieur brut.

Méthodes de collecte et concepts

Le RICA recueille chaque année des données **comptables** et extra-comptables auprès d'exploitations sélectionnées par échantillonnage (méthode des quotas). Quand l'exploitation dispose d'une comptabilité, celle-ci est harmonisée selon les règles du RICA et donc soumise à des retraitements (recours aux amortissements linéaires, inscription de toutes les terres en propriété au bilan, par exemple) puis complétée par des données extra-comptables (temps de travail, surfaces, nombre d'animaux, etc.). Une comptabilité RICA est établie spécifiquement s'il n'en existe pas (exploitation au forfait non sujette à la tenue d'une comptabilité). Le travail est en général confié à des centres de gestion et de comptabilité spécialisés : centres d'économie rurale du réseau CER France, associations dépendant du réseau AS, divers autres centres comptables, experts-comptables, et de façon marginale, écoles d'agriculture, centres de recherche et agents de l'administration.

Comme il s'agit d'informations individuelles, on peut constituer des sous-ensembles répondant à différents critères, en fonction des objectifs d'étude poursuivis. Les résultats individuels sont étendus à l'ensemble du champ en utilisant un système de **pondération** basé sur le rapproche-

ment du nombre des exploitations de l'échantillon avec celui de l'univers 2012. Ce dernier est obtenu à partir d'une extrapolation pour l'année 2012 des données des recensements de l'agriculture 2000 et 2010. Un poids est calculé pour chacune des strates résultant du croisement des trois critères : orientation technico-économique (OTEX) - région – taille économique (CDEX).

Les concepts du RICA sont proches de ceux de la comptabilité d'entreprise, définis par le Plan comptable agricole, lui-même adapté du Plan comptable général. Un rapprochement important des concepts et des principes d'évaluation a été opéré lors de l'établissement de la nouvelle base 1995 des comptes macroéconomiques agricoles, et notamment des comptes par OTEX. Ainsi, sans lui être identique, le **résultat courant avant impôt (RCAI)**, indicateur central du RICA, est proche du **revenu net d'entreprise agricole**.

Comme les comptes macroéconomiques, mais sans inclure les subventions liées aux produits dans la valeur de la production, le RICA classe en subventions d'exploitation la plupart des aides prévues par la Politique agricole commune (PAC) : droits à paiement unique, aides à la restructuration du vignoble, primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes, indemnité compensatoire de handicap naturel, prime à l'herbe, etc. Les subventions d'exploitation sont rattachées à l'exercice ouvrant le droit, dès lors qu'elles sont connues et certaines. Si le montant de la créance n'a pas pu être estimé à la clôture de l'exercice, les subventions sont enregistrées lors de l'encaissement sur l'exercice suivant. Les aides comme la dotation aux jeunes agriculteurs sont par contre classées en subvention d'investissement.

Les principales divergences avec les comptes macroéconomiques concernent les règles d'évaluation des immobilisations (animaux reproducteurs...), celles des stocks (animaux circulants, engrais...), et le traitement des primes et indemnités d'assurance. S'agissant des **stocks**, les comptes macroéconomiques de l'agriculture retracent la variation des volumes, mais pas des prix. La valeur des stocks de produits est estimée au prix moyen de l'année. Au contraire, dans le RICA, la valeur des stocks est évaluée à la clôture de l'exercice au prix de marché. La variation des stocks intègre donc les variations de prix, qui peuvent être très importantes et conduire à des évaluations différentes de celles des comptes.

Les chiffres relatifs à l'année 2012 sont calculés à partir d'un échantillon encore provisoire couvrant 94 % de l'effectif définitif.

Les évolutions des données monétaires sont exprimées, sauf mention explicite, en valeur 2012 : les données des années antérieures sont corrigées à l'aide des indices du prix du PIB.

Les indicateurs de résultat

Le **résultat courant avant impôts (RCAI)** est la différence entre les produits et les charges courantes. Il constitue une forme de revenu permettant de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres (contrairement aux règles traditionnelles comptables et fiscales, les charges sociales de l'exploitant ne sont toutefois pas déduites du résultat dans le RICA). Le RCAI prend en compte à la fois des charges qui doivent se traduire par des flux financiers et des charges calculées (les amortissements). Pour appréhender les flux financiers, les analystes utilisent le plus souvent la **capacité d'autofinancement** qui diffère du RCAI principalement par le fait que ne sont pas déduits les amortissements. Des charges et des produits à caractère exceptionnel sont retenus dans le calcul de la capacité d'autofinancement, mais ces charges et produits sont en moyenne peu importants. La capacité d'autofinancement est la ressource essentielle du tableau de financement.

Pour d'autres analyses, l'excédent brut d'exploitation (EBE) peut être préféré. À la différence de la capacité d'autofinancement, l'EBE n'intègre ni les charges et produits financiers, ni les charges et produits exceptionnels. Il exprime un flux de trésorerie potentiel généré par les opérations d'exploitation, avant rémunération des apporteurs externes de capitaux.

CHAPITRE IV

Les concours publics à l'agriculture en 2013 ⁽¹⁾

Les concours publics à l'agriculture en 2013	81
Méthodologie des concours publics à l'agriculture	96

(1) Ce rapport a été préparé et présenté par Rémi CARDINET et Patrick CABANEL, du Bureau de l'information financière et de la performance, au ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Les concours publics à l'agriculture en 2013

Ce document présente l'état prévisionnel des concours publics à l'agriculture pour 2013. Les opérations (dégels notamment) de fin de gestion ne sont pas prises en compte dans les bases de données utilisées ce qui peut conduire à des variations importantes par rapport à la réalité de l'exécution qui sera constatée dans le rapport définitif.

En 2013, les concours publics à l'agriculture (hors protection sociale et hors pêche) atteindraient 15,5 milliards d'euros, dont 61 % financés par l'Union européenne. Ils diminueraient de 2,7 % par rapport à l'année précédente. Les aides de l'Etat seraient marquées par une baisse de 4,6 % alors que les aides européennes enregistreraient un léger recul de 1,4 %. Les aides en faveur de l'agriculture et des territoires ruraux, plus directement destinées au secteur de l'agriculture, baisseraient de 3,6 %. Elles représentent près des trois quarts de l'ensemble des concours publics mais quasiment la totalité des aides européennes. En 2013, les dépenses de développement rural augmenteraient de 2,6 %.

1- Agriculture et territoires ruraux : des soutiens publics en diminution

L'année 2013 est caractérisée par les faits suivants :

- **La maîtrise des dépenses de gestion des aléas de production et d'allègement des charges**

En 2013, les mesures nationales d'exonération de charges sociales se stabilisent, en partie du fait de la réforme intervenue en 2013, après une année 2012 particulièrement haute par ailleurs marquée par des paiements importants liés à la sécheresse de 2011.

- **La poursuite du découplage conduisant à une baisse des aides liées aux produits**

En 2013, toutes les aides couplées à la surface au sens strict de la réglementation européenne sont désormais découplées.

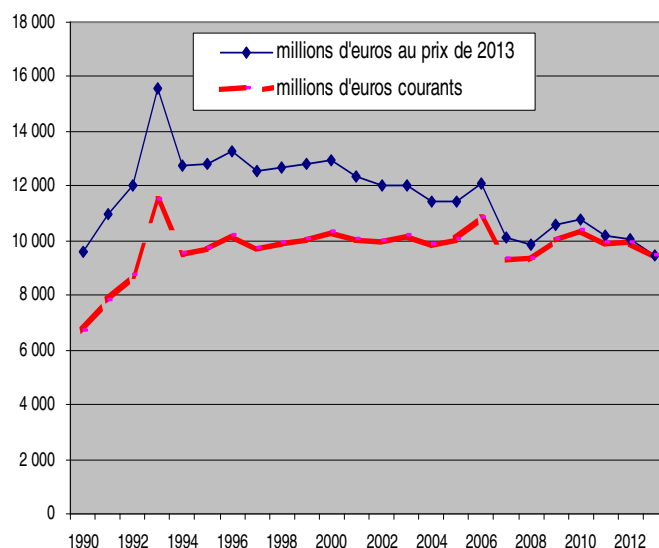
- **La baisse des soutiens de l'ensemble « paiements uniques et article 68 »**

Alors que les aides à la production diminuent en 2013, le régime de paiement unique baisse également de 1,6 % par rapport à l'année 2012 du fait de l'application du nouveau cadre financier pluriannuel. Les aides au titre de l'article 68 augmentent quant à elles de 2,4 %.

- **Hausse des paiements des aides du 2^{ème} pilier**

Les aides du 2^{ème} pilier repartent à la hausse en 2013 (+2,6 %) après le recul de 2012.

1.1- Recul des aides aux marchés et aux revenus agricoles



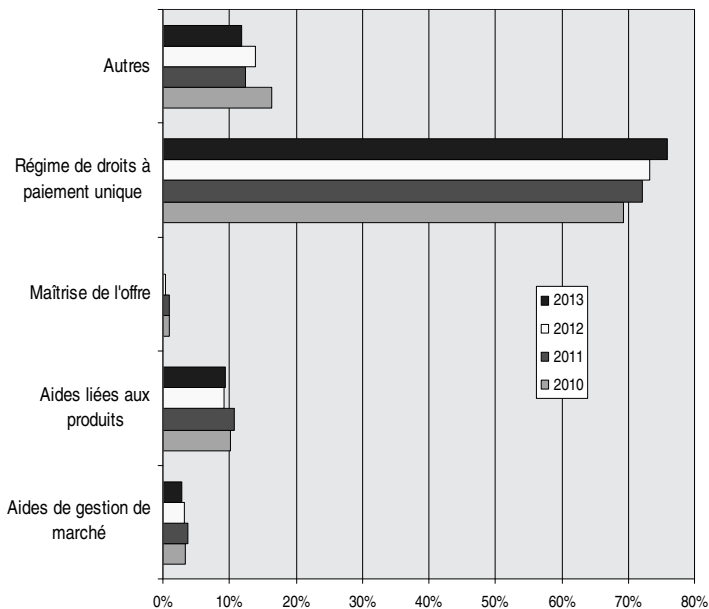
Graphique 1 : Evolution des aides de marché et aux revenus agricoles.

Source : Concours publics à l'agriculture prévisionnels 2013. MAAF/SAFSL/SDABC, 2013.

Note : chevauchement en 1993 de l'application des dispositifs PAC antérieur et postérieur à 1992

En 2013, les aides de marché et les aides au revenu (1^{er} Pilier) baissent de 456,2 millions* par rapport à 2012. Les aides européennes baissent de 1,5 % à 8,4 milliards alors que les aides nationales, d'un montant de 1,1 milliard, baissent de 23,9 % par rapport à 2012 en particulier du fait de la baisse des soutiens liés à la gestion des aléas de production.

* l'unité monétaire retenue est l'euro. Dans la suite du document, millions s'entend comme millions d'euros et milliards comme milliards d'euros

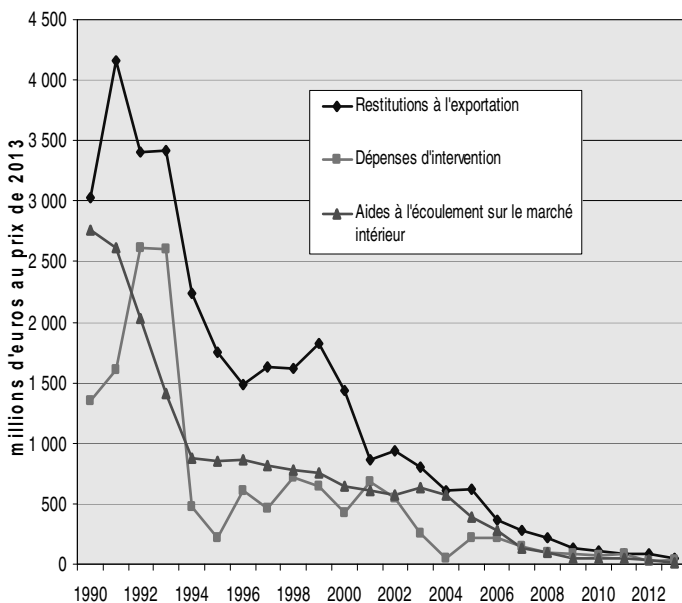


Graphique 2 : Répartition et évolution des aides de marché et aux revenus agricoles.

Source : *Concours publics à l'agriculture prévisionnels 2013. MAAF/SAFSL/SDABC, 2013.*

Note : "Autres" correspond aux aides à l'organisation et à la modernisation des filières, la promotion et la qualité des produits, l'aide alimentaire, la gestion des aléas de production et les allègements des charges.

1.1.1- Baisse des aides de gestion de marché



Graphique 3 : Evolution des restitutions à l'exportation, dépenses d'intervention et d'aides à l'écoulement sur le marché intérieur.

Source : *Concours publics à l'agriculture prévisionnels 2013. MAAF/SAFSL/SDABC, 2013.*

En 2013, les aides de gestion de marché marquent un recul de 15,3 %, pour atteindre 271,4 millions. Cette baisse s'inscrit dans une tendance observée depuis plusieurs années. Les aides à l'écoulement sur le marché intérieur comme les restitutions à l'exportation se replient encore en 2013.

- **Des restitutions en forte baisse**

Les restitutions (43 millions) chutent de 45 % en 2013. Alors que l'année 2012 a vu l'arrêt des restitutions pour la viande bovine, l'année 2013 est marquée par l'arrêt des restitutions pour les œufs en janvier et pour les volailles en juillet. Ces dernières, qui représentent plus de 98% du total en 2013, passent ainsi de 73,7 millions en 2012 à 42,4 millions en 2013.

- **Des dépenses d'intervention en hausse**

Les dépenses d'intervention communautaires (34,6 millions) affichent une hausse de 38 %. Les interventions concernant le secteur vitivinicole (33,9 millions) augmentent de 18 %. Elles concernent exclusivement les aides à la distillation des sous-produits dans le cadre du programme national quinquennal 2008-2012. Par ailleurs, contrairement à 2013, l'année 2012 a été marquée par des recettes ponctuelles issues du déstockage de produits laitiers pour 4,9 millions, minorant « artificiellement » le montant total des dépenses d'intervention.

- **Des aides à l'écoulement sur le marché intérieur en fort repli**

Les aides européennes à l'écoulement sur le marché intérieur se replient de 69 %. Les aides à la production de fourrages séchés n'ont pas fait l'objet de paiement (13,4 millions en 2012) du fait de l'arrêt de ces soutiens au 1^{er} avril 2012, remplacés par un soutien spécifique aux fourrages déshydratés mis en place dans le cadre de l'article 68.

Les aides à la transformation de chanvre et lin textile ont été découplées en 2012 et font l'objet de derniers paiements en 2013 (3 millions contre 11,2 millions en 2012). La plupart des autres aides n'ont pas fait l'objet de paiements en 2013, à l'exception de l'aide du Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et l'Insularité (POSEI) pour la transformation du sucre de canne qui se maintient à 5,5 millions.

- **Stabilité des autres soutiens aux marchés**

Les autres soutiens pour la gestion des marchés sont stables à 183,7 millions (-0,9 %).

Avant apurement et taxes, les aides européennes sont de 112,7 millions (-8,8 %).

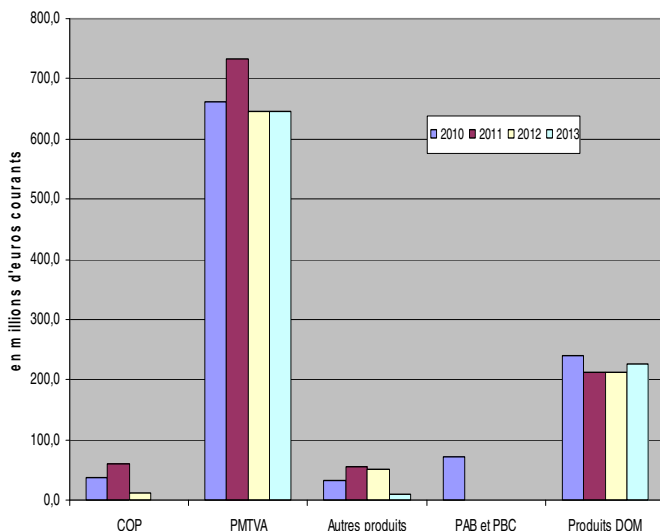
Les aides indirectes au titre du POSEI représentent 117,1 millions et sont en diminution de 4,5 %. Les aides à l'industrie sucrière (59,2 millions) représentent la moitié de ces aides. Le Régime spécifique d'approvisionnement, qui compense les surcoûts liés à l'insularité et à l'éloignement, est en croissance (+8,8 %) et atteint 22,8 millions alors que les aides aux organisations de producteurs dans le secteur animal baissent de 29,7 % à 15,5 millions.

Avant apurement et taxes affectées (pénalités laitières), les aides nationales (98,3 millions) augmentent de 9,4 %.

L'aide forfaitaire d'adaptation des sociétés sucrières à la réforme de l'OCM et l'aide à l'écoulement du sucre des DOM pour la Réunion et la Guadeloupe s'élèvent à 30,3 millions (-6,4 % par rapport à 2012). Elles s'inscrivent dans la réglementation communautaire qui autorise la France à accorder des aides au secteur sucrier des régions ultrapériphériques françaises.

L'aide versée en complément du POSEI dans les DOM pour la structuration de la filière élevage, afin que les producteurs s'organisent en coopératives et en associations, se maintient à un niveau élevé à 14 millions (+5,7 %) après son doublement en 2012. Cette hausse s'inscrit dans la montée en puissance des crédits décidée par le Conseil interministériel pour l'Outre-mer (CIOM).

1.1.2- Diminution des aides liées aux produits avec la poursuite de la mise en œuvre du découplage



Graphique 4 : Evolution des aides liées aux produits.
Source: Concours publics à l'agriculture prévisionnels 2013.
MAAF/SAFSL/SDABC, 2013.

La baisse continue des aides aux produits depuis plusieurs années se poursuit (-3,9 %). Celle-ci est due au découplage des aides européennes alors que les soutiens nationaux progressent légèrement de 1,9 %.

Conformément à la réglementation communautaire, l'aide transitoire aux fruits destinés à la transformation, dé耦lée à hauteur de 25 % en 2012, est totalement dé耦lée en 2013. En 2013, toutes les anciennes aides couplées à la surface au sens strict de la réglementation européenne ont basculé dans le régime dé耦lé.

Les aides liées aux produits s'élèvent à 881,3 millions en 2013 et concernent :

- la Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes (PMTVA, financement européen), et la prime nationale supplémentaire à la vache

allaitante (PNSVA, financement national), pour un montant total de 646,5 millions soit un niveau comparable aux paiements 2012 ;

- les mesures non dé耦lées dans les DOM pour 225,8 millions (contre 211,1 millions en 2012), dont 144,6 millions d'aide compensatrice à la banane, 10 millions d'aide au transport de canne à sucre, 33 millions d'aide aux planteurs de canne à sucre à la Réunion, 21,2 millions d'aides à la balance et au soutien des exploitations sucrières de Guadeloupe, 12,9 millions au titre des aides animales encore couplées (Prime à l'abattage, prime aux petits ruminants...) et 3,6 millions au titre de l'aide nationale au développement et au maintien du cheptel allaitant (ADMCA).

En vue de permettre l'adaptation du secteur suite aux réductions de droits tarifaires sur les importations de pays tiers, l'Union européenne a accordé un financement supplémentaire ponctuel de 40 millions au niveau communautaire au secteur de la banane des régions ultrapériphériques (règlement CE 228/2013 du 13 mars 2013), dont 18,5 millions à la France pour les producteurs des DOM.

L'aide pour l'utilisation des moûts versée dans le cadre de l'OCM viti-vinicole (15,2 millions en 2012) et le paiement compensateur féculé de pomme de terre (9,2 millions en 2012), reliquat de la précédente campagne, ne font plus l'objet de paiement en 2013.

Par ailleurs, et conformément à la réglementation européenne, le taux de modulation des aides directes à la production n'évolue pas en 2013 et reste fixé à 10 %.

Les aides dans les DOM

Les versements des aides du 1^{er} pilier dans les DOM en 2013 s'élèvent à 404,3 millions (+3,1 %) et ceux du 2^{ème} pilier à 95,3 millions (+8,8 %).

Le **Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et l'Insularité (POSEI)**, volet communautaire des aides aux DOM pour le 1^{er} pilier, connaît une croissance de 4 % à 285 millions et a donné lieu à 117,1 millions de paiement d'aides indirectes. Les versements d'aides directes au titre du POSEI représentent, pour leur part, 167,9 millions.

Les aides nationales (hors 2^{ème} pilier) sont stables à 119 millions. Au sein de ces enveloppes de paiement, les aides décidées lors du **CIOM de 2009** destinées à financer des dispositifs favorisant le développement endogène agricole dans les départements d'Outre-mer représentent 29,7 millions.

Les paiements au titre du **fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)** s'élèvent à 84,9 millions dans les DOM en 2013.

1.1.3- Diminution de moitié des aides de maîtrise de l'offre

Les aides de maîtrise de l'offre chutent de 53 % pour atteindre 15,4 millions en 2013 et ne sont plus constituées que par l'aide à la cessation d'activité laitière (ACAL). En effet, les derniers paiements du fonds de restructuration du sucre au titre de la diversification ont eu lieu en 2012, ce qui portait à 59,4 millions le montant de ces soutiens payés sur crédits FEAGA entre 2009 et 2012.

Concernant l'ACAL, elle poursuit sa baisse à 15,4 millions (-22,2 %). Cette diminution s'explique, comme en 2012, par la diminution du barème de l'indemnité et du nombre de demandes. Ce dispositif s'achèvera avec celui des quotas laitiers. De plus, l'ACAL était alimentée jusqu'en 2012 par la taxe sur les transferts de quotas sans terre, une dotation dans le cadre des plans stratégiques aux filières et la taxe fiscale affectée sur les dépassements de quota individuel de production. Or, il a été décidé en 2012 de mettre fin à cette dernière.

1.1.4- Légère érosion du régime de paiement unique et des aides de l'article 68

Par rapport à 2012, l'année 2013 voit une baisse modérée des paiements qui totalisent, droits à paiement unique et aides de l'article 68 1) b) du règlement (CE) n° 73/2009 confondus, 7,2 milliards. Ce léger recul, malgré la poursuite du découplage, tient à la prévision d'application de la discipline financière au taux de 2,45 % pour les aides communautaires au dessus d'un seuil de 2 000 €. Ce principe, instauré en 2003 mais appliqué pour la première fois cette année, permet de respecter le plafond budgétaire de la PAC alloué à la France. Cependant, les montants issus des derniers découplages mis en œuvre en 2013 (aide transitoire aux fruits destinés à la transformation) n'ont pas pu être intégralement pris en compte dans les calculs des portefeuilles de droits à paiement unique (DPU) pour le prévisionnel 2013. La baisse constatée par rapport aux montants 2012 pourrait en conséquence être plus modeste une fois les données définitives connues.

Les soutiens spécifiques au titre de l'article 68 connaissent une augmentation de 2,4 % au niveau des versements pour atteindre 390,9 millions.

Trois nouveaux soutiens spécifiques accordés au titre de l'article 68 sont mis en œuvre lors de la campagne 2013 mais ne feront pas l'objet de paiement sur l'année civile mais en 2014 : l'aide à l'élevage de vache allaitante (AVA), l'aide à l'engraissement des jeunes bovins (EJB) et l'aide à la production de lait (APL). Ces aides, présentées en avril 2013 par le Ministre en charge de l'agriculture, visent à apporter un soutien aux éleveurs de ruminants en ciblant les « nouveaux installés » et les

« récents investisseurs », plus vulnérables sur le plan économique en raison des charges financières qu'ils ont à supporter. Les enveloppes de ces aides sont de 12 millions pour l'AVA, 8 millions pour l'EJB et 20 millions pour l'APL.

Certains dispositifs déjà existants en 2012 sont maintenus à l'identique en 2013 comme les soutiens spécifiques à la qualité du tabac, au blé dur, au lait de montagne, aux veaux sous la mère, aux ovins et aux caprins, à l'assurance récolte et l'aide supplémentaire aux protéagineux volet « protéagineux » et « légumineuses fourragères destinées à la déshydratation », pour un montant total de 295,5 millions.

Les crédits européens payés au titre de l'assurance récolte dans le cadre de l'article 68 sont en hausse de 16,2 % et atteignent 62,2 millions.

Du fait de la montée en puissance du dispositif de soutien à l'agriculture biologique (volets maintien et conversion) et de la fin de son financement sur le 2^{ème} pilier, les paiements au titre du 1^{er} pilier atteignent 95,2 millions au titre de la campagne 2013 contre 74,3 pour la campagne 2012. Les surfaces aidées augmentent de 16 % en 2013.

1.1.5- Accroissement des aides à l'organisation et à la modernisation des filières dû principalement à l'OCM vitivinicole

Les aides liées à l'organisation et à la modernisation des filières connaissent une croissance notable (21,2 %) pour atteindre 358,6 millions en 2013.

Une part importante de ces soutiens est constituée par les crédits européens versés dans le cadre du programme national d'aides quinquennal, volet majeur de l'OCM vitivinicole (enveloppe de 280 millions consommée en totalité en 2013). Outre des aides à la promotion, à la distillation des sous-produits et à l'utilisation des moûts (référencées respectivement dans les catégories aides à la promotion, à la régulation des marchés et aux produits), le programme national d'aides quinquennal comprend un appui à l'investissement et à la restructuration des vignobles relevant des aides à l'organisation et à la modernisation des filières. Ces dernières aides du programme national quinquennal représentent 231,3 millions de paiement en 2013, soit une hausse de 49 % par rapport à 2012. La répartition de l'enveloppe communautaire entre mesures a été modifiée pour tenir compte de l'arrêt des aides à l'enrichissement en 2012 ainsi que des dossiers déposés pour chaque mesure et payables au cours d'un exercice communautaire.

Le premier programme quinquennal se termine au 16/10/2013, un deuxième programme quinquennal a été initié et comporte 4 mesures : promotion,

restructuration, investissement et distillation des sous-produits.

Les aides nationales (31,3 millions) diminuent de 24,4 % (-10,1 millions) et retrouvent un niveau ordinaire après une année 2012 atypique. Cela s'explique par un rattrapage d'un montant de 8,5 millions en 2012. En effet, le paiement de certaines aides directes en faveur de la modernisation de la production de fruits et légumes prévu en 2011 avait dû être reporté en 2012 afin de se conformer à un arrêt du Conseil d'Etat du 22 juin 2011 nécessitant de revoir les modalités d'action.

1.1.6- Baisse des aides en faveur des actions de promotion et pour la qualité des produits

Les aides pour des actions de promotion et de qualité des produits (87,3 millions) enregistrent une baisse de 20,6 %.

Les aides européennes (28,1 millions, en diminution de 34,3 %) sont l'origine principale de cette évolution alors que les aides nationales (59,1 millions) se replient de façon moindre (-12 %).

Les aides à la promotion sur les marchés des pays tiers de l'OCM viticulture retrouvent leur niveau de 2011 à 15,1 millions après une multiplication par plus de deux pour atteindre 32,8 millions en 2012 du fait, d'une part, d'un rattrapage du retard pris sur cette mesure et, d'autre part, de l'arrivée à échéance de la présentation de dossiers de soldes à l'issue des programmes pluriannuels.

Les mesures européennes de promotion à l'intérieur de l'Union européenne atteignent 8,7 millions en 2013, soit 15,7 % de plus que leur montant de 2012.

Les dépenses nationales dédiées à la promotion diminuent de 7,9 millions (-11,8 %). Les mesures enregistrant les plus forts reculs concernent :

- la promotion des fruits et légumes et produits horticoles (-1,9 millions, soit -46,3 %) ;
- la promotion et la communication sur le marché intérieur (-1,7 millions, soit -35,6 %) ;
- les financements des actions internationales par le canal de SOPEXA, de l'Association de développement des échanges internationaux de produits et techniques agricoles (ADEPTA) ou d'autres organismes (-4,6 millions).

1.1.7- Stabilité de l'aide alimentaire

L'aide alimentaire (95,6 millions) subit un léger tassement en 2013. Les aides européennes diminuent de 1,7 % pour atteindre 84,6 millions en 2013. Les programmes européens en faveur des personnes les plus démunies fléchissent légèrement à 71,9 millions.

A la différence de 2012, les stocks d'intervention étant nuls en 2013, l'aide aux plus démunis a été

financée par l'Union européenne exclusivement via l'achat de produits sur les marchés.

Les aides nationales baissent de 32,2 % par rapport à 2012 et s'établissent à 11,1 millions, du fait d'un report au premier trimestre 2014 de 5 millions de livraison de marchandises. La part nationale du programme de distribution de lait aux écoles atteint 1 million et les aides liées à la coopération technique 0,6 million, chiffres comparables à 2012.

1.1.8- Baisse des aides pour gestion des aléas de production et allègement de charges

Les aides liées à la gestion des aléas de production et aux allègements de charges baissent de 33 % pour atteindre 583 millions en 2013, financés intégralement par l'Etat.

Le dispositif AGRIDIFF classique représente un versement à hauteur de 2,1 millions (contre 2,8 millions en 2012).

Le Fond d'Allègement de Charge (FAC) fruits et légumes, doté d'une enveloppe de 10 millions dans le cadre du plan fruits et légumes pour faire face à la crise sanitaire en 2011, s'est traduit par un versement d'1,8 million en 2012 faute de demande, et n'a quasiment pas fait l'objet de paiement en 2013. Le dispositif de FAC social avait été mis en œuvre en 2012 par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) à hauteur de 8,7 millions.

Les charges de bonification des prêts liés aux aléas de production (2,6 millions) baissent de 66 %.

En 2013, les compensations des exonérations de charges sociales versées à la CCMSA (Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole) sont contenues. Ces aides, réformées en 2013 afin de concentrer leurs effets sur les bas salaires, concernent pour l'essentiel l'exonération pour l'emploi de travailleurs occasionnels ou de demandeurs d'emplois et, pour un moindre montant, les mesures d'exonération de charges salariales pour les contrats « vendanges ».

En 2013, les paiements du Fond National de Gestion des Risques en Agriculture (FNGRA) se sont élevés à 51 millions (234 millions en 2012) dont 29 millions au titre du gel de 2012 ce qui, pour cet événement, porte le coût des indemnités par le FNGRA à 71 millions. L'indemnisation de la sécheresse de 2011, qui s'était élevée à 174 millions en 2012, n'a quasiment plus fait l'objet de paiement en 2013.

Le FNGRA n'a pas été abondé par le budget du ministère en charge de l'agriculture, ses ressources en 2013 étant suffisantes pour mettre en paiement les indemnités « calamités agricoles » qui sont ou seront versées en 2013 (112 millions avaient été versés par le MAAF en 2012).

La délégation de crédits à la Caisse Centrale de Réassurance (CCR) pour la prise en charge des cotisations d'assurance récolte s'est élevée à 22,2

millions en 2013 (+20,4 %). Le dispositif national intervient en complément du soutien spécifique communautaire (cf §1.1.4) pour une prise en charge allant jusqu'à 65 % du coût des cotisations.

Le remboursement de Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP) s'élève à 104 millions, en baisse de 16,6 % par rapport à 2012.

1.2- Augmentation des dépenses de développement rural

Les concours publics au développement rural passent de 1,624 milliard en 2012 à 1,666 milliard en 2013, soit une augmentation de 2,6 %. Le financement national augmente de 1 % (+6,9 millions) et le financement communautaire de 3,8 % (+34,7 millions).

Programmation 2007-2013 du soutien au développement rural par le FEADER

Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), le fonds de soutien du deuxième pilier de la Politique Agricole Commune (PAC), est décliné dans le cadre des 6 programmes de développement rural en France.

Les 4 axes de programmation des 6 programmes de développement rural sont :

- axe 1 : compétitivité des secteurs agricole, agroalimentaire et sylvicole ;
- axe 2 : amélioration de l'environnement et de l'espace rural ;
- axe 3 : qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale ;
- axe 4 : axe méthodologique « Leader », qui a pour objectif la mise en œuvre des mesures d'aide des 3 premiers axes selon une démarche de développement local intégré.

Cadre de la programmation

Taux minimum réglementaire à atteindre pour chacun des axes avant la date limite de paiement du 31/12/2015 :

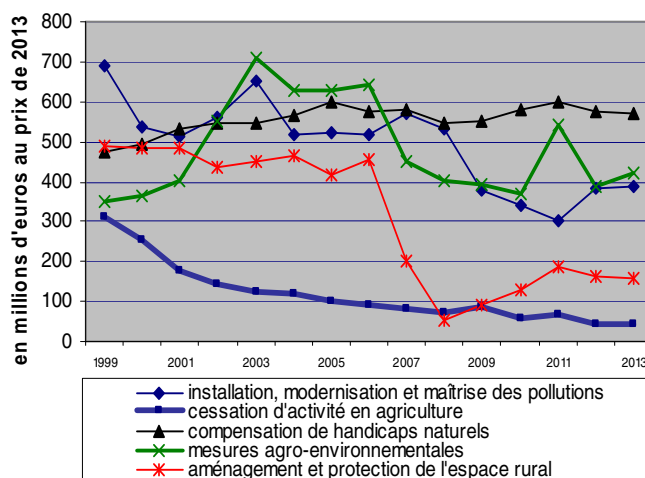
- axe 1 : 10 % (taux maximum de cofinancement 50 %)
- axe 2 : 25 % (taux maximum de cofinancement 55 %)
- axe 3 : 10 % (taux maximum de cofinancement 50 %)
- axe 4 : 5 % (taux maximum de cofinancement 55 %)

Du fait de la dynamique d'engagement, l'axe 2 est celui qui est soumis aux plus fortes tensions budgétaires.

Une dotation complémentaire correspondant essentiellement à la modulation issue du Bilan de santé a permis un **taux de cofinancement majoré** :

- pour le PDR Hexagonal : le taux de cofinancement de la Prime herbagère agroenvironnementale (PHAE) et des mesures agroenvironnementales territorialisées NATURA 2000 est passé de 55 % à 75 %
- pour le PDR Corse : le taux de cofinancement des mesures portant essentiellement sur les priorités environnementales (nouveaux défis) est passé aussi de 55 % à 75 %
- pour le PDR Réunion : le taux de cofinancement est passé de 60 % à 90 % pour les opérations des axes 1 et 3 fléchées nouveaux défis.

Hors mesures forestières, le PDRH et les cinq programmes de développement régionaux (pour la Corse et chacun des DOM) représentent en 2013 1,48 milliard, ce qui représente une augmentation de 2,2 % (+32,4 millions par rapport à 2012).



Graphique 5 : Evolution des principaux soutiens au titre du développement rural.

Source: Concours publics à l'agriculture 2013 prévisionnels. MAAF/SAFSL/SDABC, 2013.

Hors mesures forestières, les Plans de Développement Ruraux (PDR) dans les DOM connaissent une augmentation de 10,3 % pour atteindre 84,9 millions.

1.2.1- Augmentation des soutiens relatifs à l'installation, à la modernisation et à la maîtrise des pollutions

Les aides à l'installation et la maîtrise des pollutions augmentent de nouveau en 2013 et passent de 377,9 à 388,5 millions (+2,8 %).

- **La Dotation jeunes Agriculteurs (DJA)**

La DJA est en augmentation en 2013 pour atteindre 82,2 millions (+8,5 %) et le nombre de bénéficiaires est de 4 769.

- **Le Plan de performance énergétique (PPE)**

La croissance du PPE depuis sa création en 2009, se confirme en 2013 avec un taux d'évolution de +18,3 % par rapport à 2012.

Une part de ces aides (22,3 millions) relève du PDRH alors qu'une autre part (5,3 millions) s'inscrivait initialement dans le cadre du Plan de relance. Cette dernière, sans contrepartie communautaire, augmente de 15 % par rapport à 2012 du fait du nouvel élan apporté dans le cadre du plan stratégique de développement des filières sur la période 2011-2013.

- **Les aménagements fonciers et hydrauliques**

Les aménagements fonciers et hydrauliques, dont le montant s'élève à 18,9 millions en 2013,

augmentent légèrement de 3,8 %. Si les crédits nationaux diminuent de 36,9 % (-3,6 millions), les crédits communautaires connaissent une augmentation de 49,9 % (+4,3 millions). Les seuls investissements désormais financés par le ministère en charge de l'agriculture concernent des ouvrages de stockage d'eau pour l'irrigation dont l'Etat demeure propriétaire.

- **Le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE)**

Le nombre de bénéficiaires du PMBE passe de 6 421 en 2012 à 5 850 en 2013. Les crédits correspondants diminuent de 1,7 millions (-2,3 %) pour atteindre 74 millions.

- **Le programme de maîtrise de la pollution d'origine agricole (PMPOA)**

Les crédits du PMPOA baissent de 54,4 % (de 5,8 millions en 2012 à 2,7 millions en 2013) et financent le solde des dossiers de ce programme dont les engagements se sont arrêtés le 31/12/2006.

- **Le Plan stratégique de développement des filières**

Au titre du Plan stratégique de développement des filières, l'année 2013 est marquée par une augmentation des paiements : les montants prévisionnels relatifs au bien-être des porcs s'élèvent à 17 millions, ceux pour les investissements porcins à 2 millions et les investissements pour le bien-être des poules pondeuses et des palmipèdes sont de l'ordre de 9,1 millions.

- **Les bonifications de prêt d'investissement**

Les bonifications de prêt d'investissement diminuent de 22,6 % par rapport à 2012 et s'élèvent à 79,7 millions (il y avait en 2012 le paiement de deux exercices). Les paiements sur les prêts bonifiés « jeunes agriculteurs » diminuent de 18,5 millions et les paiements sur les prêts bonifiés modernisation, tant nationaux qu'europeens, suivent la même tendance avec une diminution de 4,8 millions (-33,8 %). Cette tendance générale à la baisse est liée au fait qu'en 2013 ne sont payées que les factures 2011.

1.2.2- Baisse des paiements pour la cessation d'activité en agriculture

Les aides à la cessation d'activité en agriculture voient leur montant diminuer de 4,1 %. Le financement est quasi-exclusivement national.

Les indemnités viagères de départ (IVD) représentent 94,5 % de ces aides. Cette mesure concerne moins de 100 000 personnes, nombre qui se réduit chaque année puisque la mesure ne compte plus de nouveaux entrants depuis 1990. Les crédits diminuent de 1,1 million pour s'établir à 39,7 millions.

Les aides à la préretraite diminuent de 0,1 million, après avoir baissé de 1,1 million en 2012, pour

s'établir à 0,8 million. Ces aides ne sont plus maintenues que dans les DOM et concernent 277 bénéficiaires (475 en 2012).

1.2.3- Stabilité des concours publics pour la compensation de handicaps naturels

Les aides versées pour compenser les handicaps naturels sont stables à 570,5 millions en 2013 (+0,1 %).

Les paiements des indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) représentent 98 % de ces crédits.

1.2.4- Hausse des mesures agro-environnementales

Les concours publics pour les mesures agro-environnementales enregistrent une hausse globale de 9,8 %, passant de 385,6 millions en 2012 à 423,2 millions en 2013. Les crédits nationaux augmentent de 14,8 millions (+12,2 %) et les crédits européens de 22,9 millions (+8,7 %).

- **La Prime herbagère agro-environnementale (PHAE) en diminution**

Cette mesure agri-environnementale est une mesure de masse qui bénéficie à 51 000 exploitations d'élevage, basées sur l'utilisation de l'herbe. Leur situation économique ayant été particulièrement fragilisée ces dernières années, afin de se préparer au nouveau cadre communautaire, la décision a été prise de faire converger la sortie des engagements d'une durée initiale de 5 ans vers une date en phase avec l'application de la nouvelle PAC. Ainsi, et dans un souci d'équilibre de la maquette FEADER, les engagements sortants 2012 et 2013 sont prorogés respectivement de deux ans et d'une année.

En 2013, les crédits communautaires sur le dispositif de la prime herbagère agri-environnementale diminuent de 6,8 millions (-3,7 %) et les crédits nationaux diminuent de 2,5 millions (-4 %).

- **Augmentation des financements liés à la mesure MAE rotationnelle**

Les crédits dédiés à la mesure rotationnelle sont en augmentation en 2013 : ils passent de 33,1 à 34,8 millions.

1.2.5- Diminution des soutiens à l'aménagement et à la protection de l'espace rural

Les concours publics pour l'aménagement et la protection de l'espace rural diminuent de 1,7 % pour s'établir à 160 millions. Les crédits nationaux diminuent de 12 % (-6,3 millions).

Les subventions pour les pôles d'excellence rurale diminuent de 15 % pour se porter à 11,8 millions, marquant ainsi la fin du financement au titre du premier appel à projet.

Les soutiens à l'agriculture biologique sur le 2^{ème} pilier passent de 20,9 millions à 15,5 millions du fait du transfert de financement de ce dispositif sur le 1^{er} pilier avec une prise en charge intégrale sur les crédits européens.

Les crédits LEADER augmentent de 6,2 millions avec le développement de la phase opérationnelle des groupes d'action locale (GAL).

1.2.6- Augmentation des dépenses en faveur de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles

Les concours publics en faveur de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles connaissent en 2013 une croissance de 1,5 %.

Le Fonds Stratégique d'Investissement dans les Industries Agro-alimentaires (FISIAA) a donné lieu à 5 millions de paiement en 2013 (+28,2 %).

Les investissements agroalimentaires dans le cadre du PDRH reculent en 2013 de 12 %. Ces investissements, contrairement au FISIAA, ciblent les petites et moyennes entreprises. Ces crédits sont uniquement communautaires. La contrepartie nationale est souvent accordée par les collectivités territoriales.

1.3- Légère baisse des aides relatives à la sécurité des végétaux et des animaux

Les soutiens en faveur de la sécurité sanitaire des végétaux et des animaux atteignent 232,6 millions (-4,4%).

La contribution au service public de l'équarrissage (SPE), à hauteur de 78,2 millions, diminue de 12,7 % compte tenu du paiement en 2012 du solde de la dette liée à ce service qui s'élevait à 9,5 millions.

Le montant versé au titre de la contribution au SPE en 2013 correspond à la fois à la subvention de l'Etat et au produit de la taxe d'abattage reversé à l'association de la filière des éleveurs de ruminants. Suite à l'extension de l'accord interprofessionnel du 10 juillet 2013 relatif à l'équarrissage en ferme, la taxe est remplacée par des cotisations volontaires obligatoires des éleveurs (CVO). En année courante, la subvention de l'Etat qui couvre le besoin au titre du service public de l'équarrissage dans les DOM et les cas relevant de l'intérêt général en métropole s'élève à environ 4 millions.

Les aides consacrées à la lutte contre les maladies des animaux et des végétaux se maintiennent par rapport à celles de 2012 (+0,4 %) à 154,4 millions.

Concernant les infections animales, les indemnités d'abattage s'élèvent à 19,6 millions (-14 %) dont 14,3 millions au titre de la tuberculose bovine et 2,9 millions pour la salmonelle.

Les autres aides en faveur de la lutte contre les maladies animales sont quasiment stables à 92 millions (-1,2 %). Les fonds de concours européens passent de 53,2 à 16,2 millions par rapport à 2012 du fait du passage de 39 à 3 millions du fonds de concours européen lié à la vaccination contre la fièvre catarrhale ovine. La France a recouvré en décembre 2012 le statut officiel de pays indemne de cette maladie sur son territoire continental, de ce fait le fonds de concours ne porte plus sur de la vaccination mais seulement sur des analyses et de la surveillance entomologique.

Les soutiens concernant les risques liés aux aliments (hors abattage) baissent de 7,1 % par rapport à ceux de 2012 avec 13,8 millions de dépenses.

Les aides destinées à la protection des végétaux hors mesures d'indemnisation passent de 16,4 en 2012 à 18,5 millions en 2013 (+12,8 %), en particulier du fait de l'augmentation de 1,1 million (+73%) des crédits de contrôle des conditions de production des végétaux dont le but principal est de vérifier les bonnes pratiques de distribution et d'utilisation des produits phytosanitaires, des matières fertilisantes et support de culture.

Les aides pour la promotion des modes de production respectueux de l'environnement (1,4 million) augmentent de 5,3 %. Les dépenses payées par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) dans le cadre du plan Ecophyto ne sont pas comptabilisées dans les concours publics à l'agriculture.

2- La forêt : des soutiens en baisse avec la fin des crédits pour la tempête 1999 et l'avancement du plan tempête Klaus

Les soutiens au secteur forestier baissent de 35,3 millions (-9,6 %) en raison notamment de la fin des aides au transport et au stockage du bois dans le cadre du plan Klaus.

Les aides à la gestion des forêts publiques et à la protection de la forêt s'établissent en 2013 à 210,5 millions (-1,3 %). Les aides pour le développement économique de la filière et sa gestion durable s'élèvent à 123,2 millions (-20,9 %).

Les mesures forestières des plans de développement rural représentent 35,2 millions (10,6 % des crédits du secteur forestier) en 2013 : elles diminuent de 26,3 % par rapport à 2012.

Le versement compensateur à l'ONF, la contribution exceptionnelle et les missions d'intérêt général s'élèvent respectivement en 2013 à 116,8 millions, 41,8 millions et 21,3 millions.

Le Centre national de la propriété forestière (CNPF), issu de la fusion du Centre national de la propriété forestière (CNPF) et des centres régionaux de la propriété forestière (CRPF), voit sa subvention pour charges de service public se stabiliser pour s'établir à 16,1 millions.

3- Augmentation des dépenses liées à l'enseignement et à la recherche

Les crédits dédiés à l'enseignement et à la recherche agricoles connaissent une croissance (+1,2 %) en 2013. Ils représentent 15,8 % des soutiens publics hors protection sociale et sont constitués quasiment exclusivement de crédits nationaux.

Ces financements sont répartis entre :

- les trois pôles d'enseignement (technique, supérieur et formation), qui totalisent 1,59 milliard;
- le pôle recherche (845,3 millions).

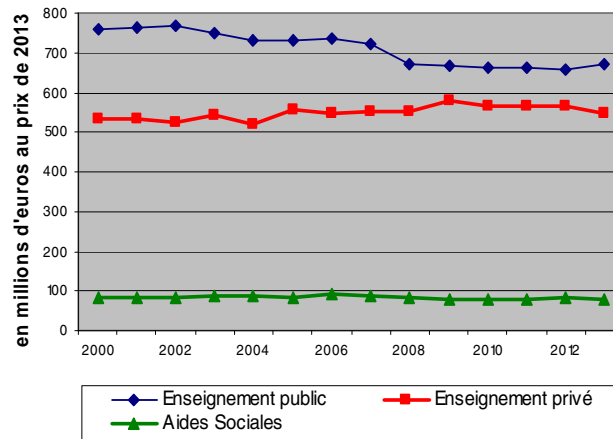
Les dépenses du pôle enseignement supérieur et celles du pôle enseignement technique sont stables. Le pôle apprentissage/formation diminue de 10,7 % pour s'établir à 29,4 millions en 2013.

Le pôle recherche affiche une hausse de 3 % de ses crédits (+25,1 millions).

3.1- Stabilité des crédits consacrés à l'enseignement technique

A la rentrée scolaire 2013-14, l'enseignement technique agricole a accueilli 171 378 élèves (effectif hors jeunes en pré-apprentissage), ce qui équivaut à une augmentation de 0,8 % des effectifs. Ceux de l'enseignement public sont de 62 624 élèves, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2012. Les effectifs de l'enseignement privé augmentent de 0,7 % et s'établissent en 2013 à 108 754 élèves.

La part de l'enseignement public se maintient à 36,5 %.



Graphique 6 : Evolution des concours publics à l'enseignement technique.

Source: *Concours publics à l'agriculture 2013 prévisionnels. MAAF/SAFSL/SDABC, 2013.*

Les crédits de l'enseignement technique (1,29 milliard) sont stables.

Dans l'enseignement privé, si les crédits de fonctionnement connaissent une baisse de 4,5 % (-16,4 millions), les crédits destinés au paiement des salaires des enseignants augmentent de 3 millions, soit une hausse de 1,6 %.

Dans l'enseignement public, les crédits d'Etat de fonctionnement et d'investissement augmentent (+1,2 %) pour s'élever à 37,66 millions en 2013, et la masse salariale augmente de 0,6 %, pour s'établir à 430,1 millions (632,9 millions avec le compte d'affectation spécial dédié aux pensions). La hausse des effectifs (+47 ETPT) et les mesures catégorielles au bénéfice des personnels mises en œuvre en 2013 contribuent à cette augmentation.

Les moyens communs que sont l'organisation et la gestion des examens, l'inspection et le fonctionnement de l'observatoire national de l'enseignement agricole sont stables à 5,2 millions.

La subvention pour l'enseignement agricole privé du temps plein atteint 144,5 millions.

Les dépenses d'aide sociale pour les élèves de l'enseignement technique s'élèvent en 2013 à 77,8 millions.

Les bourses sur critères sociaux représentent 73,7 millions. Le niveau de la dépense résulte du nombre d'élèves de l'enseignement technique agricole, public et privé, remplissant les conditions d'accès aux différents dispositifs d'aide que sont les bourses sur critères sociaux, les primes attribuées selon les niveaux de scolarité et les aides particulières permettant de répondre à des situations exceptionnelles.

Le fonds social lycéen représente 4 millions. Il est destiné à faire face à des situations que peuvent connaître les lycéens ou leurs familles pour assumer les dépenses de scolarité et de vie scolaire. Il intègre également une enveloppe destinée à l'application de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la

participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

3.2- Diminution des soutiens à la formation professionnelle

Les soutiens publics à la formation professionnelle sont en baisse : ils passent de 33 millions en 2012 à 29,4 millions en 2013 (-10,7 %).

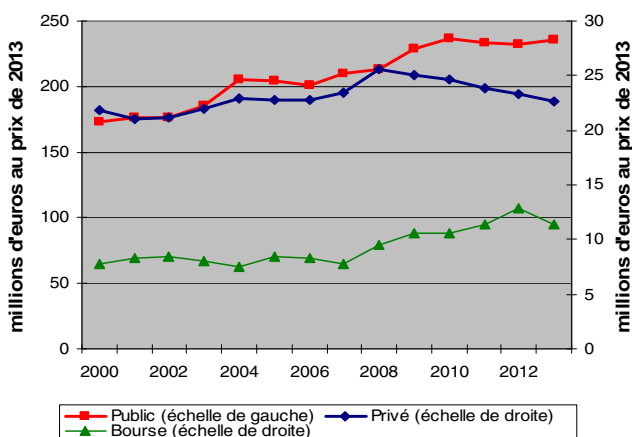
Cette diminution est pour l'essentiel liée à la baisse de 15 % des actions de formation professionnelle financées dans le cadre des Plans de Développement Ruraux sur crédits communautaires.

Les dépenses liées aux stages à l'installation augmentent de 18 %.

3.3- Augmentation des concours publics à l'enseignement supérieur

Les concours publics pour l'enseignement supérieur connaissent une augmentation de 1,7 % et atteignent 270 millions en 2013.

L'enseignement supérieur long agronomique, vétérinaire et du paysage est constitué par un réseau de 20 établissements (13 établissements publics et 7 établissements privés sous contrats avec l'Etat) qui assurent la formation de 16 466 étudiants en 2013 (en augmentation de 3,4 % par rapport à 2012). 62 % de ces étudiants sont en établissement public, et 38 % en établissement privé.



Graphique 7 : Evolution des concours publics à l'enseignement supérieur

Source: *Concours publics à l'agriculture 2013 prévisionnels. MAAF/SAFSL/SDABC, 2013.*

La subvention pour charges de service public versée aux établissements publics de l'enseignement supérieur agricole pour couvrir leurs charges de fonctionnement et d'investissement ainsi que le CAS pensions des emplois gagés des établissements du supérieur est stable et s'établit à 43,9 millions.

Les dépenses de personnel de l'enseignement supérieur agricole augmentent pour leur part de 3,5 % pour s'élever à près de 188,9 millions (avec le CAS pensions). Le programme Enseignement

supérieur et recherche agricoles voit en 2013 ses effectifs augmenter de 11 ETPT.

Les soutiens aux établissements de l'enseignement supérieur privé se portent à 22,7 millions en 2013, soit une diminution de 1,7 % par rapport à 2012. Un nouveau cadre de contractualisation entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur privé a été adopté en 2010, intégrant un volet de suivi de la performance sur la base d'objectifs.

Les crédits destinés aux bourses atteignent un montant de 11,4 millions. Sont ainsi financées des bourses sur critères sociaux à hauteur de 10,7 millions, bénéficiant à environ 4 300 étudiants, et des bourses de coopération internationale à hauteur de 0,7 million.

Le ministère en charge de l'agriculture a mis en œuvre une politique d'ouverture sociale des établissements d'enseignement supérieur, coordonnée avec la politique du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dès à présent, les établissements de l'enseignement supérieur agricole accueillent plus de 25 % d'étudiants boursiers.

3.4- Augmentation des crédits de la recherche, du développement et du transfert de technologie

Les soutiens à la recherche, au développement et au transfert de technologie progressent de 3 % pour atteindre 845,3 millions.

Les crédits abondés par le ministère en charge de l'agriculture s'élèvent à 100,1 millions et connaissent une diminution de 3,5 millions par rapport à 2012. Les moyens du MAAF sont mobilisés en faveur de l'ANSES (63,4 millions en 2013, soit -3,1 %), de l'IRSTEA (21,5 millions, soit -0,5 %), de l'INRA (1,6 millions, soit -0,3 %) et des Centres techniques ACTIA et ACTA (5,5 millions soit -8,7 %).

Les crédits du ministère en charge de la recherche totalisent 745,2 millions soit une augmentation de 28,5 millions. Ils concernent l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) pour 677,2 millions (+3,84 %), l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) à hauteur de 59,1 millions (+5,7 %) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) pour 8,9 millions (+2,9 %).

4- Stabilité des dépenses des services généraux

Les dépenses de personnel et de fonctionnement du ministère (hors programme 143 « Enseignement technique agricole » et programme 142 « Enseignement supérieur et recherche agricoles »), de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), de l'Agence de services et de paiement (ASP) et de l'Office de développement de l'économie agricole de l'Outre-Mer (ODEADOM) mobilisées pour la mise en œuvre de la politique agricole et forestière s'élèvent à 1,3 milliard et progressent de 0,4 % par rapport à 2012.

Les dépenses de personnel et de fonctionnement de FranceAgriMer, de l'ASP et de l'ODEADOM (213,2 millions) augmentent de 0,4 %. Les dépenses de personnel cumulées de ces trois établissements (151,1 millions) augmentent de 0,2 %. Les dépenses de personnel de l'ASP diminuent de 2,6 %, en raison notamment d'une baisse des effectifs de 35 ETPT.

Les dépenses de fonctionnement de ces trois opérateurs totalisent 62,1 millions et augmentent de 1 % par rapport à 2012.

Les dépenses de personnel et de fonctionnement du ministère, hors enseignement et recherche, atteignent un total en 2013 de 1,1 milliard. Les moyens de fonctionnement augmentent de 2,1 % et les dépenses de personnel, de vacation et de pension du ministère sont stables.

LES CONCOURS PUBLICS	2012	2013	2013 / 2012	Etat 2013		UE 2013	
				2013	2013 / 2012	2013	2013 / 2012
AGRICULTURE ET TERRITOIRES RURAUX	11 798,5	11 373,2	-3,6%	1 999,2	-13,0%	9 374,0	-1,3%
<i>Marchés et revenus agricoles</i>	9 931,0	9 474,8	-4,6%	1 056,7	-23,9%	8 418,1	-1,5%
Régulation des marchés	320,5	271,4	-15,3%	129,2	-14,0%	142,2	-16,5%
Restitutions à l'exportation	78,4	43,1	-45,0%	0,0		43,1	-45,0%
Dépenses d'intervention	25,0	34,7	38,7%	0,1	299,3%	34,6	38,4%
Aides à l'écoulement sur le marché intérieur	31,6	9,8	-69,0%	0,0		9,8	-69,0%
Autres soutiens (adaptation des filières, apurement et taxes)	185,4	183,7	-0,9%	129,0	-14,1%	54,7	55,1%
Aides liées aux produits	917,3	881,3	-3,9%	227,4	1,9%	653,9	-5,8%
PMTVA	644,6	646,5	0,3%	164,0	1,3%	482,5	-0,1%
Prime à l'abattage	0,2	0,0	-99,4%	0,0		0,0	-99,4%
PBC	0,0	0,0	-97,1%	0,0		0,0	-97,1%
Aide à l'hectare COP	11,7	0,1	-99,0%	0,0		0,1	-99,0%
Autres paiements directs liés aux produits	260,7	234,7	-10,0%	63,4	3,4%	171,3	-14,1%
Maîtrise de l'offre	32,8	15,4	-53,0%	15,4	-22,1%	0,0	-100,0%
Aide au retrait des terres gel	0,1	0,0		0,0		0,0	-100,0%
Aide à la cessation d'activité laitière	19,7	15,4	-22,2%	15,4	-22,2%	0,0	
Autres aides à la maîtrise de l'offre (arrachage vigne, verger et autre)	0,1	0,1	-17,7%	0,1	-14,2%	0,0	-100,0%
Fonds de restructuration de l'industrie du sucre	12,9	0,0	-100,0%	0,0		0,0	-100,0%
Paiements uniques et article 68	7 281,9	7 182,0	-1,4%	0,0		7 182,0	-1,4%
Paiements uniques	6 900,3	6 791,1	-1,6%	0,0		6 791,1	-1,6%
Paiements article 68	381,6	390,9	2,4%	0,0		390,9	2,4%
Organisation et modernisation des filières	295,9	358,6	21,2%	31,3	-24,4%	327,3	28,6%
Dynamique des filières de production (dont restructuration vignoble)	229,5	234,8	2,3%	23,1	-23,0%	211,7	6,1%
Dynamique des filières de commercialisation (actions de modernisation)	66,4	123,8	86,4%	8,2	-28,0%	115,6	110,2%
Actions de promotion et qualité des produits	109,9	87,3	-20,6%	59,1	-11,8%	28,1	-34,3%
Aide alimentaire	102,4	95,6	-6,6%	11,1	-32,2%	84,6	-1,7%
Gestion des aléas de production et allègement des charges	870,5	583,3	-33,0%	583,2	-33,0%	0,0	
FNGRA, Bonification, prêts calamités, FAC et Agridiff	744,8	477,6	-35,9%	477,6	-35,9%	0,0	
Autres mesures	0,7	1,5	113,6%	1,4	105,4%	0,0	
TIPP et TICGN	125,0	104,2	-16,6%	104,2	-16,6%	0,0	
Développement rural	1 624,2	1 665,8	2,6%	726,0	1,0%	939,7	3,8%
Installation et maîtrise des pollutions (Bonif, Dja, Pmpoa, Cte/Cad, Pmbe)	377,9	388,5	2,8%	196,5	1,3%	192,0	4,4%
Cessation d'activité en agriculture (IVD-Prétraite)	43,8	42,0	-4,1%	41,5	-4,2%	0,5	7,6%
Compensation de handicaps naturels (ICHN et autres mesures)	569,8	570,5	0,1%	255,1	0,2%	315,4	0,0%
Mesures agro-environnementales (PHAE-CTE/CAD)	385,6	423,2	9,8%	136,1	12,2%	287,1	8,7%
Aménagement et protection de l'espace rural (Axe 3, leader...)	162,7	160,0	-1,7%	46,3	-12,0%	113,6	3,2%
Transformation et commercialisation des produits agricoles (POA)	40,2	40,8	1,5%	9,7	6,4%	31,1	0,0%
Activités hippiques	44,2	40,8	-7,7%	40,8	-7,7%	0,0	
Sécurité sanitaire des végétaux et des animaux	243,3	232,6	-4,4%	216,4	13,8%	16,2	-69,6%
Service public de l'équarrissage et élimination des farines animales	89,6	78,2	-12,7%	78,2	-12,7%	0,0	
Lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	153,7	154,4	0,4%	138,2	37,5%	16,2	-69,6%
FORET	369,1	333,8	-9,6%	311,7	-9,0%	22,0	-17,2%
Gestion des forêts publiques et protection de la forêt	213,3	210,5	-1,3%	107,1	-19,8%	16,2	-27,2%
Développement économique de la filière et gestion durable	155,8	123,2	-20,9%	204,7	-2,0%	5,9	33,0%
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	2 409,7	2 439,8	1,2%	2 425,7	1,4%	14,2	-14,0%
Enseignement technique	1 291,1	1 295,2	0,3%	1 295,2	0,3%	0,0	
Apprentissage, formation continue et autres	33,0	29,4	-10,7%	15,2	-7,5%	14,2	-14,0%
Enseignement supérieur	265,5	270,0	1,7%	270,0	1,7%	0,0	
Recherche, développement et transfert de technologie	820,2	845,3	3,0%	845,3	3,0%	0,0	
SERVICES GENERAUX	1 318,0	1 323,3	0,4%	1 314,9	0,4%	8,3	1,4%
Personnel	1 068,3	1 069,0	0,1%	1 066,8	0,1%	2,3	-21,5%
Autres frais de fonctionnement	249,7	254,2	1,8%	248,2	1,6%	6,1	13,9%
TOTAL CONCOURS PUBLICS	15 895,4	15 470,1	-2,7%	6 051,5	-4,6%	9 418,6	-1,4%

Tableau 1 : Evolution des concours publics à l'Agriculture entre les années 2012 et 2013 (en millions d'euros).

Source: Concours publics à l'agriculture 2013. MAAF/SAFSL/SDABC, 2013.

*La nomenclature budgétaire du programme « forêt » a été revue en 2012 ce qui a conduit à revoir celle des concours publics à l'agriculture.

CONCOURS (en millions d'euros)		2003 exécuté	2004 exécuté	2005 exécuté	2006 exécuté	2007 exécuté	2008 exécuté	2009 exécuté	2010 exécuté	2011 exécuté	2012 exécuté	2013 exécuté
agriculture et territoires ruraux		13 006,7	12 460,3	12 672,5	13 488,9	11 509,8	11 428,8	11 964,0	12 216,7	11 909,9	11 798,5	11 373,2
marchés et revenus agricoles		10 178,7	9 851,6	10 068,7	10 848,1	9 346,7	9 320,7	10 042,1	10 349,4	9 933,3	9 931,0	9 474,8
régulation des marchés		1 709,9	1 337,5	1 364,3	954,3	697,0	541,2	402,6	346,7	380,1	320,5	271,4
aides liées aux produits		7 186,5	7 393,9	7 712,6	3 301,9	2 595,9	2 644,1	2 453,3	1 041,9	1 060,4	917,3	881,3
maîtrise de l'offre		594,2	473,3	586,7	117,9	(294,1)	(379,0)	376,7	95,7	99,1	32,8	15,4
paiements uniques et article 68		0,0	0,0	0,0	5 677,3	5 740,6	5 863,6	5 737,6	7 178,6	7 170,4	7 281,9	7 182,0
organisation et modernisation des filières		150,7	179,7	136,2	274,7	185,1	205,3	182,1	314,5	307,6	295,9	358,6
actions de promotion et qualité des produits		104,1	97,6	80,0	76,5	77,0	87,7	91,9	124,3	106,2	109,9	87,3
aide alimentaire		106,8	105,5	89,9	87,4	86,4	75,8	114,4	100,9	100,9	102,4	95,6
gestion des aîlés de production et allègement des charges		326,4	264,1	98,9	358,1	258,8	282,0	683,4	1 146,9	708,5	870,5	583,3
développement rural		2 297,7	2 176,9	2 229,3	2 240,4	1 808,3	1 678,5	1 486,2	1 492,3	1 741,5	1 624,2	1 665,8
installation, modernisation et maîtrise des pollutions		553,2	445,2	459,3	464,4	524,2	503,0	358,8	327,5	294,4	377,9	388,5
cessation d'activité en agriculture		105,6	102,0	89,1	80,5	74,6	69,2	81,9	54,5	65,6	43,8	42,0
compensation de handicaps naturels		463,6	489,2	527,5	516,4	535,0	517,6	524,4	555,4	582,7	569,8	570,5
mesures agro-environnementales		602,0	541,6	552,2	576,3	414,1	380,2	373,0	354,5	528,4	385,6	423,2
aménagement et protection de l'espace rural		380,8	399,5	365,9	408,4	187,6	52,1	88,8	123,7	182,4	162,7	160,0
transformation et commercialisation des produits agricoles		52,5	65,4	49,5	144,4	15,2	98,6	3,6	25,7	40,1	40,2	40,8
activités hippiques		140,0	133,9	185,8	50,0	57,7	57,9	55,6	51,0	47,9	44,2	40,8
sécurité sanitaire des végétaux et des animaux		530,3	431,8	374,5	400,5	354,8	429,6	435,7	375,0	235,1	243,3	232,6
service public de l'équarrissage et élimination des farines animales		362,0	265,8	229,4	193,3	177,2	182,0	185,1	114,4	80,2	89,6	78,2
lutte contre les maladies des végétaux et des animaux		168,3	166,0	145,1	207,2	177,6	247,7	250,5	260,6	155,0	153,7	154,4
Forêt		421,6	467,1	353,5	351,0	376,1	375,0	431,4	484,2	379,1	369,1	333,8
Gestion des forêts publiques et protection de la forêt		-	-	-	-	-	-	-	-	-	213,3	210,5
Développement économique de la filière et gestion durable		-	-	-	-	-	-	-	-	-	155,8	123,2
Enseignement et recherche		2 032,4	2 025,6	2 125,8	2 187,4	2 246,0	2 286,0	2 346,2	2 350,9	2 391,4	2 409,7	2 439,8
Enseignement technique		1 172,4	1 157,5	1 205,7	1 236,3	1 250,6	1 233,3	1 263,7	1 256,2	1 271,8	1 291,1	1 295,2
Apprentissage, formation continue et autres		13,8	14,5	14,4	21,0	20,5	19,7	22,3	27,3	32,2	33,0	29,4
Enseignement supérieur		175,3	192,7	193,3	208,4	222,6	234,3	251,4	261,6	261,8	265,5	270,0
Recherche, développement et transfert de technologie		670,9	660,9	712,4	721,7	752,3	798,8	808,8	805,7	825,6	820,2	845,3
Service généraux		1 268,2	1 256,2	1 319,7	1 402,0	1 404,5	1 413,9	1 347,8	1 352,5	1 317,3	1 318,0	1 323,3
Personnel		1 004,4	1 022,0	1 054,6	1 116,3	1 124,4	1 141,2	1 090,3	1 096,1	1 071,5	1 068,3	1 069,0
Autres frais de fonctionnement		263,8	234,1	265,1	285,7	280,2	272,7	257,4	256,5	245,7	249,7	254,2
TOTAL DES CONCOURS		16 728,9	16 209,2	16 471,5	17 429,3	15 536,4	15 503,7	16 089,4	16 404,3	15 997,6	15 895,4	15 470,1
dont: financements européens		10 295,5	10 066,3	10 414,7	11 152,1	9 434,6	9 372,8	9 605,1	9 570,3	9 794,3	9 552,1	9 418,6
dont: financements nationaux		6 432,9	6 143,0	6 056,9	6 277,2	6 101,8	6 131,0	6 484,3	6 834,1	6 203,3	6 343,2	6 051,5

Tableau 2 : Evolution des concours publics nationaux et communautaires à l'Agriculture entre les années 2003 et 2013 (en millions d'euros).
Source: Concours publics à l'agriculture 2013. MAAF/SAFSL/SDABC, 2013.

CONCOURS (en millions d'euros)	2003 exécuté	2004 exécuté	2005 exécuté	2006 exécuté	2007 exécuté	2008 exécuté	2009 exécuté	2010 exécuté	2011 exécuté	2012 exécuté	2013 exécuté
agriculture et territoires ruraux	2 782,9	2 462,6	2 313,3	2 401,1	2 146,0	2 118,5	2 405,9	2 758,2	2 170,5	2 297,7	1 999,2
marchés et revenus agricoles	915,4	841,8	829,2	1 036,1	873,5	839,9	1 243,2	1 667,6	1 188,2	1 388,4	1 056,7
régulation des marchés	124,1	164,0	304,4	218,0	253,1	132,8	144,1	204,4	104,8	150,2	129,2
aides liées aux produits	252,1	224,5	244,8	313,8	198,7	228,6	264,2	206,7	220,0	223,2	227,4
maîtrise de l'offre	28,0	27,4	64,1	14,4	40,4	46,0	26,7	30,9	34,3	19,8	15,4
paiements uniques et article 68	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
organisation et modernisation des filières	61,8	47,0	26,1	44,1	33,5	62,0	38,4	37,3	28,6	41,4	31,3
actions de promotion et qualité des produits	98,1	88,1	72,9	69,9	70,2	78,8	65,4	80,8	79,1	67,1	59,1
aide alimentaire	25,0	26,8	18,1	17,9	18,7	9,7	21,9	9,8	13,1	16,3	11,1
gestion des aléas de production et allègement des charges	326,4	264,1	98,9	358,1	258,8	282,0	682,4	1 097,6	708,3	870,5	583,2
développement rural	1 378,7	1 220,8	1 135,2	993,8	943,7	919,2	820,2	737,6	789,1	719,1	726,0
installation, modernisation et maîtrise des pollutions	403,9	303,7	288,6	308,3	345,5	305,1	203,5	179,3	146,3	194,0	196,5
cessation d'activité en agriculture	95,2	89,3	76,4	69,6	64,9	64,1	78,6	52,8	64,8	43,4	41,5
compensation de handicaps naturels	233,1	244,7	264,7	254,7	239,5	233,1	234,7	248,5	260,2	254,6	255,1
mesures agro-environnementales	323,7	288,2	265,1	234,7	186,1	173,6	168,6	116,7	178,1	121,3	136,1
aménagement et protection de l'espace rural	163,8	139,2	42,8	42,1	34,8	48,4	78,9	81,5	84,4	52,6	46,3
transformation et commercialisation des produits agricoles	19,1	21,8	11,7	34,6	15,2	37,1	0,3	7,8	7,4	9,1	9,7
activités hippiques	140,0	133,9	185,8	50,0	57,7	57,9	55,6	51,0	47,9	44,2	40,8
sécurité sanitaire des végétaux et des animaux	488,7	400,0	348,9	371,2	328,9	359,4	342,5	353,0	193,2	190,1	216,4
service public de l'équarrissage et élimination des farines animales	362,0	265,8	229,4	193,3	177,2	182,0	185,1	114,4	80,2	89,6	78,2
lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	126,7	134,2	119,5	177,9	151,7	177,5	157,3	238,6	113,1	100,5	138,2
Forêt	362,1	404,2	302,9	291,9	309,6	317,2	393,5	389,0	347,4	342,5	311,7
Gestion des forêts publiques et protection de la forêt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	133,6	107,1
Développement économique de la filière et gestion durable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	208,9	204,7
Enseignement et recherche	2 029,0	2 022,8	2 123,1	2 184,4	2 244,4	2 283,5	2 340,7	2 339,8	2 374,6	2 393,3	2 425,7
Enseignement technique	1 172,0	1 157,5	1 205,7	1 236,3	1 250,6	1 233,3	1 263,5	1 256,2	1 271,7	1 291,1	1 295,2
Apprentissage, formation continue et autres	10,7	11,7	11,7	18,0	18,9	17,2	17,0	16,2	15,5	16,5	15,2
Enseignement supérieur	175,3	192,7	193,3	208,4	222,6	234,3	251,4	261,6	261,8	265,5	270,0
Recherche, développement et transfert de technologie	670,9	660,9	712,4	721,7	752,3	798,8	808,8	805,7	825,6	820,2	845,3
Service généraux	1 258,9	1 253,4	1 317,6	1 399,7	1 401,8	1 411,7	1 344,2	1 347,1	1 310,7	1 309,8	1 314,9
Personnel	1 004,4	1 022,0	1 054,5	1 116,3	1 124,4	1 140,5	1 088,9	1 093,8	1 069,4	1 065,4	1 066,8
Autres frais de fonctionnement	254,6	231,4	263,0	283,5	277,5	271,2	255,3	253,3	241,3	244,4	248,2
TOTAL DES CONCOURS	6 432,9	6 143,0	6 056,9	6 277,2	6 101,8	6 131,0	6 484,3	6 834,1	6 203,3	6 343,2	6 051,5

Tableau 3 : Evolution des concours publics à l'Agriculture - Budget NATIONAL entre les années 2003 et 2013 (en millions d'euros).
Source: Concours publics à l'agriculture 2013. MAAF/SAFSL/SDABC, 2013.

CONCOURS (en millions d'euros)		2003 exécuté	2004 exécuté	2005 exécuté	2006 exécuté	2007 exécuté	2008 exécuté	2009 exécuté	2010 exécuté	2011 exécuté	2012 exécuté	2013 exécuté
agriculture et territoires ruraux		10 223,8	9 997,9	10 359,3	11 087,8	9 363,8	9 310,3	9 558,1	9 458,5	9 739,4	9 500,8	9 374,0
marchés et revenus agricoles		9 263,3	9 009,8	9 239,5	9 811,9	8 473,3	8 480,8	8 798,8	8 681,8	8 745,2	8 542,6	8 418,1
régulation des marchés		1 585,8	1 173,5	1 059,9	736,2	443,9	408,4	258,5	142,3	275,4	170,3	142,2
aides liées aux produits		6 934,4	7 169,4	7 467,8	2 988,1	2 397,2	2 415,4	2 189,1	835,2	840,4	694,1	653,9
maîtrise de l'offre		566,2	445,9	522,6	103,5	(334,4)	(425,1)	350,0	64,8	64,8	13,0	0,0
paiements uniques et article 68		0,0	0,0	0,0	5 677,3	5 740,6	5 863,6	5 737,6	7 178,6	7 170,4	7 281,9	7 182,0
organisation et modernisation des filières		89,0	132,7	110,1	230,6	151,6	143,3	143,6	277,1	279,0	254,5	327,3
actions de promotion et qualité des produits		6,0	9,5	7,2	6,7	6,8	8,9	26,5	43,5	27,2	42,8	28,1
aide alimentaire		81,8	78,7	71,8	69,5	67,7	66,2	92,5	91,1	87,8	86,1	84,6
gestion des aléas de production et allègement des charges		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	49,2	0,2	(0,0)	0,0
développement rural		919,0	956,2	1 094,1	1 246,6	864,7	759,3	666,0	754,7	952,3	905,0	939,7
installation, modernisation et maîtrise des pollutions		149,3	141,5	170,7	156,1	178,7	197,9	155,3	148,2	148,1	183,9	192,0
cessation d'activité en agriculture		10,5	12,7	12,7	10,9	9,6	5,0	3,3	1,7	0,8	0,4	0,5
compensation de handicaps naturels		230,5	244,5	262,8	261,8	295,5	284,5	289,8	306,9	322,5	315,2	315,4
mesures agro-environnementales		278,3	253,4	287,1	341,6	227,9	206,7	204,4	237,7	350,2	264,3	287,1
aménagement et protection de l'espace rural		217,0	260,4	323,1	366,3	152,8	3,6	9,9	42,2	98,0	110,1	113,6
transformation et commercialisation des produits agricoles		33,4	43,6	37,8	109,9	0,0	61,5	3,3	17,9	32,7	31,1	31,1
activités hippiques		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
sécurité sanitaire des végétaux et des animaux		41,6	31,9	25,6	29,3	25,9	70,2	93,2	22,1	41,9	53,2	16,2
service public de l'équarrissage et élimination des farines animales		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
lutte contre les maladies des végétaux et des animaux		41,6	31,9	25,6	29,3	25,9	70,2	93,2	22,1	41,9	53,2	16,2
Forêt		59,4	62,9	50,7	59,1	66,5	57,8	37,9	95,2	31,7	26,6	22,0
Gestion des forêts publiques et protection de la forêt		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Développement économique de la filière et gestion durable		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Enseignement et recherche		3,1	2,7	2,7	3,0	1,6	2,5	5,5	11,1	16,7	16,5	14,2
Enseignement technique		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Apprentissage, formation continue et autres		3,1	2,7	2,7	3,0	1,6	2,5	5,3	11,1	16,7	16,5	14,2
Enseignement supérieur		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recherche, développement et transfert de technologie		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Service généraux		9,2	2,8	2,1	2,2	2,7	2,1	3,6	5,5	6,5	8,2	8,3
Personnel		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	1,4	2,3	2,1	2,9	2,3
Autres frais de fonctionnement		9,2	2,8	2,1	2,2	2,7	1,5	2,2	3,2	4,4	5,3	6,1
TOTAL DES CONCOURS		10 295,5	10 066,3	10 414,7	11 152,1	9 434,6	9 372,8	9 605,1	9 570,3	9 794,3	9 552,1	9 418,6

Tableau 4 : Evolution des concours publics à l'Agriculture - Budget EUROPEEN entre les années 2003 et 2013 (en millions d'euros).

Source: Concours publics à l'agriculture 2013. MAAF/SAFSL/SDABC, 2013

Méthodologie des concours publics à l'agriculture

Les concours publics à l'agriculture consolident les dépenses budgétaires en faveur du secteur agricole : dépenses du budget du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt (MAAF), à l'exception de celles spécifiques à la pêche et à l'aquaculture, financements inscrits dans les comptes spéciaux du trésor gérés par le MAAF, dépenses des budgets d'autres ministères pour les actions concourant aux mêmes finalités que celles du MAAF, dépenses du budget de l'Union Européenne dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC).

Les dépenses relatives aux aides agricoles sont collectées au plus proche du bénéficiaire, soit auprès des opérateurs en charge des paiements (à l'exception de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole et de la Caisse Centrale de Réassurance pour lesquelles ce sont les délégations de crédit à ces organismes qui sont comptabilisées). En conséquence, les flux internes entre le ministère et ces opérateurs sont éliminés.

Les aides et les avantages fiscaux et certaines aides sociales (comme par exemple les dégrèvements d'impôts fonciers) ne sont pas retracés dans les concours publics à l'agriculture, sauf lorsqu'il s'agit de subventions effectivement versées aux bénéficiaires afin de réduire le coût d'acquisition de leurs approvisionnements. Par ailleurs, les aides des collectivités locales ne sont pas agrégées aux concours publics nationaux et communautaires. Elles font l'objet d'évaluations ponctuelles, la dernière évaluation exhaustive portant sur l'exercice 2002.

Les concours publics à l'agriculture sont répartis selon un découpage fonctionnel de quatre domaines, eux-mêmes subdivisés en sous-domaines et ensembles d'actions concourant à une même politique.

La présentation des concours publics à l'agriculture vise à rapprocher leur structure de celle du budget du MAAF en programmes et actions selon les principes de la LOLF. Elle reflète également la structuration de la PAC en deux piliers, les programmes eux-mêmes s'en rapprochant.

La période d'enregistrement des concours publics à l'agriculture est l'année budgétaire nationale. Les dépenses du budget de l'Etat sont celles exécutées au cours de l'année ; elles sont issues de chorus au 31 décembre de l'année considérée. On ne retient cependant pas les dotations budgétaires aux organismes payeurs. Les dépenses de fonctionnement de ces opérateurs sont mesurées à partir de leurs comptes financiers. A partir de 2007, le fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) remplacent le Feoga-garantie et le Feoga-orientation. Le FEAGA finance les aides du premier pilier et le FEADER les soutiens au développement rural.

Les concours publics à l'agriculture sont présentés en distinguant les dépenses nationales et les dépenses communautaires. Les concours transitant par les organismes payeurs sont collectés en deux volets, partie nationale et partie communautaire. Les concours du budget du ministère, faisant l'objet d'un financement ou d'un cofinancement par voie de fonds de concours du FEAGA et du FEADER, sont conventionnellement répartis ainsi : le montant du fonds de concours est déduit de l'exécution de la ligne budgétaire concernée.

Dans le cadre d'une procédure de contrôle, la Commission européenne applique des corrections financières traduisant des refus de financement des dépenses engagées par les Etats membres, lorsqu'elles n'ont pas été exécutées conformément aux règles communautaires. Chaque année, le montant de ce refus d'apurement communautaire est pris en charge par le budget du ministère et constitue donc un concours public national supplémentaire qui s'ajoute aux autres concours financés sur des fonds nationaux. Parallèlement, les montants communautaires, mesurés à partir des sommes payées par les opérateurs et présentées à l'ACOFA, sont minorés du refus d'apurement puisque ce dernier n'est pas pris en charge par les fonds communautaires.

Certaines dépenses de soutien de marché sont en partie financées par des contributions spécifiques des producteurs (taxes de coresponsabilité laitière et céréalière jusqu'en 1993 et pénalités laitières pour dépassement des quotas). De même, le « montant temporaire », recette affectée au fonds temporaire de restructuration de l'industrie du sucre, qui fait parti du FEAGA, est également pris en compte dans l'évaluation des concours publics. Ces derniers sont présentés après déduction de l'ensemble de ces contributions.

Les dépenses financées par le compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural (CAS DAR), qui est alimenté par la taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agricoles, ne sont pas comptabilisées dans les concours publics à l'agriculture.

Les principaux domaines et ensembles des concours publics sont :

1. Agriculture et territoires ruraux

11. Marchés et revenus agricoles

111. Régulation des marchés

112. Aides liées aux produits

113. Maîtrise de l'offre

114. Paiements uniques et article 68

115. Organisation et modernisation des filières

116. Promotion et qualité des produits

117. Aide alimentaire

118. Gestion des aléas de production et allègement des charges

12. Développement rural

13. Sécurité sanitaire

2. Forêt

3. Enseignement et recherche

4. Services généraux

Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2012 ⁽¹⁾

Résumé	101
Le compte social des exploitants agricoles	102
Les prestations sociales	102
Les cotisations et les autres ressources	105
Le compte social des salariés agricoles	109
Les prestations sociales	109
Les cotisations et les autres ressources	110

(1) Ce rapport a été préparé et présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation par Bénédicte MANTIONE et Gilles JAMEAU du Bureau du financement de la protection sociale agricole du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2013

Le compte social prévisionnel des exploitants agricoles pour 2013 se caractérise par une diminution des dépenses de prestations sociales de 0,6 % par rapport à 2012, soit une évolution identique à celle de l'année précédente.

Cette baisse résulterait pour l'essentiel de la diminution des prestations vieillesse de 1,5 %, et plus particulièrement des avantages de droit direct. Les dépenses de la branche famille enregistreraient également un recul de 1,5 %, cependant le poids de la branche est nettement moindre que celui de l'assurance vieillesse (411 M€ contre 8,6 Md€). Les prestations maladie augmenteraient de 0,7 % en 2013 après une relative stabilité en 2012.

Le produit des cotisations augmenterait de 5,9 % grâce aux évolutions positives des revenus agricoles sur la période 2010 - 2012.

Le total des dépenses s'élèverait à 16,5 Md€ et les recettes représenteraient 16 Md€. Le solde du compte social des exploitants agricoles se traduirait par un déficit de 0,5 Md€ contre 0,8 Md€ en 2012.

Les branches famille et maladie étant intégrées financièrement au régime général, le résultat du compte social correspond au résultat des assurances vieillesse de base et complémentaire.

L'amélioration du résultat prévisionnel du compte social résulte de l'augmentation des impôts et taxes affectés par l'Etat à la branche vieillesse de base avec un renchérissement de la fiscalité sur les alcools.

Le compte social des salariés agricoles serait marqué par une augmentation des prestations de 0,8 % dans la tendance de celle observée en 2012 (+0,7 %). La progression des dépenses concernerait l'ensemble des branches, avec des hausses de 0,7 % pour les dépenses de santé, 0,9 % pour les prestations vieillesse et 0,6 % pour les prestations famille.

Le total des prestations servies aux salariés agricoles représenterait 4,6 Md€ en 2013.

Les différentes branches du régime des salariés agricoles étant intégrées au régime général, et équilibrées par des subventions des caisses nationales du régime général, le compte social est par construction équilibré.

Le compte social des exploitants agricoles

Les prestations sociales

Depuis plusieurs années, le vieillissement et l'érosion de la population protégée font progresser les dépenses maladie, affectent les produits de compensations démographiques et, a contrario, font diminuer les prestations vieillesse et famille.

Le compte prévisionnel 2013 s'inscrit encore dans ces tendances avec une diminution des dépenses vieillesse de 1,5 %, des dépenses famille de 1,7 % et une progression des dépenses maladie de 0,7 %. L'évolution des dépenses de soins de santé reste toutefois mesurée avec la baisse de la population protégée et les actions menées dans le cadre de la gestion du risque.

Au total, les prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs diminueraient de 0,6 % par rapport à 2012. Après correction de l'indice des prix à la consommation, la diminution serait de 1,8 %.

1) Les dépenses de santé

L'impact de la baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires en assurance maladie est contrebalancé par le vieillissement de la population qui induit un surcoût de consommation des prestations exécutées en établissements de soins. Comme les années passées, deux évolutions aux effets contraires seraient observées en 2013.

D'une part, le poste médico-social progresserait toujours de manière soutenue avec une évolution de 5,1 % en 2013 (5,7 % en 2012). Le dynamisme de ce poste correspond aux besoins d'un régime dont la part de la population âgée de 80 ans et plus, déjà importante, ne cesse de croître. La part des patients de plus de 80 ans dans le régime agricole est passée de 14,8 % en 2009 à 16 % en 2011.

D'autre part, la diminution des soins de ville se poursuivrait en 2013 (-1,6 %), dans la continuité de 2011 et 2012 (respectivement -0,8 % et -3 %). Cette tendance s'explique, notamment par le recul démographique de la population protégée et les mesures d'économies intégrées dans la gestion du risque et les plans de maîtrise médicalisée.

La population protégée reculerait de 3,2 % en 2013 avec la diminution des actifs, des ayants-droits et des retraités, conséquence de multiples tendances à l'agrandissement des exploitations, au regroupement des exploitations, au développement de la pluriactivité qui peut être génératrice de droits dans un autre régime, à l'érosion démographique de la population des retraités et à l'évolution de l'activité des conjoints hors du monde agricole.

En 2013, les dépenses des cliniques privées diminueraient de 1,8 %. Un repli de même ampleur serait observé pour les dépenses des établissements hospitaliers à tarification administrative (-1,9 %). Ce dernier recul s'explique, notamment par le transfert de dotations auparavant allouées aux établissements au titre de missions d'intérêt général et d'actes de contractualisation vers le fonds d'intervention régional des agences régionales de santé (ARS).

Ce fonds, institué par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2012, vise à renforcer la capacité d'action transversale des ARS et regroupe depuis 2012 des crédits auparavant dispersés et destinés à des politiques proches ou complémentaires dans le domaine de la performance, de la continuité et de la qualité des soins.

L'instauration de ce fonds explique, en outre, l'évolution sensible du poste divers-maladie du compte social en 2011 et 2012.

Au total, les dépenses de santé représenteraient 6,8 Md€ dont 2,3 Md€ pour les actifs.

	1990	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
REMBOURSEMENTS MALADIE (hors invalidité, en euros courants)	4 062	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 744	6 789
<i>Evol° n/n-1</i>		101,5	102,5	108,9	102,3	105,5	97,2	103,4	101,9	100,5	104,5	101,1	97,7	100,0	100,7
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	129,7	132,9	144,7	148,0	156,2	151,9	157,0	160,1	160,9	168,0	169,9	166,0	166,0	167,2
REMBOURSEMENTS MALADIE (hors invalidité, en euros constants)	4 062	4 584	4 626	4 787	4 869	4 973	4 832	4 912	4 935	4 824	5 019	4 990	4 771	4 678	4 654
<i>Evol° n/n-1</i>		101,9	100,9	103,5	101,7	102,1	97,2	101,6	100,5	97,7	104,1	99,4	95,6	98,0	99,5
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	112,9	113,9	117,9	119,9	122,4	119,0	120,9	121,5	118,8	123,6	122,8	117,5	115,2	114,6

2) Les allocations vieillesse

Le total des prestations vieillesse de base et complémentaire représenterait 8,55 Md€ contre 8,68 Md€ en 2012. La baisse globale des prestations vieillesse s'amplifierait avec un repli de 1,5 % en 2013 contre 1 % en 2012.

Les dépenses afférentes aux avantages de droit direct baisseraient de 1,8 %. La diminution des droits à réversion serait moins marquée avec une baisse de 0,9 %.

Ces évolutions sont liées à l'érosion démographique de la population des retraités avec ces 3 dernières années un nombre de décès près de 2,5 fois supérieur au nombre de nouveaux retraités.

Cette érosion s'explique par une population de retraités âgés et par un nombre d'attributions orienté à la baisse. Le nombre d'attributions décroît en raison de la baisse du nombre d'individus par génération ayant travaillé en tant que non-salariés agricoles et atteignant l'âge de la retraite.

Ce phénomène est accentué avec le report des attributions de plusieurs mois sous l'effet de la réforme des retraites de 2010 avec le relèvement progressif de 60 à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite à compter de la génération 1951.

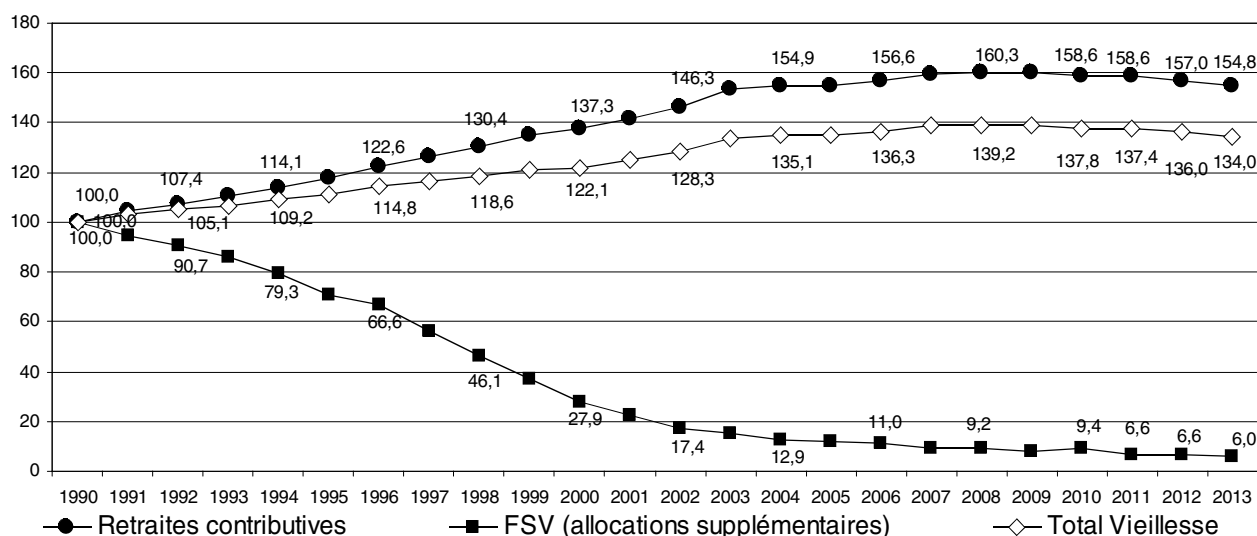
La diminution des effectifs contrebalancerait ainsi l'effet prix constitué de la revalorisation générale des pensions de 1,3 % en 2013.

Les prestations de retraite complémentaire obligatoire progresseraient de 1 %. Cette augmentation serait due pour l'essentiel à la revalorisation des pensions de 1,5 % en 2013 et à une diminution moins marquée des effectifs de bénéficiaires qu'en retraite de base.

	1990	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PRESTATIONS VIEILLESSE															
(en euros courants)	6 382	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 679	8 552
Evol° n/n-1		100,6	102,5	102,5	104,5	100,8	100,0	100,8	101,9	100,3	99,9	99,1	99,7	99,0	98,5
Evol base 100 en 1990	100	122,0	125,1	128,2	133,9	135,1	135,1	136,2	138,8	139,2	139,0	137,7	137,4	136,0	134,0
PRESTATIONS VIEILLESSE															
(en euros constants)	6 382	6 643	6 704	6 756	6 926	6 869	6 753	6 696	6 723	6 559	6 524	6 355	6 202	6 021	5 862
Evol° n/n-1		99,0	100,9	100,8	102,5	99,2	98,3	99,2	100,4	97,6	99,5	97,4	97,6	97,1	97,4
Evol base 100 en 1990	100	104,1	105,1	105,9	108,5	107,6	105,8	104,9	105,3	102,8	102,2	99,6	97,2	94,3	91,9

GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2013
VIEILLESSE

(en euros courants - base 100 en 1990)



3) Les prestations familiales

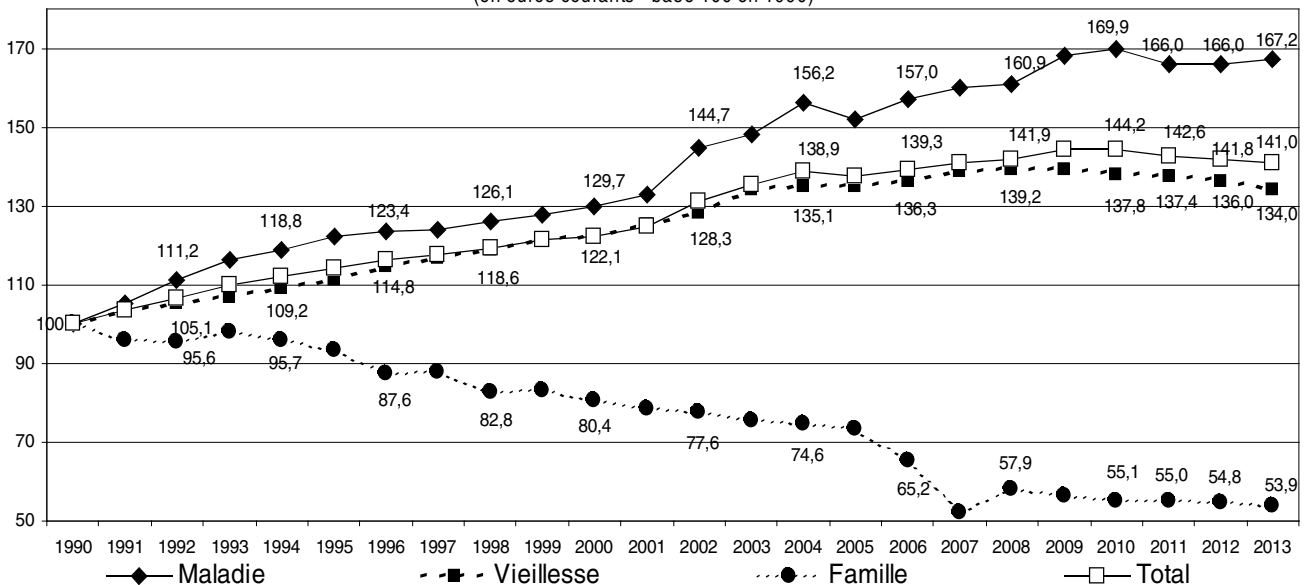
En 2013, les prestations famille au sens strict (hors maternité) diminueraient de 1,7 %, après - 0,3 % en 2012. Cette évolution résulte des effets combinés de la diminution constante du nombre de familles bénéficiaires (- 3,9 % en 2013) et de la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales de 1,2 % au 1er avril 2013.

Le montant total des prestations familiales (hors maternité) en 2013 s'élèverait à 382 M€.

	1990	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PRESTATIONS FAMILIALES (hors maternité, en euros courants) <i>Evol° n/n-1</i> <i>Evol base 100 en 1990</i>	709	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	391	390	389	382
PRESTATIONS FAMILIALES (hors maternité, en euros constants) <i>Evol° n/n-1</i> <i>Evol base 100 en 1990</i>	709	486	466	454	435	421	408	356	281	303	293	283	276	270	262

NATURE DES PRESTATIONS	1990	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
MONTANTS en M euros courants															
REMBOURSEMENTS MALADIE	4 062	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 744	6 789
VIEILLESSE	6 382	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 679	8 552
FAMILIALES	709	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	391	390	389	382
TOTAL	11 153	13 624	13 933	14 609	15 095	15 493	15 312	15 535	15 730	15 827	16 096	16 080	15 900	15 812	15 723
En pourcentage du total															
REMBOURSEMENTS MALADIE	36%	39%	39%	40%	40%	41%	40%	41%	41%	41%	42%	43%	42%	43%	43%
VIEILLESSE	57%	57%	57%	56%	57%	56%	56%	56%	56%	56%	55%	55%	55%	55%	54%
FAMILIALES	6%	4%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	2%	3%	2%	2%	2%	2%	2%

GRAPHIQUE 2 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2013
(en euros courants - base 100 en 1990)



Les cotisations et autres ressources

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations professionnelles ;
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité interprofessionnelle ;
- les impôts et taxes affectés par l'Etat au titre de la solidarité nationale.

1) Les cotisations professionnelles

En 2013, le rendement attendu des cotisations professionnelles s'élève à 3,4 Md€, soit un montant en progression de 5,9 % (3,2 Md€ en 2012).

La hausse du produit des cotisations est le résultat de l'évolution positive des revenus agricoles en 2010, 2011 et 2012.

Les revenus professionnels pris en compte dans l'assiette de cotisations sont constitués de la moyenne des revenus se rapportant aux trois années antérieures à celle au titre de laquelle les cotisations sont dues. Cette assiette triennale, qui constitue l'assiette de droit commun, concerne 84 % des exploitants. Pour eux, l'assiette des cotisations 2013 comporte trois années positives en termes d'évolution de revenus (2010, 2011 et 2012 contre deux bonnes années de revenus professionnels et une mauvaise année 2009 dans l'assiette 2012). Pour les 16 % de cotisants optant pour une assiette annuelle, l'assiette des cotisations 2013 est constituée des revenus professionnels 2012 en moyenne supérieurs à ceux de 2011.

L'augmentation des recettes de cotisations serait de 6,4 % pour la maladie, de 7,4 % pour la famille et de 5,2 % pour la vieillesse. Ces évolutions différenciées s'expliquent par l'existence d'assiettes minimales différentes selon les branches et le plafonnement de certaines cotisations.

2) Les transferts de gestion

Les transferts de gestion représenteraient 4,7 Md€ en 2013 contre 5 Md€ en 2012.

Ils sont constitués :

- de la compensation démographique vieillesse pour 3,6 Md€ ;
- de l'affectation d'une partie du produit de la contribution sociale généralisée pour 0,5 Md€ ;
- de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie notamment) et des contributions d'équilibre du régime général pour 0,6 Md€.

Les transferts diminueraient de 5,6 % par rapport à 2012 sous les effets conjugués d'une baisse du produit de la compensation démographique vieillesse de 3,1 % et d'une amélioration des résultats techniques des branches famille et maladie, qui de facto, entraîne de moindres contributions d'équilibre du régime général.

La branche famille serait déficitaire de 38 M€ en 2013 contre 67 M€ en 2012, et la branche maladie dégagerait un résultat excédentaire de 44 M€ en 2013 contre un déficit de 79 M€ en 2012.

La part des transferts de gestion dans le financement du régime représenterait 28,7 % en 2013 contre 30,3 % en 2012.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ensemble des cotisations dont :	0,1%	11,2%	-0,6%	0,2%	-1,0%	-1,8%	5,3%	5,6%	-8,0%	-2,4%	10,6%	5,9%
Cotis. techn. d'ass. Maladie	1,7%	1,3%	-1,4%	-1,0%	-0,8%	-1,1%	5,1%	6,3%	-7,9%	-2,8%	11,5%	6,4%
Cotis. techn. d'ass. Vieillesse	0,5%	33,2%	1,1%	-0,2%	0,1%	-1,7%	4,7%	4,1%	-6,6%	-0,5%	8,2%	5,2%
Cotis. techn. d'ass. Famille	-0,6%	-0,3%	-3,4%	-1,1%	-1,3%	-3,0%	9,1%	8,4%	-11,7%	-4,5%	14,5%	7,4%
Ensemble des emplois	3,1%	3,1%	2,2%	0,5%	0,5%	1,7%	2,2%	0,3%	-0,2%	-1,3%	-0,3%	-0,3%
dont prestations	3,3%	3,6%	1,9%	0,5%	0,5%	1,7%	1,5%	1,7%	-0,1%	-1,1%	-0,1%	-0,6%

3) Les ressources affectées par l'État

Elles constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles.

Les recettes fiscales affectées au régime de protection sociale agricole des non-salariés agricoles en 2013 sont :

- les droits de consommation sur les alcools (2,2 Md€) ;
- une fraction de la contribution sociale de solidarité des sociétés (1,4 Md€) ;
- une fraction de droits sur les tabacs (1,2 Md€) ;
- la taxe sur les véhicules de société (0,9 Md€) ;
- la cotisation de sécurité sociale sur les boissons alcoolisées (0,7 Md€) ;
- la taxe sur les bières et boissons non alcoolisées (0,8 Md€) ;
- les taxes sur les vins, cidres et autres produits intermédiaires (0,2 Md€) ;
- les taxes spéciales sur les farines et les huiles (0,2 Md€) ;
- les contributions sur les boissons sucrées et les boissons contenant des édulcorants (0,4 Md€).

Le montant total des recettes fiscales affectées au régime s'établirait à 7,8 Md€ en 2013, contre 7,5 Md€ en 2012, soit une évolution de 5,2 %. Cette évolution est essentiellement liée à l'augmentation des droits d'accises sur les bières, qui sont affectés à la branche vieillesse de base. Le renchérissement de la fiscalité sur les bières, prévu par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2013, devrait générer 400 M€ de recettes supplémentaires.

Les ressources affectées par l'État (voir histogramme ci-après) représentent depuis 2011 la première source de financement du régime. Elles représenteraient un taux de couverture des charges de 47,6 % en 2013 contre 45,1 % en 2012.

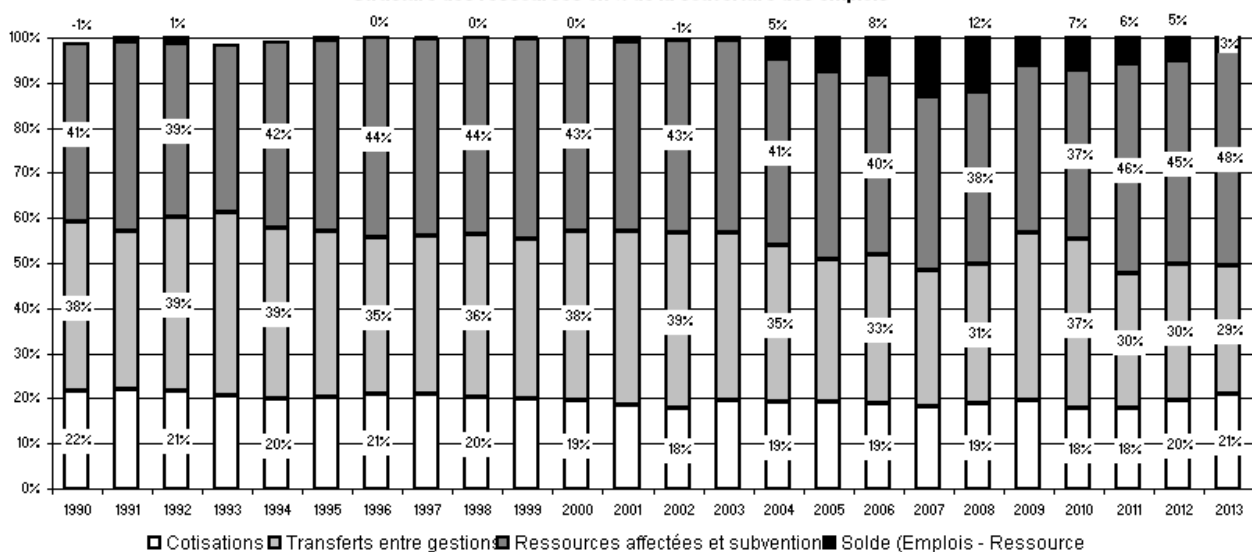
Le compte social 2013 prévisionnel se solderait par un déficit de 0,5 Md€, soit 3 % du total des charges. Ce solde représente les résultats des branches vieillesse de base et complémentaire. Les autres branches étant intégrées financièrement au régime général, par construction leur résultat est équilibré.

TABLEAU 6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU COMPTE SOCIAL

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Cotisations	18,0%	19,6%	19,0%	19,0%	18,7%	18,0%	18,6%	19,5%	17,8%	17,6%	19,5%	20,7%
Ressources affectées	34,4%	33,2%	34,1%	31,0%	32,6%	29,5%	30,3%	36,3%	37,5%	46,4%	45,1%	47,6%
Transferts entre gestions	43,3%	42,7%	41,4%	41,5%	39,7%	38,5%	38,4%	36,2%	37,5%	29,9%	30,3%	28,7%
Solde	4,3%	4,5%	5,5%	8,5%	9,0%	14,0%	12,7%	8,0%	7,2%	6,1%	5,1%	3,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

GRAPHIQUE 3 : COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES POUR LES ANNEES 1999 A 2013

Structure des ressources en % de la couverture des emplois



COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2012 (semi-définitif) et 2013 (prévisionnel)
RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES					
	2012 semi-définitif		2013 prévisionnel		2013 / 2012 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - COTISATIONS						
A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire						
.Cotisations techniques a'	1 228,8	1 044,5	1 306,4	1 110,5	106,3	106,3
.Cotisations complémentaires b'	200,8	184,2	214,3	196,6	106,7	106,7
Sous-total : ASSURANCE MALADIE c=a+b	1429,5	1 228,7	1 520,7	1 307,1	106,4	106,4
B/ - PRESTATIONS FAMILIALES						
.Cotisations techniques d	299,6	299,6	321,9	321,9	107,4	107,4
.Cotisations complémentaires e	72,5	72,5	77,6	77,6	107,2	107,2
Sous-total : PFA f=d+e	372,1	372,1	399,6	399,6	107,4	107,4
C/ - ASSURANCE VIEILLESSE						
.Cotisations techniques totales g=g'+g"	1 212,9	1 212,9	1 275,3	1 275,3	105,1	105,1
.Cotisations complémentaires h	187,1	187,1	196,8	196,8	105,2	105,2
Sous-total : VIEILLESSE i=g+h	1 399,9	1 399,9	1 472,1	1 472,1	105,2	105,2
TOTAL COTISATIONS						
.Cotisations techniques j=a+d+g	2 741,3	2 557,0	2 903,7	2 707,7	105,9	105,9
.Cotisations complémentaires k=b+e+h	460,3	443,7	488,8	471,1	106,2	106,2
.Divers l	28,3	28,3	28,3	28,3	100,0	100,0
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS m=j+k+l	3 229,9	3 029,0	3 420,8	3 207,1	105,9	105,9
II - RESSOURCES AFFECTEES	7 466,3		7 854,6		105,2	
Dt taxes tabacs, alcools, vins... et taxe véhicules de société						
III - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Compensation démographique n	3 762,2		3 644,5		96,9	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds Spécial d'Invalid o	441,1		432,6		98,1	
.CSG p	544,5		537,8		98,8	
.Contribution CNAF q	71,6		42,2		58,9	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre Cr	197,2		79,1		40,1	
.Autres transferts s	0,5		0,9		165,5	
SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS n à s	5 017,0		4 737,1		94,4	
IV - SOLDE	843,0		500,4		59,4	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à IV	16 556,2		16 512,8		99,7	

**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2012 (semi-définitif) et 2013 (prévisionnel)
DEPENSES**

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES					
	2012 semi-définitif		2013 prévisionnel		2013 / 2012 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - PRESTATIONS						
A/ - SANTE						
.Assurance maladie obligatoire et volontaire						
- Maladie : médecine de ville a	2 593,6		2 552,2		98,4	
- Maladie : établissements médico sociaux b	987,7		1 038,0		105,1	
- Maladie : établissements cliniques privées c	505,4		496,5		98,2	
- Maladie : établissements tarification administrative d	2 538,1		2 490,5		98,1	
- Maladie : divers e	118,7		212,0		178,6	
Total maladie f=a+b+c+d+e	6 743,5	2 252,4	6 789,2	2 267,7	100,7	100,7
- Invalidité g	66,0	66,0	67,0	67,0	101,6	101,6
Sous-total : SANTE h=f+g	6 809,5	2 318,4	6 856,2	2 334,6	100,7	100,7
B/ - VIEILLESSE						
.Assurance vieillesse : droits propres g1	6 897,4		6 776,1		98,2	
.Assurance vieillesse : droits dérivés g2	1 304,7		1 293,2		99,1	
.retraite complémentaire obligatoire h	477,4		482,3		101,0	
Sous-total : VIEILLESSE i=g1+g2+h	8 679,4		8 551,6		98,5	
D/ - FAMILLE						
.Prestations familiales l	345,0	345,0	337,0	337,0	97,7	97,7
.Allocation adultes handicapés (AAH)	43,7	43,7	45,1	45,1	103,1	103,1
.Assurance maternité m	28,2	28,2	28,5	28,5	101,0	101,0
Sous-total : FAMILLE n	417,0	417,0	410,6	410,6	98,5	98,5
SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS p	15 906,0	2 735,4	15 818,5	2 745,3	99,4	100,4
II - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Contribution au régime des praticiens q	107,9		113,7		105,4	
.Contribution au régime des étudiants r	12,8		12,8		100,0	
.Contributions et transferts divers t	64,1		73,9		115,2	
SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS q à t	184,8		200,4		108,4	
III - CHARGES DE GESTION						
.Gestion : maladie u	200,8		214,3		106,7	
.Gestion : vieillesse v	192,2		202,0		105,1	
.Gestion : famille w	72,5		77,6		107,2	
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION	465,4		493,9		106,1	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III	16 556,2		16 512,8		99,7	

Le compte social des salariés agricoles

Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des établissements agricoles augmenteraient en 2013 de 0,8 %, soit une évolution similaire à celle observée en 2012 (+0,7 %), et s'établiraient à 4,6 Md€. Après correction de l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2013 seraient en diminution de 0,4 % contre -1,3 % en 2012.

Avec les transferts et les charges de gestion, le total des dépenses s'élèverait à 4,7 Md€, en progression de 0,8 % par rapport à 2012.

1) Les dépenses de santé

Les dépenses de santé (assurance maladie au sens strict, assurance invalidité et assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles) progresseraient en 2013 de 0,7 %, alors qu'elles étaient stables en 2012.

Les dépenses d'assurance maladie enregistreraient une croissance de 0,4 %. Deux postes de dépenses concourraient à cette évolution : les dépenses exécutées en ville, notamment le poste honoraires des professionnels de santé, et les dépenses des établissements médico-sociaux pour personnes âgées.

Les prestations au titre de l'invalidité augmenteraient de 3 % en 2013 sous le double effet de la revalorisation des pensions de 1,3 % au 1^{er} avril 2013 et de l'augmentation du nombre de bénéficiaires suite à la mesure de report de l'âge de la retraite (les retraites se substituant aux pensions d'invalidité).

Quant aux dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, elles augmenteraient de 2,3 % en 2013, soit une

évolution semblable à 2012. Cette évolution serait portée par la progression conjointe des dépenses d'indemnités journalières et de rentes.

2) Les allocations vieillesse

Les dépenses d'assurance vieillesse devraient augmenter en 2013 de 0,9 %, dans une amplitude comparable à celle de 2012 (+1 %).

Cette évolution découlerait de la revalorisation des pensions de 1,3 % en 2013. Cet effet prix serait partiellement compensé par la baisse du nombre de bénéficiaire de droits directs de l'ordre de 0,6 %, conséquence du relèvement de l'âge de départ à la retraite et de l'augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour pouvoir bénéficier d'une pension à taux plein.

3) Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille augmenteraient de 0,6 %, à un rythme comparable à 2011, et après une évolution soutenue en 2012 (+2,2 %) liée à une revalorisation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire.

En 2013, cette évolution résulterait de la conjugaison de la diminution constante du nombre de familles bénéficiaires (- 0,8 %) et de la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales de 1,2 %.

Les prestations vieillesse représenteraient presque la moitié des charges du compte des salariés agricoles (49,1 %), contre 41,3 % pour les charges de santé et 9,6 % pour les charges de prestations familiales.

Tableau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Part en 2013
- Santé	5,3%	0,8%	4,4%	2,4%	3,1%	3,4%	1,3%	1,0%	0,0%	0,7%	41,3%
- Vieillesse	2,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,2%	1,7%	1,1%	1,6%	1,0%	0,9%	49,1%
- Famille	2,2%	4,0%	3,7%	1,0%	2,1%	3,5%	1,2%	0,5%	2,2%	0,6%	9,6%
Ensemble	3,5%	2,2%	3,6%	2,6%	3,0%	2,6%	1,2%	1,2%	0,7%	0,8%	100,00%
Après division par l'indice des prix hors tabac	1,8%	0,4%	1,9%	1,1%	0,2%	2,1%	-0,5%	-0,9%	-1,3%	-0,4%	

Les cotisations et autres ressources

Le rendement des cotisations à la charge des salariés et des employeurs de main-d'œuvre est attendu en augmentation de 3,4 % en 2013.

Cette progression, moindre qu'en 2012 (+ 4,2 %), résulterait de plusieurs facteurs :

- des revalorisations du SMIC en juillet 2012 de 2 % et plus faiblement de 0,3 % en 2013 (1,3 % au global en glissement annuel sur 2013) ;
- d'une hausse modérée de l'emploi salarié ;
- de l'augmentation des taux de cotisations d'assurance vieillesse en novembre 2012 ;
- et de la réforme en 2013 du dispositif d'exonération des cotisations patronales « travailleurs occasionnels - demandeurs d'emplois » avec la suppression de l'exonération de la cotisation accident du travail et le recentrage du dispositif sur les bas salaires.

Les autres ressources dont bénéficie le régime, qui représentent 2,9 Md€, regroupées sous l'appellation « transferts entre gestions » dans le compte social, comprennent :

- les subventions d'équilibre du régime général ;
- la compensation démographique vieillesse ;
- les prises en charge de prestations par le FSV et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;
- des impôts et taxes affectés pour la compensation des allègements généraux de cotisations sur les bas salaires ;
- et des cotisations prises en charge par l'État au titre d'autres dispositifs d'exonérations, notamment au titre des travailleurs saisonniers (ce poste diminue compte tenu de la réforme du dispositif en 2013 et le poste cotisations augmente parallèlement).

Ces ressources, qui seraient en légère baisse par rapport à 2012 (-0,6 %), représenteraient 63,2 % du total des recettes du compte social des salariés agricoles contre 64,1 % en 2012.

Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ensemble des cotisations du régime dont :	4,0%	3,3%	1,0%	1,4%	-1,4%	2,6%	-0,6%	5,5%	4,2%	3,4%
- cotisations des employeurs	4,0%	3,2%	0,8%	1,2%	2,1%	2,6%	-0,9%	5,7%	5,0%	3,4%
- cotisations des salariés agricoles	4,0%	3,5%	1,4%	2,0%	-8,4%	2,6%	0,0%	5,0%	2,3%	3,4%

Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
- Cotisations	36,0%	36,4%	35,5%	35,1%	33,7%	33,7%	33,1%	34,5%	35,9%	36,8%
dont à charge des employeurs	24,3%	24,5%	23,9%	23,6%	23,4%	23,4%	22,9%	24,0%	25,1%	25,7%
- Transferts entre gestions	64,0%	63,6%	64,4%	64,8%	66,3%	66,3%	66,9%	65,5%	64,1%	63,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

COMPTES SOCIAUX DES SALAIRES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2012 (semi-définitif) et 2013 (prévisionnel)
RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX SALAIRES D'EXPLOITATION					
	2012 semi-définitif		2013 prévisionnel		Indice 2013/2012	
	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.
I-COTISATIONS						
A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES						
-Cotisations techniques						
. salariales	a	505,22	757,84	522,43	783,7	103,4
. patronales	b	757,84	757,8	783,66	783,7	103,4
. Total	c	1 263,1	757,8	1 306,1	783,7	103,4
-Cotisations complémentaires	d	113,83	113,8	117,66	117,7	103,4
Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE	e=c+d	1 376,9	871,7	1 423,8	901,3	103,4
B/ -ASSURANCE FAMILLE						
-Cotisations techniques	f	111,8	111,8	115,6	115,6	103,4
-Cotisations complémentaires	g	36,5	36,5	37,8	37,8	103,4
Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES	h=f+g	148,3	148,3	153,4	153,4	103,4
C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES						
-Cotisations techniques	i	136,75	136,7	141,54	141,5	103,5
-Cotisations complémentaires	j	20,17	20,2	21,07	21,1	104,5
Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL	k=i+j	156,9	156,9	162,6	162,6	103,6
SOUS-TOT.(I) COTISATIONS hors chômage	l=e+h+k	1 682,1	1 176,9	1 739,8	1 217,3	103,4
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
. Intégration régime général, compensation démographique,...		2 500,68		2 567,10		102,7
. Autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat	m	508,49		422,57		83,1
SOUS-TOTAL(II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	n=l+m	3 009,2		2 989,7		99,4
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (II)		4 691,3		4 729,4		100,8
ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants	o		251,7		263,9	104,9
SOUS-TOT. (I) COTISATIONS y compris chômage	l+o		1 428,6		1 481,3	103,7

**COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2012 (semi-définitif) et 2013 (prévisionnel)**

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION		
	2012 semi-définitif	2013 prévisionnel	indice 2013 / 2012
I-PRESTATIONS			
A/ - SANTE			
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire			
. Maladie a	1 548,8	1 554,7	100,4
. Invalidité et infirmité b	81,6	84,0	103,0
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles c	248,8	254,5	102,3
Sous-total : SANTE d=a+b+c	1 879,2	1 893,3	100,7
B/ - VIEILLESSE			
.Assurance Vieillesse e	2 233,6	2 253,7	100,9
Sous-total : VIEILLESSE e	2 233,6	2 253,7	100,9
C/ - FAMILLE			
.Charge de famille f	385,5	388,0	100,7
.Assurance Maternité g	50,7	50,7	100,1
Sous-total : FAMILLE h=f+g	436,2	438,8	100,6
SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS i=d+2+h	4 548,9	4 585,7	100,8
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS			
.Contributions et transferts divers q	18,7	18,4	98,4
III-CHARGES DE GESTION ET DEPENSES ASSIMILEES			
.Au titre de la protection sociale s	123,7	125,3	101,3
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)	4 691,3	4 729,4	100,8

Compte rendu synthétique des débats Commission des comptes de l'agriculture de la Nation du 12 décembre 2013

Le président, M. Claude Chéreau, ouvre la séance.

Les rapports sur les résultats prévisionnels de 2013 au niveau macroéconomique, par catégorie d'exploitations, pour les concours publics et le compte social sont présentés respectivement par M^{me} Blonde (Insee), M. Marcus (MAAF, SSP), M. Cardinet (MAAF, SASFL, BIFP) et M^{me} Mantione (MAAF, SASFL, BFPSA).

Le président remercie les orateurs et ouvre le débat.

M. Pinta (FNSEA) se déclare extrêmement surpris de l'ampleur de la révision entre le provisoire de juillet 2012 et les résultats définitifs 2012 présentés ce jour. En COP, il relève une surestimation de 30 %, passant de presque 73 000 € en juillet à 56 000 € désormais. À l'inverse, en bovins viande, il note que le revenu a finalement été revu à la hausse. De telles révisions lui semblent incompréhensibles alors qu'au mois de juillet la campagne est finie, les charges sont connues... M. Pinta regrette que des chiffres erronés aient pu être utilisés par certains dans le cadre des débats sur la réforme de la PAC. Au-delà, il estime que la fiabilité et la crédibilité de ces chiffres sont fortement remises en cause et qu'ils vont susciter beaucoup de scepticisme sur le terrain.

M. Chapon (Jeunes Agriculteurs) se déclare tout aussi stupéfait que M. Pinta devant l'ampleur des révisions (- 30 % en COP, + 30 % en bovins viande) et demande des explications aux statisticiens en charge de ces résultats.

M. Bouchut (Confédération Paysanne) s'interroge également sur les raisons de ces écarts et les erreurs qui ont pu être commises et souhaite des explications. Concernant les prévisions 2013 et le fort repli du résultat moyen en grandes cultures, il ajoute que sur le terrain, les agriculteurs dans ces productions n'ont pas le sentiment d'une baisse d'une telle ampleur. Il espère qu'il n'y aura pas de révision inverse l'année prochaine. Il note également que, en dépit de ces révisions, le constat global est malheureusement inchangé : en termes de revenus moyens, les ovins caprins sont toujours les derniers de la classe et les bovins viande avant-derniers. En effet, c'est surtout les revenus élevés qui ont baissé, alors que les revenus faibles le sont restés.

M. Lucas (Coordination Rurale) pense pour sa part que la volatilité fait qu'il est très difficile d'appréhender les choses sur le plan statistique et déplore également que l'ensemble des productions ou presque soit finalement tiré vers le bas en 2013. Ces évolutions heurtées doivent

aussi amener tout le monde à avoir un peu de recul. La baisse de 2013 aura aussi des effets à l'horizon 2014 ou 2015 car il y aura eu des dégâts chez les agriculteurs dont le nombre ne cesse de diminuer.

M. Marcus (SSP) précise d'abord que les résultats définitifs 2012 présentés aujourd'hui ne sont pas une simple actualisation de la prévision de juillet, mais proviennent des résultats comptables individuels des exploitations suivies dans le RICA. Ces résultats comptables ne sont disponibles qu'à partir de mi-novembre N + 1. Il faut rappeler que les prévisions du revenu par OTEX présentées lors des comptes prévisionnels et provisoires consistent à anticiper les résultats microéconomiques du RICA à partir de tendances macroéconomiques. Dans un contexte récent marqué par une forte volatilité, les méthodes utilisées jusqu'à présent nécessitent sans doute d'être améliorées, par exemple pour mieux appréhender les stratégies d'achats/ventes et de stockage. Enfin, quelques points de pourcentage d'erreur sur l'évolution d'un poste se traduisent vite par des dizaines de points d'erreur dans l'évolution du revenu. Le SSP s'engage à revenir devant les membres de la commission pour présenter les résultats des investigations en cours sur les raisons principales des révisions observées et sur les évolutions méthodologiques qui pourraient permettre d'améliorer la méthode de prévision.

M. Teurlay (SSP) confirme que le SSP s'efforcera d'améliorer le système de projection sur l'année N pour mieux tenir compte des modifications des comportements. Il constate également que les prévisions 2013 pour les céréaliers et les éleveurs sont du même ordre de grandeur que celles diffusées par les observatoires en région avec les centres d'économie rurale et les professionnels.

M. Cochonneau (APCA) se déclare surpris que les méthodes utilisées n'intègrent pas correctement cette problématique des stocks : ils peuvent être facilement connus 6 mois après la récolte (et *a fortiori* un an après) et en les valorisant ensuite à un prix moyen, on doit pouvoir éviter d'avoir des révisions de 30 %.

La DGPAAT rappelle que les orientations portées par le Ministère dans le cadre des réformes de la PAC ont été définies de longue date, et portées avec une certaine constance. Elles ne sont pas revues ou infléchies en fonction des résultats de la Commission des comptes. Le Ministère s'appuie sur les données structurelles fournies par le service de la statistique, et non uniquement sur des informations purement conjoncturelles.

M. Lucas (Coordination rurale) s'interroge également sur la divergence d'évolution entre le résultat courant avant impôt par actif non salarié (- 18,7 %) et le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (- 27,3 %), alors que les concepts sont les mêmes.

M^{me} Moyne (Insee) confirme qu'il s'agit bien du même concept, mais avec parfois des différences de méthodes pour l'évaluation de certains postes (dépréciation du capital par exemple) et des différences de champ (branche agriculture/moyennes et grandes exploitations). Sur longue période, l'analyse montre que, même si les évolutions annuelles peuvent ponctuellement différer, les évolutions des deux indicateurs sont cohérentes et racontent la même histoire.

Le président Chéreau remercie les intervenants et passe la parole à M. Louveau (SSP) pour la présentation des résultats du RICA 2012.

M. Cochonneau (APCA) se déclare très intéressé par les résultats qui ont été présentés sur la structure des bilans et souhaiterait que des travaux plus approfondis soient conduits sur le sujet.

Le président Chéreau passe ensuite aux points divers.

M. Marcus expose rapidement les principales conclusions de la réunion de travail du 15 octobre consacrée au contenu du rapport sur le compte macroéconomique national. Une réunion de validation sera organisée au 1^{er} trimestre 2014. Elle pourra également être l'occasion de discuter des questions méthodologiques relatives aux prévisions de revenus.

Dans la perspective de la réunion de juillet 2014, plusieurs pistes d'études à conduire sont évoquées : analyse des bilans et capitalisation en agriculture, avec une distinction selon l'ancienneté de l'installation ; comparaison européenne en matière d'investissement et de son financement ; analyse des revenus du « ménage agricole »...

Après échanges, il est jugé que cette dernière problématique doit être précisée : l'analyse des ménages dont les deux membres tirent leurs revenus de l'exploitation ou de l'activité agricole est considérée comme la plus intéressante.

Une étude comparative sur la fiscalité et les prélèvements sociaux serait jugée intéressante par M. Lucas (Coordination rurale). Il prendra connaissance de l'étude présentée par M. Boulet à la commission de juillet 2013 et précisera ses besoins le cas échéant.

Le président rappelle que son mandat arrive à échéance en juin et qu'il préside donc sa dernière réunion. Les arrêtés de nomination des membres de la commission devront également être mis à jour avant la tenue de la prochaine réunion.

La date de la prochaine réunion de la commission est fixée au mardi 1^{er} juillet 2014 à 10 heures à l'Arboreal à Montreuil, salle Ébène.

Le président Chéreau clôt la séance à 16 heures 45.

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007
93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 85
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur en chef : Gisèle Giroux
Composition : SSP Beauvais
Impression : SSP Toulouse
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1760-8341
© Agreste 2014

Numéro 19 - Janvier 2014

Agreste : la statistique agricole

*Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général*

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Prix : 12,00 €